LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 23 | ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 9 SEPTEMBRE 1965 | PRIX 10c

Au cours des prochaines années, le Canada accentuera son aide aux pays francophones

OTTAWA — "J'ai toujours nourri la conviction que la politique extérieure du Canada doit être le reflet du caractère bilingue et biculturel du pays", a déclaré vendredi dernier avec fierté M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada. Il était en présence de plus de 200 jeunes Canadiens francophones, — hommes et femmes —, qui partent ces jours-ci pour l'Afrique ou l'Asie, où ils enseigneront pendant deux ans ou plus.

"Le Canada, a poursuivi le ministre, me paraît se trouver dans une position unique par rapport aux pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie qui ont accédé à l'indépendance au cours des dernières années et qui ont un héritage d'institutions scolaires britanniques ou françaises. Il nous appartient donc de saisir cette occasion que nous tend l'histoire . . ."

Et, de toute évidence, à entendre M. Martin exposer les progrès réalisés et les projets déjà arrêtés pour les prochaines années, le Canada n'entend pas laisser passer l'occasion.

En 1964-1965, le gouvernement canadien dépensera $4,000,000 aux fins de l'aide à l'Afrique francophone, soit plus de douze fois la moyenne des trois années précédentes; en 1965-1966, il entend porter ce crédit à $7,500,000. Et l'évolution se poursuivra, compte le ministre, parallèlement au maintien du contrôle et de l'efficacité indispensables.

Ambassade à Dakar

Le Canada ouvrira très prochainement une ambassade à Dakar, capitale du Sénégal. Il a déjà une mission au Cameroun et une autre à Léopoldville, au Congo. D'ici deux ans, notre pays entend ouvrir en Afrique cinq postes diplomatiques dont deux dans des pays de langue française. Le Canada aura alors treize missions diplomatiques et une mission commerciale en Afrique: cinq dans des pays d'expression française; cinq dans des pays indépendants du Commonwealth et quatre dans d'autres pays.

Quant aux professeurs canadiens qui vont dans les pays francophones, leur nombre (164) est plus que le double, cette année, de ce qu'il était l'an dernier (72). Et des 1,800 étudiants et stagiaires venus au Canada en 1964, 500 se sont dirigés vers la province de Québec, où la plupart ont étudié en français, estime le ministre.

Ententes culturelles avec la France et la Belgique

Mais cet intérêt à l'égard des pays en voie de développement n'exclut ni le resserrement des relations ni la coopération avec les pays européens de langue française: France, Belgique et Suisse.

"Nous devons, a dit M. Martin, consolider et accroître nos échanges avec les pays dc langue française d'Europe . . .

"Au cours des deux dernières années, le gouvernement a rapidement augmenté les montants destinés à promouvoir les échanges culturels et éducationnels" avec ces pays. L'an dernier, il a dépensé $250,000 et, cette année, il consacrera $1,000,000 aux mêmes fins, à savoir: "attirer vers nos universités des étudiants et quelques professeurs des grandes facultés d'Europe".

De plus, "nous sommes, a dit M. Martin, à négocier des ententes culturelles générales à la fois avec la France et la Belgique et nous espérons mettre sur pied des commissions d'experts représentant les deux pays. Ces organismes pourront planifier des programmes d'échanges élargis . . ."

Consultations économiques avec la France

Le domaine économique n'échappe pas non plus à l'attention du ministère des Affaires extérieures. "Nous projetons d'établir bientôt des consultations économiques à un niveau élevé", a révélé le ministre après avoir rappelé que la visite de M. Pearson, avec lui, au président de Gaulle au début de 1964 a inauguré "une nouvelle ère" dans les relations du Canada avec la France.

En terminant, le ministre a tenu à "démentir" la prétention de certains personnages que le gouvernement fédéral s'était plus ou moins évertué à limiter les échanges culturels entre le Québec et la France, ou, en tout cas, ne les a pas encouragés . . .

"En réalité, dit-il, il a, ces dernières années, appuyé la province de Québec dans ses efforts pour intensifier ses relation avec la France, en plus d'effectuer les préparatifs nécessaires à une entente culturelle globale entre le Canada et la France".

"Loin de nous la pensée de restreindre ces échanges, puisque nous espérons qu'ils iront grandissant, pour le plus grand profit du Canada tout entier."

Remerciements aux provinces

Remerciant les gouvernements du Québec et des autres provinces pour leur part au recrutement du personnel spécialisé qui va enseigner outre-mer, le ministre a constaté "avec plaisir" qu'un bon nombre des enseignants présents viennent de groupes français d'autres parties du Canada.

Il en a profité pour dire à ceux qui voient des conflits d'intérêt dans ce domaine ou attribuent une juridiction exclusive à tel ou tel palier de gouvernement: "Je ne puis concevoir de projets ni d'entreprises ayant l'envergure de ceux que je viens de mentionner qui ne soient pas l'objet de la sollicitude du gouvernement fédéral dans la sphère de ses responsabilités, ni de celle d'un gouvernement provincial dans sa propre sphère".

En terminant, M. Martin a insisté sur le besoin de jeunes Canadiens de langue française dans la carrière diplomatique et dans celle de l'aide extérieure.



La photographie ci-dessus permet de constater que le "nouvel" hôpital de Ste-Anne-des-Chênes revêt un visage extérieur ultramoderne, comme il offre aux malades tout le confort et les services les plus scientifiques à l'intérieur. C'est là une autre oeuvre de l'architecte Etienne Gaboury, de St-Boniface. L'ouverture officielle de l'hôpital aura lieu dimanche prochain, 12 septembre. Dès 2 h. p.m., le docteur Patrick Doyle, maître de cérémonies, donnera un bref exposé historique de l'institution aux personnes rassemblées dans l'auditorium de l'école secondaire. Les autres orateurs seront MM. Félix Dufresne, président du bureau de direction de l'hôpital, Albert Vielfaure, député de La Vérendrye, Gordon Holland, président de la Commission des Hôpitaux du Manitoba, et l'honorable Charles H. Witney, ministre de la Santé. Les discours seront immédiatement suivis de l'heure du thé. Puis tous se rendront à l'hôpital pour la deuxième partie du programme: coupe du ruban traditionnel par l'hon. Witney; présentation des clés par l'architecte Gaboury à M. William Hoffman, entrepreneur qui eut la responsabilité des travaux de construction; bénédiction des locaux par le R. P. Maurice Dionne, C.Ss.R., curé; visite de l'hôpital par les visiteurs et la population. (Photo Napoléon)

Une initiative ontarienne: accord culturel avec Québec

QUEBEC — Le gouvernement de l'Ontario a pris l'initiative d'amorcer des démarches en vue de la signature d'un accord culturel avec le Québec.

Le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, qui a dit se réjouir de cette attitude du gouvernement ontarien, a souligné que des pourparlers sont aussi en cours en vue de la signature d'accords culturels avec le Nouveau-Brunswick et la Louisiane.

D'autre part, le ministre a annoncé que le Québec et la France ont déjà rédigé chacun, de son côté, un projet d'entente culturelle entre les deux gouvernements.

Au chapitre de l'entente franco-ontarienne, M. Laporte a déclaré: "Ce qui me plait vraiment c'est que l'Ontario a pris l'initiative des démarches en vue de la signature de cette entente culturelle.

Il a précisé que les pourparlers préliminaires à ce sujet sont actuellement en cours avec l'Ontario. Ces pourparlers sont dirigés pour le Québec par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Ces accords, qui doivent être signés avant la fin de l'année, prévoient notamment des échanges de troupes de théâtre, de films et de musiciens.

Pierre Laporte rencontrera André Malraux

Parlant du projet d'entente franco-québécois, M. Laporte a précisé que son ministère a déjà reçu le texte de l'entente rédigée par les autorités françaises et que le ministère québécois des Affaires culturelles a également terminé la rédaction d'un projet d'entente.

Les textes, a dit M. Laporte au cours d'une conférence de presse, doivent encore être étudiés par le conseil des ministres du Québec.

Le ministre prévoit devoir se rendre en France, "probablement d'ici quelques semaines", a-t-il dit, pour signer l'entente avec son homologue français, M. André Malraux.

L'entente culturelle France-Québec, qui fait déjà l'objet d'un accord de principe conclu lors d'un voyage de M. Laporte à Paris à la fin de mai, doit porter sur des échanges d'artistes, sur le cinéma, les expositions et la linguistique.

On réclame l'adoption du français comme langue seconde officielle

TORONTO — La section ontarienne de l'Union canadienne des étudiants réclame l'adoption du français comme langue seconde officielle en Ontario.

Dans un mémoire présenté au ministre de l'Education de l'Ontario, l'Union dit notamment ceci: "En cette période où l'on repense l'esprit de la Confédération, la population de l'Ontario ressent notamment le besoin de réaliser le plus possible le principe de la participation complète du fait français dans tous les aspects de la vie dans la province."

Le mouvement étudiant affirme que les Canadiens français n'ont pas les moyens de faire épanouir leur culture en Ontario. Il recommande la création d'écoles françaises et que la langue française soit reconnue officiellement par les tribunaux et les services gouvernementaux en Ontario.

L'Ontario a l'occasion et le devoir d'assumer un rôle primordial en vue de consolider le Canada, souligne le mémoire.



M. Léo Hervo, de St-Boniface, gérant depuis 1944 du département des graines de semence des Manitoba Pool Elevators et ex-président de l'Association des Producteurs de graines de semence du Canada, est un des cinq membres de la mission commerciale qui quitta le Canada le 4 septembre afin d'étudier les besoins de graines de semence de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie et de la Roumanie en vue d'augmenter nos exportations de ces produits aux pays de l'Europe orientale. Les autres membres sont MM. J. L. Bolton, du ministère de l'Agriculture à Ottawa, E. T. Mclaughlin, d'Ottawa, Gabe Eros, de Toronto, et F. G. Beaudette, du ministère du Commerce à Ottawa. Ce dernier, autrefois de St-Jean-Baptiste, Man., est un bachelier ès arts du Collège de St-Boniface, comme M. Léo Hervo.

La mission, organisée par le ministère du Commerce à Ottawa, passera trois semaines en Europe. Ses membres s'entretiendront des possibilités du négoce des graines de semence avec les hauts fonctionnaires des organismes commerciaux d'Etat des pays susmentionnés, et ils auront aussi l'occasion de contacts similaires en France, en Autriche, en Angleterre, etc. Ils visiteront également les régions européennes où l'on cultive les semences et les établissements de recherche dans chacun des quatre pays d'Europe orientale, s'informant particulièrement de la demande.

Commissions d'appel du crédit agricole

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a annoncé cet été l'établissement, par la Société du crédit agricole, de commissions d'appel sur les prêts à travers le Canada. Le but de ces commissions est d'intéresser les cultivateurs à exprimer leurs opinions sur la façon dont sont administrés les programmes fédéraux de crédit agricole.

Toutes les provinces sont pourvues d'une commission de ce genre, à l'exception de Terre-Neuve où un conseil ad hoc s'occupera des appels éventuels.

Des commissions de trois membres entendront les appels de toute personne ou de tout groupe non satisfaits des décisions de la Société du crédit agricole à propos d'un emprunt sollicité en vertu des Lois sur le crédit agricole ou les syndicats agricoles.

Un total de 78 personnes ont été nommées pour faire partie des neuf commissions provinciales, ce nombre comprenant un président dans chaque cas. Tout appel sera soumis au président et à deux membres de la région habitée par le réquérant.

"Les commissions se composent de cultivateurs qui ont déjà manifesté leur intérêt au bien-être de l'agriculture, a précisé M. Hays. Elles sont formées de gens qui ont fourni des preuves de dévouement à leurs localités respectives et de jugement impartial dans le règlement des questions publiques".

La Société du crédit agricole, dit-il, a tenu à consulter les principales organisations agricoles ainsi qu'à obtenir leur assentiment et leur aide dans le choix des candidats qui feront partie, à divers titres, de ces commissions. Le Ministre a aussi exprimé sa satisfaction de la compétence des candidats choisis et la bonne volonté de chacun d'accepter cette occasion de servir ses confrères en agriculture.

Les premières nominations comportent une durée de deux ou trois ans afin d'assurer une certaine continuité de l'expérience acquise tout en favorisant une rotation régulière des membres.

Autres commentaires de M. Hays:

"J'ai bien l'impression que l'importance des décisions de ces commissions ne se confinera pas à revoir les décisions de la Société du crédit agricole. Elles serviront encore de lien entre les collectivités rurales et mon ministère, par l'intermédiaire de la Société. Je crois fermement que les commissions bénéficieront au ministère de l'Agriculture tout autant qu'aux cultivateurs.

"Je tiens à souligner ici que la Société du crédit agricole se réjouit de l'institution de tels organismes. Ils vont assurer un traitement équitable aux agriculteurs qui veulent emprunter de la Société; au surplus, ils vont offrir aux mêmes agriculteurs une belles occasion de se familiariser avec les motifs qui guident les mesures et la politique de prêts de la Société".

Après avoir entendu l'appel du demandeur d'un emprunt ou de son représentant, la commission recommandera à la Société la ligne de conduite qu'elle juge équitable et appropriée. De cette manière, le demandeur et la Société à la fois auront le bénéfice d'une révision libre des décisions prises par un groupe de cultivateurs compétents et bien au courant des conditions et problèmes de la localité.

Seules seront prises en considération les demandes écrites adressées à la commission; en outre, les appels devront être envoyés au président de la commission d'appel de la province dans laquelle réside le demandeur. Voici les noms et adresses des présidents et des membres des commissions d'appel du Manitoba et de la Saskatchewan:

Saskatchewan

MM. Howard N. Lasby, B.P. 186, Pense, président; Enos Stewart Sproat, Kipling; T. Everett Murphy, Estevan; Arthur W. Somerville, Milden; Robert Barr Fulton, Shaunavon; J.W. Marshall, Wild Rose; Maurice Poty, Carrot River; Tom Kuryluk, B.P. 691, Yorkton; Stephen Surjik, B.P. 61, Wroxton; Frank Seidle, Medstead; et Ernest Muggli, Muenster.

Manitoba

MM. Zéphirin Audet, B.P. 57, Otterburne, président; Clint Whetter, Dand, vice-président; John Murta, Graysville; Lorne E. Parker, Ste-Agathe; Wilber J. Tinkler, Starbuck; Edward Wallace Hood, B.P. 211, Carberry; et Lloyd Sirette, Neepawa.

Les sables d'Athabaska renferment l'une des plus grandes réserves d'huile du monde



MILDRED LAKE, Alta — La compagnie Great Canadian Oil Sands a risqué $9,000,000 en prenant pour acquis que sa clé correspondra à la serrure de l'une des plus riches réserves d'huile au monde. Sur un emplacement d'un mille carré dans les champs pétrolifères de la rivière Athabaska, à Mildred Lake, la compagnie Great Canadian est en train d'installer des pompes et des réservoirs pour extraire l'huile brute dont ce terrain sabionneux est saturé. L'huile ainsi extraite sera ensuite acheminée par pipeline vers Edmonton, à 280 milles au sud-ouest, où elle sera ensuite dirigée par l'oléoduc interprovincial vers les raffineries de la province d'Ontario.

La société Great Canadian se propose d'avoir recours à un procédé de flottaison pour extraire l'huile des sables qui couvrent une superficie de 13,000 milles carrés dans le nord-est de l'Alberta. La Commission de conversation d'huile et de pétrole de l'Alberta, chargée de superviser l'industrie pétrolière de l'Alberta, estime que les sables d'Athabasca contiennent 700,000,000,000 de barils d'huile brute.

Environ 900 travailleurs en construction ont été embauchés sur les chantiers de la compagnie Great Canadian et on prévoit que la main-d'oeuvre atteindra 1,700 employés d'ici un an. Lorsque l'installation de l'usine sera parachevée, elle fournira du travail à quelque 500 employés permanents.

Extraction

Deux extracteurs circulaires en forme de roue équipée d'énormes paniers seront utilisés pour extraire le sable enduit d'huile à une profondeur de 60 pieds. Une bande transporteuse acheminera 5,000 tonnes de sable à l'heure vers l'usine de transformation. A cet endroit, le sable imbibé d'huile sera arrosé d'eau bouillante et de vapeur pour le transformer en boue épaisse. Quand cette boue sera déposée dans un premier réservoir dit de séparation, l'huile remontera à la surface comme de l'écume tandis que le sable s'enfoncera vers le fond. Cette écume sera ensuite recueillie par des lames rotatives ressemblant à d'énormes essuie-glaces. D'autres procédés d'extraction élimineront complètement le sable. Une fois qu'on en aura extrait le coke, qui servira à alimenter l'usine, ainsi que le soufre et l'hydrogène, le produit qui en résultera sera de l'huile brute.

La production quotidienne s'élèvera à 45,000 barils d'huile, soit la production maximum autorisée pour le début par le gouvernement albertain. Cette production donnera également 375 tonnes de soufre, 3,000 tonnes de coke et plus de 50,000 tonnes de sable.

Le soufre sera expédié par chemin de fer et on espère qu'une usine de verre sera éventuellement construite pour utiliser le sable. Le coût d'exploitation s'élèvera annuellement à $7,500,000 sans compter une somme additionnelle de $6,500,000 en salaires et $14,000,000 pour les taxes et les intérêts de la dette.

Les investissements s'élèveront au total à environ $190,000,000 dont une somme de $67,500,000 investie par Sun Oil, $12,500,000 provenant d'une obligation émise par le gouvernement provincial, le reste provenant d'institutions financières. L'huile brute devrait couler dans le pipeline à compter de septembre 1967, soit 180 ans après que l'explorateur Peter Pond eut signalé la présence de sable pétrolifère dans cette région.

Le Concile ne prétend pas régler tous problèmes

CITE DU VATICAN — "Il faut être réaliste: c'est pourquoi nous ne prétendons pas offrir par le concile la solution unique et immédiate des graves problèmes de la souffrance, de la maladie, de la faim, de la guerre. Mais il est vrai qu'il y a dans le monde une vive attente pour ce que décidera le concile oecuménique", a déclaré le pape Paul VI dans une exhortation apostolique adressée aux évêques du monde entier à l'occasion de la prochaine ouverture, le 14 septembre, de la quatrième session du concile oecuménique.

Paul VI demande "l'imploration de toute l'Eglise à Dieu pour attirer sur la salle conciliaire des effusions célestes de la grâce pour assurer à l'activité des Pères l'énergie et la rapidité nécessaires et pour obtenir la collaboration unanime de tous en vue de traduire en actes dans les années qui viennent les délibérations et les décrets conciliaires".

Elections fédérales

L'hon. premier ministre L. B. Pearson a annoncé mardi soir par le truchement de la télévision, à toute la population du Canada, que des élections fédérales auront lieu le lundi 8 novembre prochain. Il justifia sa décision par maints arguments, mais la principale raison donnée, c'est que les graves problèmes de l'heure ne peuvent recevoir leur solution satisfaisante que si le pays est gouverné par un gouvernement central fortement majoritaire.

Le jour de nomination des candidats est fixé au lundi 25 octobre dans 242 des 263 comtés fédéraux, et au mardi 12 octobre dans les 21 autres. M. Nelson Castonguay, grand responsable des listes des électeurs, anonce qu'on énumérera les quelque 10,700,000 citoyens canadiens ayant droit de vote du 20 au 25 septembre. La revision officielle des listes électorales se fera du 21 au 23 octobre dans les centres urbains, et le 21 octobres dans les centres ruraux.

Les bureaux de votation anticipée seront ouverts le 1er novembre. Les membres des forces armées voteront du 1er au 6 novembre.

Selon les prédictions de personnages officiels, cette élection 1965 coûtera au public $13,500,000, tandis que celle de 1963 a coûté $12,400,000.

Ne pas sacrifier la formation religieuse à la science

KAMPALA (CCC) — La Conférence ougandaise de l'Education s'est tenue à Makerere.

L'orateur principal de la Conférence, le professeur Stech des Etats-Unis, a fait remarquer qu'à l'école les valeurs religieuses et spirituelles ne pouvaient être sacrifiées en faveur des exigences de la science dans les jeunes pays. A la question: laquelle de l'école publique ou de l'école paroissiale produisait le caractère le plus typiquement national et mettait le mieux en valeur les qualités humaines de la Nation, l'orateur a répondu qu'il n'était pas convaincu de la supériorité de l'école publique dans ce domaine. Il a ajouté toutefois que dans les écoles paroissiales, où la formation religieuse et morale prend une grande place à cause de leur caractère propre, les sciences ont droit à une attention au moins égale. La formation humaine serait incomplète s'il en était autrement.

Mlle Michelle Héon, Catéchiste au service de toutes les paroisses du diocèse de St-Boniface et des paroisses françaises du diocèse de Winnipeg dès l'ouverture des classes cette année, possède de l'expérience avec les nouveaux programmes de catéchisme, tant en français qu'en anglais, au niveau des petits, des moyens et des adolescents. Les éducateurs réclamaient depuis quelque temps plus d'assistance pour les guider dans leur enseignement du catéchisme, soit sous forme de visite des classes par une personne qualifiée dans le renouvellement catéchistique, soit encore sous forme de réunions régionales groupant un nombre restreint d'éducateurs qui enseignent le même programme de catéchisme. C'est pour répondre entre autres à ces demandes provenant à la fois du secteur français et du secteur anglais de l'enseignement religieux que Mgr l'Archevêque et Mgr l'Auxiliaire ont approuvé, sous la recommandation de M. l'abbé Robert Lane, le développement de l'Office catéchistique diocésain dont ce dernier est le directeur.

Persécutions en Hongrie

VIENNE (CCC) — Au début du mois de juillet, un message parvenu secrètement de Hongrie signalait l'ouverture d'un nouveau procès "secret" à Budapest, dirigé contre des prêtres catholiques. Les sept accusés furent condamnés à plusieurs années de réclusion. Ils appartenaient au groupe du "Regnum Marianum", une organisation qui s'occupe principalement de l'apostolat auprès de la jeunesse. L'accusation principale élevée contre ces prêtres était d'avoir "entretenu des contacts avec les organismes occidentaux". Quant aux "preuves" mises à la disposition par la police, elles consistaient en grande partie en livres et en brochures "d'origine occidentale".

Le 18 juillet, Radio-Kossuth de Budapest annonçait que l'ethnologue hongrois bien connu, le professeur Sandor Balint, âgé de 61 ans, avait été arrêté pour motif d'"agitation". Le professeur Balint est membre de la Commission liturgique des archidiocèses d'Eger et d'Esztergom. "L'agitation" reprochée au professeur Balint résidait dans le fait qu'en mars dernier il avait publié un article dans lequel il affirmait que "dans le renouveau liturgique, il doit être tenu compte des traditions respectables du peuple". L'arrestation du professeur Balint s'inscrit après celle de sept jésuites et de sept prêtres séculiers. Dans les milieux catholiques hongrois, l'on se pose la question à quoi le régime de Budapest veut en venir par la réclusion systématique d'individus.

Quant aux "preuves" qui doivent servir à l'accusation des prêtres catholiques du groupe "Regnum Marianum", elles perdent toute leur valeur pour la police et principalement pour le juge d'instruction chargé de l'affaire, car les livres et les brochures qui sont affectivement d'origine occidentale, ne contiennent que des articles de nature purement religieuse. Dans aucun ouvrage il est possible de déceler la moindre trace de politique. Il s'agit principalement de livres en français, destinés à la formation religieuse, qui ont été traduits en hongrois. Qu'il s'agisse principalement de livres français découle du fait qu'un des prêtres arrêtés est le spécialiste bien connu de musique religieuse, Aloysius Werner, qui peu de temps auparavant avait effectué un voyage en France avec l'autorisation du régime de Budapest, et y avait fait la connaissance de musiciens français avec lesquels il entretenait une correspondance suivie. Ces textes ne traitaient que de sujets spirituels et de musique religieuse; ils n'en furent pas moins considérés comme "contacts dangereux avec l'Ouest".

En ce qui concerne le juge d'instruction, il s'agissait du Dr Istvan Bimbo, un "spécialiste" des questions religieuses, réputé pour son parti-pris et sa mauvaise volonté. A ses yeux, seuls les prêtres de la paix peuvent espérer la grâce. Durant le procès, ce juge fut assez souvent en marge de la vérité. Le "procès" lui-même n'en fut pas un, car la défense nommée par l'Etat fut pratiquement mise dans l'impossibilité de construire une thèse valable. Le juge alla même jusqu'à affirmer que l'organisation "Regnum Marianum" ne devait pas être défendue puisqu'elle agonisait en ce moment, raison pour laquelle le bâtiment de l'organisation avait été exproprié en faveur de l'Etat. Ceci n'est qu'un vulgaire mensonge. L'organisation connait un tel succès dans ses activités purement religieuses que l'Etat s'est cru obligé de la priver de sa centrale. Par ce fait toutes les activités furent paralysées.

M. Bernard Wolfe, de Transcona, président du comité des Parcs de la région métropolitaine de Winnipeg, participera au 67e congrès annuel des Parcs et Centres Récréatifs d'Amérique du Nord, à Milwaukee, Wisconsin, du 19 au 23 septembre. Auparavant, soit le 18, il visitera le grand jardin zoologique de Brookfield, près de Chicago. Ce voyage va permettre à M. Wolfe de se renseigner davantage sur les possibilités d'améliorations du jardin zoologique du Parc Assiniboine et sur les programmes d'utilisation annuelle des autres parcs du Grand-Winnipeg. On sait que grâce à son initiative le gouvernement métropolitain de Winnipeg a déjà lancé un vaste programme d'utilisation de nos parcs pendant toute l'année: petits restaurants ouverts pendant douze mois aux parcs Assiniboine et Kildonan; construction prochaine d'une piscine familiale au Parc Kildonan, qui sera prête dès juillet 1966 et servira en hiver de patinoire; centre de ski et de glissade sur toboggan au Parc Kildonan; centre de camping au Parc La Barrière, sur la rivière La Salle, à St-Norbert, etc. A noter que ce Parc La Barrière de 106 acres peut arborer ce beau nom historique grâce à l'intervention personnelle de M. B. Wolfe, et la plaque commémorative à l'entrée du parc est bilingue.

Cette récolte est-elle vraiment "nôtre"?

En se reposant cette semaine de la "Fête du Travail", le dernier pique-nique de l'année, il peut arriver que l'on jette un coup d'oeil sur le long article paru en cette page éditoriale la semaine dernière. (Il serait intéressant, soit dit en passant, de savoir combien d'ouvriers ont écouté un discours ou même un sermon sur la dignité du travail, à l'occasion de cette fête annuelle, combien ont fait une lecture sérieuse, et combien ont profité du mauvais temps pour regarder la télévision et boire de la bière, au lieu d'aller au lac fermer le chalet d'été.) L'épiscopat canadien, en tout cas, semble croire que ce jour est apte à la méditation de grandes vérités, et les rédacteurs sont contents d'avoir un document aussi imposant pour étoffer un peu la page de commentaires. Et quel beau titre ronflant: "La solidarité internationale dans la répartition du produit du travail".

Nous aimons habituellement ces appels à la "solidarité internationale", surtout en temps de guerre entre pays lointains, car nous sentons que la question en litige se règlera en haut lieu, si haut que l'exercice de notre responsabilité n'y peut rien. Il en va de même pour les rapports entre nations. On lit dans le journal que "Le Canada a dit ceci" et "L'Australie a dit cela", mais nous n'avons pas conscience d'avoir dit ceci, pas plus que l'homme de la rue en Australie a conscience d'avoir dit cela. La "solidarité internationale", on est "pour" si ça empêche la guerre et si ça ne coûte pas trop cher en voyages diplomatiques.

En jouissant d'un congé ou en se reposant d'un congé, il y a forte tentation de laisser passer de la même façon la deuxième partie de la manchette: "répartition du produit du travail". Mais ici, après un court instant, l'égoïsme peut bien sonner l'alarme. "Produit du travail" de qui? Regardons et rendons-nous compte qu'il s'agit bien de "notre" travail et, par conséquent, de "note" produit. "Produit" veut dire salaire, profits, et même récolte. Mais alors, faut-il commencer à partager "notre" récolte avec les Noirs d'Afrique, les Américains du Sud, les Chinois et les Indiens orientaux? Les évêques sont-ils tombés dans le communisme?

Non, les pauvres évêques, pressés de s'en aller à Rome pour y discuter de "l'Eglise et le Monde" et surtout de l'Eglise des Pauvres, sont tombés dans le vrai "christianisme" en prônant la répartition par amour de ce que les communistes veulent faire une répartition par haine et violence. Ils n'ont pas posé la question mais, après avoir lu leur texte, on peut se demander si le Canada n'aurait pas été un peu plus dans le ton chrétien en donnant un peu de son blé aux Russes au lieu de tout vendre argent comptant.

Eh bien oui! L'Evangile parle de partage de "tunique", mais les "tuniques" sont plus rares de nos jours que des articles de luxe, des comptes d'épargne, des montagnes de blé, des coupons de rente. La Providence, paraît-il, a destiné les richesses de la terre pour tous les hommes et ceux qui en ont beaucoup, et surtout trop, ont le devoir, en justice, pour ne pas dire en charité, de rendre moins misérables ceux à qui manquent les premières nécessités. Et remarquons que ce n'est pas Paul VI, ce "nouveau" pape un peu austère au dire de plusieurs, qui prêche cette doctrine aux évêques, mais le bon Jean XXIII, dont on vante encore la bonté sans trop écouter les enseignements.

Voyons les sous-titres: "appel à la conscience des hommes", "appel aux nations", toujours un peu en l'air et difficiles à saisir. Mais continuons, et ça y est: "quelques suggestions pratiques". Voici surtout le numéro trois, très opportun au début du mois de septembe: "Qu'on s'applique dans les familles et les écoles, à éduquer les jeunes au sens de la fraternité et de la solidarité intenationale (c'est ça qui a manqué dans notre jeunesse): tant d'occasions sont offertes aux parents et éducateurs, à travers les événements et les circonstances, pour bâtir des jeunes qui se sentiront vraiment membres de la grande communauté humaine".

Bonne pédagogie qui obligera les "vieux" à pratiquer et à méditer afin de pouvoir mieux influencer les jeunes. Il s'agit bien d'eux aussi quand on suggère de favoriser l'envoi de Canadiens partout dans le monde, comme spécialistes, techniciens, professeurs (pourquoi pas comme missionnaires?) pour aider les affamés à remonter la côte autant que possible par leurs propres efforts.

Dans un document d'une telle ampleur, on ne peut pas être trop "pratique", mais, une fois déclenchée la force de la charité, les lecteurs et auditeurs peuvent facilement trouver du concret. Par exemple, à l'occasion des débats en Chambre sur l'aide aux pays étrangers, pourquoi ne pas envoyer une carte postale au député du comté pour l'appuyer ou bien, même, le stimuler dans ce sens? Aussi serait-il utile de se faire corriger la vue, non par un spécialiste, mais par la lecture de l'Évangile. Et on se rendra compte tout à coup que Joe LaTulippe, là-bas, c'est celui dont on parle comme étant un digne objet de bienfaisance. Un sourire ici, un compliment là, une démarche pour aider quelqu'un à trouver du travail, un accueil sympathique à tous sans égard pour leurs habits un peu démodés et leurs visages un peu ravagés, un mot pour aider celui-là à parfaire son éducation, une bourse d'étude, une visite aux malades, une petite pénitence dont le fruit ira pour une bonne cause, voilà les briques dont on construit la "solidarité" et qui ornent à la longue une maison avec salle de banquet pour tous les hommes.

Le nouveau lieutenant-gouverneur du Manitoba, M. Richard S. Bowles, enlève son chapeau au moment où la fanfare de la "Royal Canadian Horse Artillery" lui donne le salut royal devant les édifices du parlement, le 1er septembre, peu après la cérémonie de son assermentation comme représentant de la Reine au Manitoba. Dans la photo, outre le lieutenant-gouverneur, on voit le capitaine John Dangerfield, de la marine, l'assistant-commissaire Harry Maxted, de la gendarmerie royale, et, complètement à droite, M. Gilbert Deschambault, de St-Boniface, aide civil de M. Bowles. Derrière M. Maxted, Mme Bowles. Parmi les personnalités qui prirent part à la cérémonie d'assermentation, on remarquait tout particulièrement les juges des cours d'appel et du banc de la Reine (dont les juges Alfred Monnin et Louis Deniset, de St-Boniface) et les représentants diplomatiques au Manitoba (dont les consuls de France et de Suisse, MM. Damien Giordani et Alexander Rickenbach). (Photo Winnipeg Tribune)

Croire ou ne pas croire au Christ ressuscité, point décisif dans l'union de deux Eglises

A titre de délégué laïc revenant du Synode général de l'Eglise anglicane du Canada, j'aimerais bien pouvoir ouvrir mon appareil de télévision un bon soir pour entendre ce communiqué: "Le Modérateur de l'Eglise unie du Canada et le Primat de l'Eglise anglicane du Canada discuteront publiquement ce soir cette question: Est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ est vraiment ressuscité des morts?".

De fait, il est peu probable que j'entende ou que je voie un tel programme, mais je crois fermement que je le devrai. Au Synode général la semaine dernière, à l'arrière-plan des discussions sur la question de l'Unité de l'Eglise, l'on emprunta un langage tellement technique et théologique que des questions fondamentales comme celle que je mentionne ci-dessus n'ont même pas été posées. Cependant, des questions de ce genre s'élevaient dans mon esprit et me poussèrent à voter contre le "principe d'union" proposé, parce que je sens que cette question et bien d'autres n'ont pas reçu de réponse satisfaisante, et même n'ont pas été soulevées entre l'Eglise anglicane et l'Eglise unie du Canada.

Une question fondamentale

A l'occasion du récent synode de l'Eglise anglicane du Canada à Vancouver, l'assemblée a approuvé en principe un projet d'union avec l'Eglise unie du Canada. Un groupe de laïcs très actifs dans le diocèse de Rupertsland (Winnipeg) s'est opposé à cette adhésion hâtive, en soulevant la nécessité de tenir compte d'autres ouvertures vers l'unité chrétienne. M. D. R. C. Bedson, greffier du cabinet provincial au Manitoba, fut le porte-parole de ce groupe et, sur l'invitation du rédacteur de la Winnipeg Tribune, a bien voulu en donner la raison principale dans un article qui parut en page éditoriale, vendredi dernier. Cette profession de foi, clairvoyante et courageuse, mérite, à notre avis, la plus large diffusion. Nous en présentons une traduction, avec la permission de l'auteur et de la direction de la Tribune. Comme on le sait, M. Bedson aurait pu lui-même nous en fournir une version française élégante si ses autres devoirs lui en avaient laissé le temps.

Deux écoles de pensée

J'aimerais expliquer pourquoi je dis tout ceci. Il me semble qu'en notre société du 20e siècle il existe, généralement parlant, deux écoles de pensée au sujet de la Religion, de Dieu et de l'Eglise.

Un groupe croit en ce qu'il appelle un Dieu "vivant". C'est un Dieu bien distinct de la nature, mais qui cependant intervient de temps en temps dans les événements de la nature. Conséquemment les membres de ce groupe croient que des miracles peuvent se produire. Ils croient que la prière a un but, que Dieu pourrait changer leurs vies et les circonstances où ils vivent: quand ils se tournent vers le passé et considèrent certains détails de leurs vies, ils peuvent constater que, de fait, Il a agi ainsi envers eux.

Ces gens croient au ciel et considèrent que tout ce qui se passe en ce monde n'a qu'une importance passagère, parce que le monde "réel" c'est celui vers lequel toute l'humanité s'achemine. Enfin, ce groupe croit qu'à un certain moment du temps Dieu est actuellement entré dans Son univers sous une forme humaine, qu'Il a vécu la vie et subi la mort de l'homme, et que finalement Il a ouvert à tous les hommes la voie qui conduit à la vie éternelle. Voilà une description très rapide du point de vue de ce premier groupe.

Point de vue différent

L'autre groupe nourrit un point de vue différent au sujet de Dieu, de l'Eglise et de la Religion. Les personnes qui partagent ce second point de vue disent qu'il doit bien y avoir un certain être intelligent derrière l'univers, mais que toutes les idées le concernant ne peuvent être rien de plus qu'une certaine spéculation. De plus, quoiqu'il peut exister une certaine forme de vie au delà du tombeau, nous ne pouvons réellement rien savoir à ce propos. On suppose que les miracles n'arrivent jamais, et l'enseignement et les sciences modernes ont contribué à discréditer toute histoire de miracles, y compris celles qui sont "malheureusement" contenues dans le Nouveau Testament. On permet encore la croyance aux miracles de l'Ecriture, mais cette croyance n'est plus considérée comme une nécessité religieuse.

Ce second groupe croit que les hommes ne peuvent être certains que d'une seule chose, à savoir qu'ils ne peuvent se fier à la spéculation au sujet de ce monde où ils vivent. La vraie force de l'homme et de la religion doit se consacrer à construire un meilleur monde ici-bas, sans consacrer trop de temps au côté spéculatif de la religion. C'est là un résumé succinct du point de vue de ce second groupe.

Il est évident, je crois, que je donne mon adhésion au premier et traditionnel point de vue au sujet de Dieu et de la Religion. Dans un court article de journal il y a peu de place pour expliquer en détail pourquoi il en est ainsi. Mais je voudrais démontrer, toutefois, que la doctrine du second groupe, qui à première vue semble lumineuse et progressiste, n'est de fait qu'une doctrine bien primitive. Selon ses principes, la religion et Dieu sont orientés tout simplement à travailler au service de l'homme. La religion sert à améliorer la condition humaine sur cette terre, tout comme les vieilles idoles des anciennes tribus étaient censées apporter le bienfaits de la pluie et une amélioration des récoltes. Je ne puis considérer une telle religion comme un élément de progrès.

"Principes d'union"

Mon opposition aux "principes d'union" présentés devant le Synode général de l'Eglise anglicane, la semaine dernière, s'appuyait sur le fait que l'Eglise anglicane avait coutume d'adhérer clairement au premier point de vue que j'ai décrit ci-dessus. Ayant adopté les "principes d'union", l'Eglise anglicane semble maintenant accepter le second point de vue. Je m'oppose fortement à ce changement et je suis convaincu que lorsque que d'autres membres de l'Eglise anglicane disposeront de plus de temps pour étudier la question que les courts deux mois et demi écoulés entre la présentation des "principes" en juin, et la décision du Synode général en août, eux aussi, j'en suis certain, s'opposeront audit changement.

Plusieurs membres éminents de l'Eglise anglicane nieront carrément qu'un tel changement s'est produit lors de l'adoption des "principes". Malheureusement je ne puis pas accepter que ces personnes viennent me parler de "principes", quand je découvre trop clairement qu'elles ne parlent de fait que pour elles-mêmes.

Un court exemple démontrera ce que je veux dire. Les principes font allusion aux "Déclarations de foi oecuméniques et Credo des apôtres". Dans l'Eglise anglicane, ces "Credo" sont récités aux offices réguliers et avec pleine connaissance que les déclarations doctrinales anglicanes incitent clairement "recevoir" et à "croire" le Credo. Occasionnellement des membres excentriques du clergé anglican ont maintenu qu'ils ne croient pas au Credo de telle ou telle manière, et donc ont tendu à discréditer la croyance traditionnelle et aussi à mettre en doute l'appartenance à leur propre Eglise. Je pense toutefois qu'il existe un certain degré d'hypocrisie dans leur attitude, et que la ligne de conduite à adopter par ces gens serait tout simplement de donner leur démission, car la position de l'Eglise demeure inchangée, en toute fidélité à la doctrine du Credo.

Les principes d'union imposent un changement d'attitude très significatif par rapport au Credo. Ils soutiennent que les articles du Credo devraient être "reçus" et "honorés". Le mot "crus" a été délibérément enlevé. Je suis persuadé que la nouvelle Eglise projetée ne fera qu'"honorer" les croyances, mais ne se souciera plus de "croire" en elles.

Plusieurs adhérents

Je pense que le premier point de vue au sujet de Dieu, de la Religion et de l'Eglise, que j'ai décrit au début de cet article, n'est pas celui des anglicans seulement. Les catholiques romains, les baptistes, les mennonites, les orthodoxes et plusieurs membres de l'Eglise unie du Canada acceptent aussi ce point de vue. La seule différence qui existe entre les Eglises anglicane et unie, sur ces points de doctrine, c'est qu'un anglican doit "croire" aux articles du Credo, tandis que l'appartenance à l'Eglise unie ne semble pas imposer cette croyance aussi catégoriquement. J'irais jusqu'à dire que certains de mes amis dans l'Eglise unie, qui partagent avec moi le premier point de vue, m'ont dit que cela constitue une véritable faiblesse dans leur Eglise.

Il semblerait donc possible que quelqu'un fasse partie de la nouvelle Eglise projetée, avec très peu de convictions doctrinales. Un homme pourrait rejeter la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le miracle de Noël, l'efficacité de la prière, la réalité de la vie éternelle et l'idée d'un Dieu qui intervient dans la vie des hommes, et demeurer pourtant membre de la nouvelle Eglise. Il n'a qu'à "honorer" les vieilles croyances et à les "recevoir".

Voilà pourquoi j'attendrai avec anxiété ce programme de télévision où les chefs actuels des Eglises anglicane et unie discuteraient ce que je considère les vrais points de doctrine qu'il faut envisager en travaillant à l'union. Le Modérateur, Dr Howse, selon les déclarations qu'on a rapportées, ne croit pas que la résurrection de Notre-Seigneur a vraiment eu lieu. Le chef de mon Eglise, l'archevêque Clarke y croit. Sûrement les membres des deux Eglises anglicane et unie y gagneraient à comprendre ce qu'impliquent les principes d'union, par un débat bien clair de ce point de doctrine chrétienne qui doit nous concerner tous.

Informations Larousse

Les mots sont des choses vivantes

Les néologismes inquiètent souvent les personnes qui ont le souci de s'exprimer correctement.

En général, nous n'éprouvons aucun scrupule à employer des néologismes techniques comme **télévision, mitrailleuse, hitlérisme, proton, poliomyélite**; mais nous hésitons toujours en présence d'un mot d'usage auquel nous n'étions pas habitués, comme **parution, réceptionner, finition** . . .

Jusqu'à quel point devons-nous pousser notre indulgence ou notre intransigeance?

Il ne faut pas oublier que les mots sont des choses vivantes; ils naissent et meurent régulièrement. De 1694 à 1932, il en est entré environ 5,000 dans le Dictionnaire de l'Académie; il en est sorti à peu près le même nombre.

Il est des mots qui font une carrière longue, extrêmement brillante; d'autres qui mènent une vie effacée. Il en est qui, après un départ bruyant, s'éteignent comme des feux de paille. Certains, longtemps persécutés, finissent par être réhabilités par l'usage, souverain maître en la matière.

Au XVIIe siècle, les puristes tels que Vaugelas ou Bouhours condamnaient des mots qui nous semblent aujourd'hui indispensables, comme **impolitesse, ronflement, exactitude, irréligieux, déchirement, savoir-faire.** Au XVIIIe siècle, Voltaire, Rousseau, Diderot faisaient scandale en écrivant **éclectisme, inactif, promiscuité, incoercible, caverneux, chatoyant** . . . Ce n'est qu'en 1762 que le Dictionnaire de l'Académie enregistre **égoïste, persifler, dispendieux, patriotisme.** Et ce n'est qu'en 1798 qu'il admet **acclimater, cynisme, imprévoyance, sagace, confidentiel, entraînement, impudeur, commercial** . . .

Quelle règle devons-nous suivre en présence des néologismes, A cette question, le **Dictionnaire des difficultés de la langue française** (Larousse éditeur) répond de la façon suivante.

"La première chose à faire, c'est de recourir à un dictionnaire qui s'efforce de suivre le bon usage contemporain. Si le mot ne s'y trouve pas, il faut, surtout en écrivant, agir avec prudence.

"Il ne faut jamais s'approprier un mot inconnu que l'on a entendu ou lu, sans s'efforcer de savoir exactement ce qu'il signifie et, autant que possible, pourquoi il a une telle signification. C'est le dictionnaire qui donnera ces renseignements. Il faut également examiner s'il est bien construit, s'il peut s'apparenter à d'autres mots de la même formation, s'il ne fait pas exactement double emploi avec un autre. Si c'est un mot que nous avons lu, la notoriété de l'écrivain qui l'a employée pourra servir de garant.

Il faut se méfier des composés trop longs, des dérivés de dérivés comme **débudgétiser, inévitabilité, représentativité, sélectionnement.** On ne peut pas toujours réaliser des cascades de dérivés comme **règle, régler, règlement, réglementer, réglementation.** Il faut éviter les mots d'aspect inélégant, comme **visionner, auditionner** . . .

"Bref, conclut l'ouvrage Larousse, il faut en cette matière agir avec prudence et sans sévérité exagérée."

A cela tous vous reconnaîtront pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres. (Jn 13, 35)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Dolron

Il y a 10 ans (1955)

Le 15 août 1955, la paroisse de Prud'homme, Sask., célébrait le cinquantenaire de l'arrivée des Filles de la Providence dans cette paroisse. La fête était réhaussée par la présence de Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon. Mgr A. Boucher, P.D., ancien élève des Filles de la Provindence, officiait aux cérémonies religieuses. Parmi les personnes présentes mentionnons Mère Marie-du-Carmel, supérieure générale de la communauté, de St-Brieuc, France, ainsi que Mère St-Victor, la première religieuse à venir à Prud'homme en 1905. Une semaine plus tard, une jeune fille de St-Front, Mlle Henriette Le Strat, faisait son entrée chez les Filles de la Providence à Prud'homme, avec six autres jeunes filles.

On comptait 71,113 religieuses s'occupant d'oeuvres charitables en Allemagne. De ce nombre, 22,904 étaient franciscaines. Durant le dernier conflit mondial on comptait 14,000 religieuses donnant le service hospitalier en campagne; sur ce nombre, 1,329 perdirent la vie dans les périls de guerre.

Au cours de l'année scolaire 1954-55, 8,464 élèves des écoles françaises du Manitoba contribuaient la somme de $3,532.83 au Sou de l'Ecolier en faveur de l'Association d'Education. (Une moyenne de 42 cents par élève de langue française.)

A Ste-Claire (San Clara), Man., on inaugurait le cours secondaire à l'école du village. Jusque là on n'avait eu que le cours de IXe année par correspondance, mais en septembre on avait les IXe, Xe, et XIe années organisées en classes.

Il y a 20 ans (1945)

Un personnage bien en vue de St-Bonface, le Dr N.-A. Laurendeau, mourait en septembre 1945 à l'âge de 61 ans. Natif de St-Boniface, le Dr Laurendeau avait étudié la médecine à Montréal. Il fut maire de St-Boniface pendant deux termes et coroner provincial pendant une quinzaine d'années.

Mlle Irma-Monique Joyal, de Ste-Agathe, recevait de l'Université de Manitoba la bourse Isbister décernée aux étudiants de XIe année qui ont le mieux réussi leurs examens.

La paroisse de Laflèche, Sask., offrait un banquet à une vingtaine de marins, soldats et aviateurs de cette localité revenus de la guerre. Plus de 300 personnes assistaient à ce banquet agrémenté d'un programme musical dirigé par Mlle Armande Brunelle.

Son Exc. le cardinal J.-M. R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, présidait au sacre simultané de deux évêques, LL. Exc. NN. SS. A. Jordan et R. Routhier, tous deux Oblats de Marie Immaculée. Le cardinal était assisté de Son Exc. Mgr W.-M. Duke, de Vancouver, et de Son Exc. Mgr Langlois, vicaire apostolique de Grouard. La cérémonie avait lieu à St-Albert, Alta. (Mgr Jordan est aujourd'hui archevêque d'Edmonton alors que Mgr Routhier est toujours à Grouard.)

Il y a 30 ans (1935)

M. l'abbé J.-E. Cahill, qui avait été prêté au diocèse de Regina, revenait à Winnipeg où il étai nommé curé de la cathédrale Ste-Marie. M. l'abbé Cahill fut élevé à la prélature romaine quelques années plus tard. La même liste de nominations annonçait le transfert de M. l'abbé Léo Marchand, de Ste-Claire, à Fisher Branch et la nomination de M. l'abbé Charles Vachon, nouveau prêtre, au poste de vicaire à Ste-Rose du Lac.

En pleine campagne électorale, le premier ministre R.-B. Bennett, "conscient de la gravité de sa déclaration" déclarait à la radio qu'il ne permettrait pas que le Canada se mêle aux querelles étrangères et participe à une guerre européenne. (Exactement quatre ans plus tard, sous un autre gouvernement, le Canada était plongé dans la guerre jusqu'au cou.)

Le sénateur Huey P. Long, "dictateur" politique de la Louisiane était assassiné par le Dr C.-A. Weiss, un adversaire politique. Les gardes de corps de Long abattaient l'assaillant.

Le port de Churchill, Man., avait expédié un million et demi de boisseaux de blé au cours d'une semaine. Le gouvernement venait de vendre un million de boisseaux à des gouvernements étrangers. Le prix minimum fixé par le gouvernement était de 87½ cents du boisseau.

Il y a 40 ans (1925)

Le premier ministre W.-L. Mackenzie-King annonçait une élection pour le 29 octobre. Le parlement avait augmenté de 10 le nombre de sièges aux Communes. C'est l'Ouest du pays qui bénéficiait le plus de ce changement. Dans l'Est, seule la Nouvelle-Ecosse y perdait; ses représentants tombaient de 16 à 14. Dans l'Ouest, le Manitoba augmentait sa représentation de 15 à 17 députés; la Saskatchewan allait de 16 à 21; l'Alberta de 12 à 16, et la Colombie-Britannique de 13 à 14.

Malgré la rareté du travail dans les usines en Nouvelle Angleterre, on estimait à 2,137 le nombre de Canadiens-français qui avaient émigré du Québec aux Etats-Unis.

Il n'y avait pas seulement qu'au Canada que les gens aimaient lever le coude. On rapportait qu'en Suisse on dépensait 750 millions par an (on ne dit pas si cette somme était en francs ou en dollars), alors qu'on ne dépensait que 350 millions pour le pain, 410 millions pour le lait, et 96 millions pour l'éducation. (Que ce soit en francs ou en dollars, la proportion reste la même, et elle est fantastique.)

A Letellier les battages étaient en pleine marche malgré une température indécise. Le rendement était assez bon bien que de quantité et qualité moindre qu'en 1924.

M. Hector Allard, actuel ambassadeur du Canada à Copenhague, était nommé assistant professeur de français à l'Université de Manitoba.

La pêche commerciale dans les provinces des prairies donnait des résutats accrus au cours de 1924. La valeur totale des prises dans les trois provinces était de $2,054,162. Au Manitoba il y avait eu augmentation de $211,968; en Saskatchewan, augmentation de $195,849; alors qu'en Alberta on accusait une diminution de $99,630.

Les travaux d'excavation entre les rues Colony et Vaughn à Winnipeg commençaient en vue de la construction du nouveau magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Il y a 50 ans (1915)

Le 25 août, l'hon. Edward Brown, trésorier provincial, était élu à Le Pas par acclamation. Son adversaire conservateur, M. H. Halcrow, retirait son nom à la dernière minute. La veille, Le Pas avait été envahi par la presque totalité du cabinet provincial. Les orateurs avaient été le premier ministre Norris, l'hon. T.-H. Johnson, ministre des Travaux Publics, l'hon. Edward Brown, le candidat libéral et le trésorier provincial, ainsi que l'ex-député le Dr Orok. Le correspondant de Le Pas terminait le compte rendu de l'assemblée par ces paroles: "Une seule note discordante dans tout ceci: c'est que l'élément canadien-français n'a pas été gratifié d'un seul discours en français. Pourquoi cette lacune?"

Un M. Smith, de Elie, Man., faisait l'acquisition d'une nouvelle automobile. C'était la treizième dans la région. La chronique ne donne pas la marque de cette voiture.

A la suite du rappel de M. l'abbé Claveloux par le gouvernement français pour service militaire, Mgr Béliveau faisait les changements suivants: M. l'abbé Jacques Bertrand, secrétaire de Mgr, devenait vicaire à Ste-Rose du Lac; M. l'abbé Moreau, vicaire à Ste-Rose du Lac, devenait curé de Vannes en remplacement de M. l'abbé Claveloux; M. l'abbé Létourneau, vicaire à Woodridge, devenait vicaire de M. l'abbé St-Amant (plus tard Mgr), curé de St-Jean-Baptiste.

Après trente années de brillants services rendus, le juge L.-A. Prud'homme prenait sa retraite. Le juge Prud'homme avait été juge de la cour de comté de St-Boniface.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.



Tirage Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Redaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél. 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée

A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 7 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville de St-Boniface. Comme la Chambre de Commerce de St-Boniface avait exprimé le désir de rencontrer le conseil de Ville pour discuter de certains problèmes d'intérêt mutuel, le conseil de Ville avait invité la Chambre de Commerce à se présenter en délégation. Vu que mardi soir était celui de la séance des comités, M. le Maire réunit les comités en conseil spécial pour recevoir la délégation de la Chambre de Commerce. M. Denney, président, était accompagné du vice-président, M. Courchêne, de M. Lees, président sortant de charge, et de plusieurs membres de son exécutif. Après avoir défini les buts de la Chambre de Commerce et de son rayonnement dans la vie communautaire, M. Denney précisa le but de la rencontre qui était de discuter: 1) la révision des limites des quartiers électoraux ou municipal; 2) les projets du centenaire; 3) le bill 20 de la législature provinciale en ce qui a trait à la durée du terme d'office des maires et des échevins.

M. Denney fit lecture d'un mémoire où il dit que la Chambre de Commerce, désireuse de voir le principe de représentation par la population bien respecté, et vu la disproportion qu'il y a entre les quartiers, se demande ce qu'il est advenu des diverses études au sujet de ce problème; il cite le comité De Leeuw en 1959 suivi d'une enquête indépendante, composée du juge Monnin, de M. Charland Prud'homme et de M. Johnson, qui ont fait leur rapport il y a déjà quatre ans et demande pourquoi le public n'a pas été tenu au courant des résultats de ces rapports.

A propos des projets du Centenaire, M. Denney dit, que, bien que la Chambre de Commerce soit désireuse de jouer un rôle actif dans les fêtes du Centenaire, elle n'a pas été tenue au courant de la manière dont elle pourrait y contribuer et se plaint du manque de liaison entre la Ville et toutes les organisations qui aimeraient y prendre part.

M. Denney demande aussi pourquoi la Ville a arrêté son choix sur le projet des trois arènes au lieu d'une, telle que proposée par le comité des citoyens. Il demande aussi des précisions sur le coût du projet et de l'entretien des trois arènes.

Au sujet du Bill 20, la Chambre de Commerce aimerait discuter du pour et du contre de ce règlement avec les représentants de la Ville avant de formuler une opinion. Vu que la Chambre de Commerce a nommé un comité pour étudier ce sujet, elle croit qu'il serait avantageux d'étudier ce problème ensemble.

M. le Maire félicita la délégation de l'intérêt qu'elle prend aux affaires civiques et fait remarquer que la Ville n'ignore pas l'existence de la Chambre de Commerce puisqu'elle lui vote un octroi substantiel tous les ans et que plusieurs membres du conseil de la Ville assiste à ses assemblées; il demande aux échevins de poser des questions à la délégation afin de pouvoir faire la lumière sur les problèmes qu'ils ont soulevés.

L'échevin Ursel demande si, dans d'autres modes de redistribution du vote, il serait possible d'élire des représentants de l'élément canadien-français; M. Denney dit que la représentation par la population est la manière la plus équitable et déclare que ce n'est pas le but de la Chambre de Commerce de dire au Conseil comment il doit arriver à une distribution équitable, mais elle voudrait étudier avec le conseil les moyens d'y arriver.

M. le Maire dit que le conseil a accepté en principe la nouvelle distribution des quartiers, telle que soumise par M. Appleby, avocat de la ville, et M. M. Prud'homme, greffier, et qui avait été demandée par le conseil afin de soumettre un projet de division; ces messieurs ont consulté la division de l'évaluation du Metro et sont arrivés à un remaniement qui semble équitable au Conseil; le Conseil a retardé l'adoption de cette nouvelle division afin de permettre à la Chambre de Commerce de présenter ses opinions à ce sujet.

La division actuelle des quartiers donne les chiffres suivants: quartier 1, 7379 votants; quartier 2, 3679; quartier 3, 4956; quartier 4, 4537; quartier 5, 3864, et représente au point de vue géométrique un casse-tête chinois. Malheureusement, nous n'avons pas de chiffres pour la nouvelle division mais au point de vue géométrique c'est aussi chinois qu'auparavant.

Bien qu'il faille tenir compte de la distribution des bureaux de vote et de la division de la Ville en deux districts scolaire, il me semble qu'il devrait être possible d'arriver à une distribution géométrique ou géographique qui ne serait pas aussi compliquée; on pourrait éviter la confusion créée lorsque les habitants d'un même quartier sont appelés à voter sur des règlements scolaires qui n'affectent qu'une partie du quartier; la nouvelle distribution semble créer de nouveaux secteurs ou cette confusion règnera.

M. le Maire souligne que la Ville était tenue de ne pas révéler les recommandations du rapport Monnin avant qu'il ait été adopté en principe par le Conseil; et comme le Conseil n'a pas jugé bon de l'accepter il n'a pas été rendu public. M. le Maire souligne que cette commission n'a rien coûté à la Ville puisque les membres n'ont pas voulu accepter de dédommagement. M. le Maire souligne aussi que, bien que les échevins soient élus comme représentants d'un quartier, ils ont à s'occuper des problèmes qui concernent l'administration de la Ville en entier. L'échevin McGuiran demande si la Chambre de Commerce a des idées définies sur le nombre de quartiers qu'on devrait avoir. M. Denney répond que tout ce que la Chambre recherche, c'est de l'information. Le Maire croit que la Chambre devrait avoir suffisamment de temps pour étudier la question et proposer des suggestions. M. Denney demande que tous les rapports soumis au Conseil soit mis à la disposition de la Chambre de Commerce. M. Hunter, de la Chambre de Commerce, suggère qu'une révision des divisions électorales soit faite tous les dix ans vu l'accroissement considérable de la population. On demande s'il y a possibilité de créer d'autres quartiers ou s'il y a des limites au nombre d'échevins. L'échevin Guyot dit que la charte de la Ville précise que la Ville est divisée en cinq quartiers avec deux échevins par quartier, mais qu'il est relativement facile de faire amender la charte.

L'échevin Van Belleghem demande si la Chambre de Commerce a étudié cette question uniquement au point de vue de représentation par ce nombre ou bien si elle considère l'élection des échevins par la Ville entière sans délimitation de quartiers. M. Denney répond que leur présence ici est uniquement dans le but d'obtenir l'information nécessaire: "nous ne nous sommes pas formé d'opinion au préalable". Un des membres de la délégation se demande s'il est nécessaire d'avoir 10 échevins, vu le petit nombre d'électeurs dans notre Ville? Le Maire répond que cette question a été étudiée mais que, vu l'accroissement considérable de la population actuellement et les projets de grande envergure prévus pour l'avenir, il serait sage d'augmenter le nombre de quartiers, car il croit qu'il est avantageux que les échevins soient très près des contribuables qu'ils représentent. L'échevin Ursel espère que la Chambre de Commerce, après avoir étudié la question, pourra soumettre des recommandations qui pourraient contribuer à une meilleure distribution du vote. M. Denney espère que la Chambre de Commerce aura l'occasion de présenter son opinion sur ce sujet intéressant.

Pour ce qui a trait aux projets du Centenaire, M. le Maire dit qu'il y avait eu un comité, nommé comité du Maire, de former pour étudier un projet du Centenaire; en plus, la Ville avait nommé un comité officiel du Centenaire et que ce comité en faisant son rapport au comité du Centenaire au lieu de faire rapport directement au Maire, s'était divorcé de son but qui était d'être un comité aviseur pour le Maire. La Chambre de Commerce se plaint du manque d'information au sujet du Centenaire. Cependant, le comité officiel du Centenaire avait inséré des annonces dans les quotidiens et les hebdomadaires demandant à toutes les organisations ou les individus de soumettre des projets. La Société Historique avait soumis certains projets, le comité du Centre Louis Riel avait proposé le sien et le comité des citoyens proposait une grande arène; vu l'impossibilité de donner suite à tous ces projets, qui auraient coûté au-delà d'un million, le comité du Centenaire avait recommandé le projet du Centre Louis Riel et de l'arène.

Le Conseil, après avoir étudier les recommandations, s'arrêtait sur un projet de trois arènes plus petits mais qui seraient d'une plus grande utilité pour toute la population et recommandait cette décision au gouvernement provincial comme projet définitif.

M. le Maire continuant, disait que la Ville n'est pas surtout inquiète du sort des grandes ligues professionnelles de hockey, mais croit qu'il est de son domaine de voir à ce que tous les citoyens puissent bénéficier d'arènes qui seraient situées à proximité des centres récréatifs dans les différents secteurs de la Ville; la Ville a l'appui de tous les Centres communautaires ainsi que des Clubs Winakwa et Norwood, qui ont affirmé par écrit, leur enthousiasme envers ces projets. Ce qui inquiète la Chambre de Commerce est la question de finance pour l'opération de ces arènes et elle demande à la Ville de lui donner des chiffres concrets à ce sujet. M. le Maire dit qu'un comité spécial de la Ville a été formé, mais qu'il n'a pas encore les chiffres à soumettre; toutefois, dit-il, il ne croit pas que les revenus anticipés soient suffisants pour l'opération des arènes et que la Ville sera appelée sans doute à suppléer pour faire un succès de ces entreprises. Puisque ces arènes seront bâtis pour le plus grand bien des citoyens, il n'est que raisonnable que des fonds publics soient affectés à l'opération efficace de ces arènes.

L'échevin Guyot, président de la Commission des parcs, dit que beaucoup de gens avaient critiqué la décision de la ville lorsqu'elle avait construite trois piscines au lieu d'une grande piscine couverte; mais lorsqu'on regarde les chiffres, l'on aperçoit que les trois piscines répondent bien au besoin des citoyens.

M. Denney dit que la Chambre de Commerce aimerait qu'il y aurait une liaison plus étroite entre la Chambre de Commerce et la ville afin de pouvoir participer efficacement aux fêtes du Centenaire.

Au sujet du Bill 20 de la législature provinciale qui a trait à la longueur du terme d'office des maires, préfets, échevins et conseillers, la Chambre de Commerce a un comité qui étudie cette question et demande à la ville s'il y aurait moyen d'étudier ensemble cette question.

M. le maire dit qu'il aimerait connaître l'opinion de la Chambre de Commerce sur ce sujet au plus tôt parce que la ville devra fournir son opinion à l'Urban Association d'ici deux semaines.

M. Denney dit que son comité n'a pas fait rapport encore, mais qu'il s'efforcera de soumettre un rapport au Conseil, lundi prochain. Il termine en remerciant le maire et le Conseil pour la bonne et franche discussion qui a eu lieu ce soir; M. le maire les félicite d'être venus en aussi grand nombre et espère qu'ils continueront à s'intéresser aux affaires publiques.

La discussion avait duré au-delà de 2 heures et demie, et le Conseil vota une motion de donner à la Chambre de Commerce toutes les informations nécessaires en ce qui a trait à la redivision des quartiers; les autres sujets étant laissés à l'étude.

Après avoir entendu les autres délégations qui voulaient, soit acheter un terrain, ou demandaient une modification dans le zonage, les comités décidèrent d'ajourner à mercredi soir à 7 h.

Il me semble que la ville devrait retarder l'adoption des nouveaux quartiers électoraux de la ville et devrait publier les changements qu'elle projette de faire et fournir les chiffres nécessaires afin de permettre à toutes nos organisations civiques ou patriotiques d'étudier la question et de voir si une meilleure division des quartiers ne nous permettrait pas d'augmenter la représentation canadienne-française au Conseil de ville.

A lundi prochain.

Remerciements

Les familles Proteau et Vottox remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie par offrandes de messes, de bouquets spirituelles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de leur soeur et tante, Mlle Eliza Proteau.

Le Dr Thomas L. Marsh est nommé au ministère de la Santé nationale

OTTAWA — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé la nomination du Dr Thomas L. Marsh, 57 ans, de Winnipeg, au poste de consultant en recherches sur l'hygiène dentaire publique pour le ministère.

Né en Angleterre, le Dr Marsh est venu au Canada avec ses parents en 1908. Il a fait ses études à l'Université de Toronto où il a obtenu en 1932 un diplôme en art dentaire. Il a ensuite eu son diplôme en hygiène dentaire publique en 1952 à l'Ecole d'hygiène de l'Université de Toronto.

Pendant son séjour à Winnipeg, Mme Régine Marsh (née Chevrier) a pris une part très active dans le monde du théâtre. Grâce à son initiative, l'Association des Amis du Théâtre Amateur s'est répandue dans l'Ouest canadien. A St-Boniface, Mme Marsh a contribué à la création d'un atelier pour jeunes, qui prennent la relève au Cercle Molière.



L'Association Québec-Manitoba annonce un récital de la vedette internationale Pauline Julien pour le samedi 25 septembre, à 8 h. 30, à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue de la Cathédrale, à St-Boniface. Cette soirée de gala sera sous la présidence d'honneur du maire de St-Boniface et de Mme Joseph Guay. Les bénéfices de ce gala seront versés au "Centre Louis Riel". (Le jeudi soir 23 septembre, à 8 h. 30, Pauline Julien donnera un récital à Notre-Dame-de-Lourdes.)

Avis aux normaliens et normaliennes

L'Association d'Education rappelle aux futurs élèves de l'Ecole normale qu'elle met à la disposition de ceux d'entre eux qui en auraient besoin, un Prêt d'honneur destiné à les aider à défrayer le coût de leurs études.

Pour obtenir les formules de demande de Prêt d'honneur, ou pour tout autre renseignement au sujet de ces Prêts, prière de s'adresser au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, à St-Boniface; téléphone: CH 7-2394.

Le Comité de publicité de l'A.E.C.F.M.

Le Régime de Pensions du Canada et ses avantages

Voici ce que le Régime de pensions du Canada apportera aux personnes qui, comme Mary Todd, infirmière âgée de 22 ans, gagnent $310 par mois ($3,720 par année).



Si le revenu de Mary se maintient à ce niveau jusqu'à ce qu'elle ait 65 ans, elle retirera à cet âge une pension mensuelle de $77.50 du Régime de pensions du Canada, plus $75 de la Sécurité de la vieillesse.

Puisque Mary aura la possibilité de payer ses cotisations pendant 43 ans, elle aura droit à la même pension, même si pendant 6½ ans ou moins son revenu était inférieur ou nul.

En fait, la pension de retraite de Mary sera probablement plus élevée car, à mesure qu'elle obtiendra de l'expérience et que son revenu augmentera, sa pension augmentera aussi. De plus, afin que les montants des prestations gardent leur valeur réelle, ils seront ajustés à mesure selon les changements du coût de la vie et de la moyenne des salaires, et selon le coût de la vie, une fois que les prestations seront payables.

Si Mary continue à travailler et devient invalide après 1970, elle aura droit à une pension d'invalidité de $83.12 par mois jusqu'à 65 ans. A partir de ce moment-là, elle touchera sa pension de retraite en plus de sa pension de la Sécurité de la vieillesse de $75 par mois.

Si, par contre, Mary meurt après 1967, ayant payé ses cotisations jusque-là, une somme de $465 sera versée à ses héritiers lors de son décès.

Que vous coûtera le Régime?

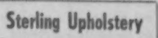
Si, comme Mary, vous êtes employé et que votre revenu soit de $3,720, réparti sur toute l'année, votre cotisation sera de $4.68 par mois et votre employeur versera pour vous le même montant.

Le Régime de pensions du Canada ne s'applique pas dans la province de Québec qui possède un régime semblable, lequel sera coordonné avec le Régime de pensions du Canada.



Publiée par autorité du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Canada, l'honorable Judy LaMarsh.

CP-05CF





Mme Thomas-J. Hogue, que l'on voit dans la photo, célébrait son 87 anniversaire de naissance le 26 juin. A cette occasion, parents et amis se réunissaient à la demeure des gendre et fille de la jubilaire, M. et Mme William Dawyduk, avenue Edison, North Kildonan, pour un souper-buffet. Mme Hogue est mère de huit enfants: Raymond, de Cochenour, Ont., Aimé, de Bissett, Man., Thomas, de St. James, Mme Maurice Pariseau, de St-Boniface, Mme Dawyduk, Jean, de Sudbury, Ont., Joseph et Albert, de Winnipeg.

Petites Notes

Invitation

Les Dames Auxiliaires de l'Association de Médecine Vétérinaire du Manitoba invitent cordialement tous les Manitobains au Café qu'elles organisent pour le jeudi 16 septembre, de 11 h. 30 à 2 h., au Théâtre de la Mode de la Baie d'Hudson, 5e étage.

Les profits seront destinés à: bourses d'études, fonds de recherches, prêts aux étudiants, l'Association des enfants retardés du Manitoba, la division manitobaine de la société canadienne pour l'arthrite et les rhumatismes.

Il y aura vente de pâtisseries et d'articles de fantaisie et de nouveauté.

Recevront les invités: Mmes J. English et B. Balko. M. le docteur E. Clark présidera la cérémonie d'ouverture. Les autres dames responsables sont: MM. J. Houston, W. Jones, N. Nash, J. McGowan, J. Isa, N. Peters, J. R. Singleton, E. Adamov et G. D. Phillips.

• • •

Naissance

M. le Dr et Mme Ernest Létourneau (Louise Morier) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, Charles, à Verdun, France, le 31 août. Heureux grands-parents, MM. et Mmes M. Létourneau et Guy Morier, de St-Boniface.

Mariages

DROLET—FISETTE

En la basilique de St-Boniface le samedi 28 août, à 5 h. 30 p.m., M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Eugénie Fisette, fille de feu Joseph Fisette et de Marie-Josèphe Gagné, à M. Réjean Drolet, fils de M. et Mme Jules Drolet, de St-Raymond, comté de Portneuf, Québec.

M. Edouard Fisette, oncle de la mariée, et M. Jules Drolet agissaient comme témoins.

La mariée était ravissante dans sa longue robe d'organza sur taffetas, garnie d'appliqués de dentelle et munie d'une traîne. Son voile trois quarts était retenu par une couronne de muguets. Son bouquets était composé de glaïeuls teintés bleu pâle.

MM. Raynald Guay et Walter Berlasso étaient huissiers. Pendant la cérémonie, M. Georges Paquin interpréta quelques cantiques, accompagné à l'orgue par Mlle Jeannine Mousseau.

Un banquet suivit au gymnase de Holy Cross. M. Roger Levasseur, beau-frère de la mariée, était maître de cérémonies. De nombreux parents et amis vinrent offrir leurs voeux au nouveau couple.

Parmi les invités on remarquait le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., et M. l'abbé Pierre Gagné, oncles de la marié, M. l'abbé Albert Fréchette, cousin de la mariée, M. et Mme J. Drolet et leur fille, Christiane, M. et Mmes Gaétan Drolet, ainsi que leurs trois fils.

Les nouveaux époux résideront à Montréal. M. Réjean Drolet est diplômé en Commerce de l'Université Laval et employé du Canadien National, tandis que son épouse est institutrice.

• • •

DESORCY—RIVARD

Le 28 août, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, M. Bernard Désorcy unissait sa destinée à celle de Mlle Lucille Rivard. Celle-ci, accompagnée de son père, M. Alex Rivard, de Monominto, était revêtue d'une longue robe blanche garnie d'appliqués de dentelle; une fleur retenait son voile court à ses cheveux.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Rivard et Rose-Marie Désorcy, soeurs respectives des mariés, revêtaient des toilettes roses identiques. Chacune portait un bouquet de glaïeuls et la mariée des roses rouges parsemées de forsythies. Les garçons d'honneur étaient Gérald Désorcy et Denis Rivard, frères respectifs des mariés.

Selon la nouvelle liturgie, le célébrant, le R. P. Jean Tétrault, P.B., oncle du marié, vint à la porte de l'église présenter l'eau bénite aux futurs époux. Puis, aux son de l'orgue la procession s'avança suivie des nombreux parents et amis venus prier pour le bonheur de ce nouveau couple. Les huissiers étaient MM. Jean Désorcy et André Rivard.

Après la cérémonie, un succulent souper fut servi à l'hôtel Windsorian, et le soir, tous les invités se divertirent en la salle paroissiale de Richer. Les musiciens charmèrent les invités, qui se surpassèrent en générosité lors de la "présentation".

Décès

M. ZACHARIE LEMIRE

Le vendredi 20 août est décédé à sa résidence, 104, rue Horace, St-Boniface, M. Zacharie Lemire. Il était âgé de 78 ans. Né au Québec, il vint habiter au Manitoba en 1898.

Le défunt laisse dans le deuil neuf fils, Xyste, Nérée, Wilbrod, Léonille, Armand, Antoine, Ejide et Ulysse, tous de Vancouver, et Isidore, de Gem, Alta; six filles, Mmes W. Duval (Oliva), de Winnipeg, G. Turcotte (Marguerite) et C. Bertrand (Odile), de St-Boniface, J. Fillion (Solange), de Vancouver, L. Manseau (Armande), de Dorval, P.Q., et A. Holder (Rita), de Churchill; deux frères, Nestor, d'Arborfield, Sask., et Albini, de Winnipeg; deux soeurs, Mme Amanda Dupont, de St-Boniface, et Mme George Woodford (Béatrice), de Salt Lake, Utah; 60 petits-enfants et 76 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le lundi 23 août, à 9 h., au salon funéraire Green Acres. Le service fut chanté à l'église du Précieux-Sang par le R. P. A. Lemoine, O.M.I. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Remerciements

Les enfants de M. Zacharie Lemire remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou par leur assistance aux prières et aux funérailles. Un merci spécial au Père Lemoine, aux religieuses Chanoinesses pour les frais du chant et aux Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Il enseigne le français à Carlisle, Penn.

M. Michel-L. de Repentigny, qui vient de passer ses vacances à St-Boniface avec son épouse, née Céline Jubinville, autrefois de St-Claude, quittait le Manitoba mardi de cette semaine pour se rendre à Carlisle, Pennsylvanie, où il enseignera cette année les langues modernes et la littérature française aux élèves du Collège Dickinson. Depuis deux ans il enseignait à l'école normale de l'état de Kansas, à Emporia, Kansas.

Natif d'Ottawa, il est le fils de M. et Mme Emmanuel de Repentigny. Son père, sergent d'aviation, et toute la famille quittaient Ottawa pour la base de Winnipeg il y a six ans. Michel termina donc ses études secondaires au Collège de St-Boniface, de 1959 à 1962. Muni de son baccalauréat ès arts, il s'inscrivit à la faculté des lettres de l'Université Laval, à Québec. Après son stage d'enseignement au Collège Dickinson de Carlisle, Penn., il retournera à Laval pour compléter ses études en vue du doctorat ès lettres.

Le jeune professeur de français est membre de l'Association des Langues Modernes du Kansas et de l'Association Américaine des Professeurs de français.

Ses parents demeurent maintenant à 27, boulevard Cornwall, St. James. Il avait épousé Céline Jubinville à St-Boniface le 26 décembre 1964.

REMERCIEMENTS

La Fraternité Ste-Rose de Viterbe du Tiers-Ordre, de St-Boniface, désire remercier tous ses amis et bienfaiteurs qui ont participé au tirage du 7 juillet.

Les gagnantes du tirage furent: 1er prix, Mlle Mariette Baudoux, prix de vente, Mlle Baudoux; 2e prix, Mme Rose Moiney, prix de vente, Mlle Dubé; 3e prix, Mme Audrey Neill, prix de vente, Mme W. Tétreault.

Précieux-Sang

Bazar

Le bazar paroissial du Précieux-Sang aura lieu le dimanche 3 octobre. Les profits iront au fonds de construction de la future église et pour des paniers de Noël aux pauvres.

Toutes celles qui auraient quelques articles à donner pour la "pêche miraculeuse" qu'elles les apportent le plus tôt possible à Mme M. Dufault, 284, rue Marion (tél.: 233-6102); articles variés pour vendre chez Mme E. Ritchot, suite 4, 137, rue Horace (tél.: 233-1640); pâtisseries variées et surtout des tartes chez Mme Louis Vandale, 347, rue Dubuc (tél.: 233-1937); comptoir du numéro "7 chanceux", objets neufs ou usagers mais bons, chez Mlle Cécile Chénier, 221, rue Marion (tél.: 247-3702).

SOUS LE TRÈFLE D'OR

Visiteuses

Le lundi 30 août, les guides de St-Boniface avaient le plaisir d'accueillir un groupe de "girls scout" et "junior troops" de la paroisse Assomption, de Rickfield, Minn, E.-U.

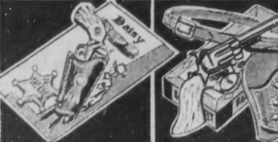
Après un rapide tour de Winnipeg, celles-ci furent invitées à une excursion à bord du "Paddle- wheel Queen" et à un souper à la salle Jubinville. La journée se termina par une série de visites au poste CKSB, aux hôpitaux Taché et général St-Boniface, et au parc LaVérendrye.

Ces 30 visiteuses étaient accompagnées de quatre chaperons qui se sont déclarés surpris de l'appui accordé à nos guides par l'Eglise, et étonnés de l'importance du groupe français de St-Boniface.

Charlotte CABANA.

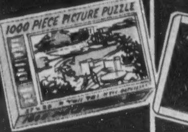
77¢ / 88¢ WOOLWORTH vente de jouets

VENTE DE JOUETS 88¢ • VENTE DE JOUETS 88¢ • VENTE DE JOUETS 88¢ • VENTE DE JOUETS 88¢











ENSEMBLE DE PISTOLET DAISY, comprenant pistolet, étui de pistolet et insigne de shérif......PRIX 88¢

ETUI À PISTOLET ET PISTOLET pour le petit cowboy. Pistolet à capsules très amusant pour les jeunes....................PRIX 88¢

MITRAILLEUSE DE 14" en métal avec moteur à friction. Peinturée de couleurs brillantes........PRIX 88¢

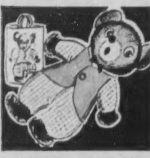
MITRAILLEUSE DE 19½". Grosse mitrailleuse avec gâchette. Fait du bruit et des étincelles.....PRIX 88¢

USTENSILES CORNFLOWER. Ensemble en plastique idéal pour compléter tout ensemble de table de fillette...................PRIX 88¢

JEU DE 10 QUILLES. Gros jeu de 10 quilles avec 2 boules en plastique durable. Procurera des heures de plaisir...................PRIX 88¢

CASSE-TÊTE DE 1000 MORCEAUX représentant un magnifique paysage. 27" x 20"................PRIX 88¢

ARDOISE ET SAC DE PLASTIQUE. L'ensemble comprend: craies blanches et de couleurs, craies à dessiner, cahier à colorier et éponge. PRIX 88¢



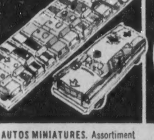
OURS EN PELUCHE. Voici un jouet que tous les enfants aimeront. Disponible avec sac à poignées. PRIX 88¢



OURS EN PELUCHE AVEC GRELOTS

Faites grouiller cet ours en peluche et vous entendrez le son des grelots. Jouet idéal pour le bambin..............

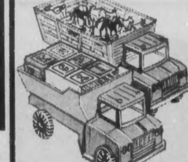
PRIX 88¢



AUTOS MINIATURES. Assortiment de 10 autos miniatures de belles couleurs, à moteur puissant à friction ....PRIX 88¢



SINGE SUR MOTO. Ce singe évoluant sur motocyclette constitue un article très amusant......PRIX 88¢



CAMIONS EN POLYÉTHYLÈNE INCASSABLE

Choix de camion avec 16 animaux de ferme ou camion à bascule avec 6 blocs. Les deux en polyéthylène incassable....

PRIX 88¢



XYLOPHONE. Pour le musicien de la famille. Vous pouvez jouer facilement tous vos airs favoris..PRIX 88¢










CHIEN À TIRER. Quand on le tire, un grelot tinte. Non toxique et lavable..................PRIX 88¢

ANE. Cet âne avec des yeux brillants est le jouet préféré des enfants. En différentes couleurs.......PRIX 88¢

JOUET À PRESSER. Les bambins aimeront presser ce jouet durable, hygiénique et sûr..... ..PRIX 88¢

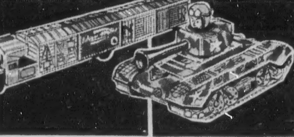
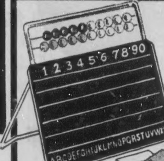
POUPÉE REMBOURRÉE admirablement vêtue avec robe et chapeau. Figure peinte et chevelure. PRIX 88¢

DAMIER. Jeu de 24 dames en plastique, emboîtables, avec damier en masonite.............PRIX 88¢

SERVICE À THÉ. Un article idéal pour la petite hôtesse de la maison. Non toxique, solide et lavable...... PRIX 88¢

SERVICE À THÉ. Ce service comprend tous les morceaux pour les réceptions de l'après-midi. PRIX 88¢

TOUPIE MUSICALE. Un jouet idéal pour tous les bambins. Faites-la tourner et écoutez........PRIX 88¢

CARROUSEL AVEC SINGE. Ce carrousel mécanique fournira des heures de plaisir.........PRIX 88¢

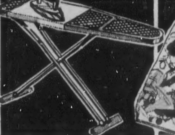
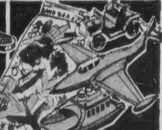
TRAIN CAPITAL. Ce train à friction avec sifflet avertisseur comprend une locomotive et 4 wagons....PRIX 88¢

CHAR D'ASSAUT M-1 de couleur brillante et avec moteur à friction. Le conducteur bouge.........PRIX 88¢

TABLEAU NOIR DE 16" x 12"

Ce tableau noir a un cadre en acier tubulaire, avec boulier de 20 boules en plastique, craie et brosse. Pieds pliants........

PRIX 88¢

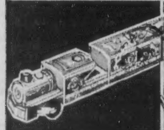




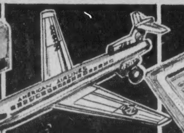
POUSSAH MUSICAL. Un jouet qui procurera des heures de plaisir. Grelots à même..........PRIX 88¢

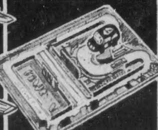
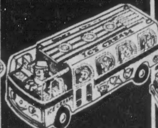
ENSEMBLE À REPASSAGE avec planche à repasser en plastique de 20" x 5⅛" et fer..........PRIX 88¢

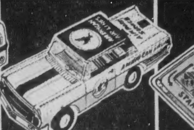
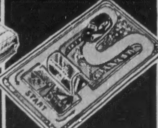
ENSEMBLE MILITAIRE contenant suffisamment d'avions, bateaux, camions et voitures pour amuser tout garçonnet...............PRIX 88¢

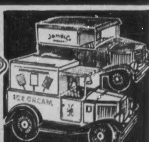
VENTE DE JOUETS 77¢ • VENTE DE JOUETS 77¢ • VENTE DE JOUETS 77¢ • VENTE DE JOUETS 77¢







TRAIN À ANIMAUX. Train express à friction, de couleurs brillantes, et montrant plusieurs sortes d'animaux ....PRIX 77¢

CAMION MILITAIRE de 8½" de long, 4" de long et 3" de large avec bâche....................PRIX 77¢

JET ASTRO BOEING 727. Jet américain à moteur à friction de 11" de long avec envergure de 10½" ....PRIX 77¢

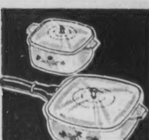
PISTE DE COURSE. Cette piste de course d'auto comprend auto fonctionnant par ressort, une piste et une voir mobile magique......PRIX 77¢

VOITURE À CRÈME GLACÉE magnifiquement décorée avec moteur à friction.................PRIX 77¢

VOITURE D'AÉROGARE. Grosse voiture de 10½" de long à moteur à friction et de belles couleurs....... PRIX 77¢

PISTE DE "SCOOTER". Ce jouet mécanique est disponible avec voiture à ressort et piste magique en boucle.................PRIX 77¢

AUTOS ANCIEN MODÈLE. Trois différents modèles au choix, avec moteur à friction.........PRIX 77¢



USTENSILES "CORNING WARE". Ustensiles miniatures en plastique imitant le "Corning Ware", à poignée amovible................PRIX 77¢



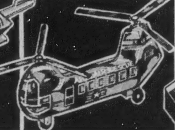
JEU DE BAGATELLE

Se joue à plusieurs. Facile à jouer et pointage facile. Comprenant aussi 5 billes.

PRIX 77¢



PISTOLET DE L'ESPACE, de 11½". Ce pistolet de l'espace conviendra à tout jeune astronaute.....PRIX 77¢



HELICOPTÈRE MILITAIRE. Hélicoptère à moteur à friction avec hélice tournante et de couleurs attrayantes. ....PRIX 77¢



BINGO-LETTE AVEC ROUE DE ROULETTE ET MARQUEURS

Du plaisir pour toute la famille. Au complet avec roue de roulettes et marqueurs.

PRIX 77¢



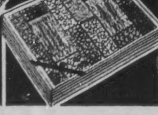
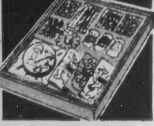
PERCOLATEUR ET CHAUFFE-PERCOLATEUR. Jouets en plastique imitant le "Corning Ware"...... PRIX 77¢









JEU DE TRICOT, au complet avec 3 bobines de fil de couleur, broches à tricoter et instructions....PRIX 77¢

TABLEAU NOIR DE 20" x 15¾". Au complet avec craie, brosse. Article idéal pour tous les enfants. ....PRIX 77¢

JEU DE BILLES. Voici un jouet fascinant pour personnes de tout âges. Procurera des heures de plaisir. ....PRIX 77¢

JEU DE FERS À CHEVAL ET D'ANNEAUX. Comprenant 4 fers à cheval, 4 anneaux et 2 chevilles .... PRIX 77¢

JOUET GONFLABLE. Un article très amusant, durable, non toxique et sans danger. De couleur bon teint.. PRIX 77¢

CAHIERS À COLORIER ET CRAIE. 5 grands cahiers à colorier, boîtes de craies à dessiner.........PRIX 77¢

PERLURE EN PLASTIQUE. Toute fillette pourra faire ses propres parures à l'aide de ses perles en plastique................PRIX 77¢

ENSEMBLE DE PERLES ET BRODERIE. Avec crochet, aiguilles, dé, 4 patrons, cordes de vinyle, laine et fil......................PRIX 77¢

Votre argent va plus loin chez* WOOLWORTH *259, rue Marion, St-Boniface

Le rapprochement des chrétiens

HANNOVRE (CCC) — L'hebdomadaire de l'Eglise évangélique luthérienne de Hannovre, "Die Botschaft", a publié les résultats d'une enquête, dont il ressort que les trois quarts des personnes interrogées approuvent les tentatives de rapprochement entre catholiques et protestants.

L'hebdomadaire conclut que les efforts des autorités responsables en vue de l'établissement de contacts et du dialogue ne sont pas demeurés sans écho, mais qu'ils sont d'ores et déjà devenus "populaires."

L'actualité en primeur à la télévision française

Pour la première fois, CBWFT présentera à 24 heures de délai l'émission "Aujourd'hui". Cette émission d'actualités sera télédiffusée à l'antenne de CBWFT de 7 h. à 8 h. du soir, du mardi au samedi inclusivement, à compter du 14 septembre prochain.

A ses débuts, les manchettes commandaient le contenu de l'émission quotidienne "Aujourd'hui. Avec plus de deux ans d'expérience derrière elle, l'équipe de l'émission "Aujourd'hui" en et arrivée à un accomplissement unique et quelque peu spectaculaire: celui de devancer la nouvelle. L'émission "Aujourd'hui" est devenue l'émission la plus prestigieuse de Radio-Canada, et la plus écoutée du grand public. Voici ce qu'en dit un critique de Montréal, M. Jacque Keable, du journal 'La Presse'":

"'Aujourd'hui': une réussite . . .

"'Aujourd'hui' a pris l'affiche au canal 2 (Montréal). L'émission est d'une durée d'une heure. Et quotidienne. Ce qui est beaucoup. Il s'agit d'un magazine télévisé. Un magazine, fort heureusement, bien meublé.

"Bien meublé et varié. Interviews, discussions, chroniques quotidiennes dont les auteurs changent cinq fois la semaine, rapports avec le public, par le moyen de lettres de téléspectateurs, reportages, etc. . .

"L'impression n'est pas, du moins jusqu'à maintenant, de voir une émission longue et malgrichonne. Bien au contraire, l'impression de richesse et de diversité qui s'en dégage est des plus heureuses.

"Outre cette diversité, ce qui frappe, encore, et ce qui est fort réjouissant, c'est la liberté d'expression qui existe, ou du moins qui semble exister, au cours de cette heure de télévision. Des journalistes, des écrivains, sont appelés, chaque jour, à nous faire part d'un billet qui n'engage que leur responsabilité personnelle.

"Que les opinions émises prêtent à controverse, cela est certain. Et c'est, là encore, rassurant. Certains des billets ont, de toute évidence provoqué des réactions: approbations passionnées, condamnations, objections, etc. . .

"La télévision se personnalise alors, et quitte, pendant quelques instants, les normes du bienséant, de l'acquis, pour permettre à un individu de dire librement ce qu'il pense, sur tel ou tel sujet, tiré souvent de la plus brûlante actualité.

"L'émission a un autre avantage certain: sa souplesse. Souplesse qui permet d'inclure, par exemple, une série de reportages répartis sur plusieurs semaines. Ce qui s'appelle, dans le jargon du métier, un 'Feature' (grand reportage).

"Formule riche, variée et souple, 'Aujourd'hui' a su s'offrir deux animateurs de qualité Michèle Tisseyre et Wilfrid Lemoine.

"Leur métier à tous deux en font des maîtres en ce domaine, et cela se ressent. Le téléspectateur ne se sent jamais mal à l'aise. Il sait que les animateurs qui sont devant lui ne seront pas pris à court et que si une difficulté se présente à eux, ils sauront, d'une façon ou d'une autre, ne pas perdre pied . . .

"Il est satisfaisant d'assister à une émission, jeune, qui innove encore tout en étant déjà bien construite, une émission qui visiblement n'est pas installée dans les formules ancestrales. Il est réconfortant de sentir que cette émission tente d'innover et y réussit souvent. On constate, malgré le rythme essouflant de cette émission quotidienne, le soin qui y est apporté. L'aménagement du studio, par exemple, la présentation, le générique, autant de détails qui, réunis, structurent l'émission, lui donnent son caractère propre.

"Magazine complet, qui traite des questions locales, nationales et mondiales, qui offre des éditoriaux souvent de haute qualité, du reportage local bien fait, 'Aujourd'hui', devient certes, dans son genre, une réussite remarquable."

FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 11 septembre

8 h. 30 — **Mon grand:** E.-U. 1958. Mélodrame de R. Wise avec Jane Wyman et Sterling Hayden. — Devenue veuve, une femme travaille courageusement pour instruire son fils. — Réalisation intéressante. Jane Wyman excellente. — **Tous.**

10 h. 30 — **La chambre ardente:** Fr. 1961. Drame policier de J. Duvivier avec Jean-Claude Brialy et Nadja Tiller. — Un châtelain dont la descendance a été maudite par une sorcière meurt empoisonné — Rythme soutenu. Accumulation d'événements étranges. Bons interprètes. — Sorcellerie. Liaison adultère. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 12 septembre

9 h. — **Mes six forçats:** E.-U. 1952. Etude sociale de H. Fregonese avec John Beal et Gilbert Roland. — Le travail d'un jeune psychiâtre dans une prison. — Intéressant. Assez bon traitement. — Criminels présentés avec indulgence. **Adultes.**

Lundi 13 septembre

11 h. — **Epopée dans l'ombre:** E.-U. 1959. Drame historique de M. Anderson avec James Cagney et Don Murray. — Un jeune homme est amené à participer à la lutte pour l'indépendance de l'Irlande. — Bonne réalisation. Scénario chargé. Atmosphère bien reconstituée. Excellents interprètes. — Film dur et tendu. **Adultes.**

Mardi 14 septembre

11 h. — **Le rideau Cramoisi:** Fr. 1953. Drame d'A. Astruc avec Jean-Claude Pascal et Anouk Aimée. — Un officier devient l'amant de la fille des bourgeois qui l'hébergent. — Belle photographie. Technique raffinée. Excellente interprétation. — Texte libertin. Recherche d'érotisme. **Déconseillé.** Et **Zéro de conduite:** Fr. 1933. Satire sociale de J. Vigo avec Jean Dasté et Robert Le Flon. — Les élèves d'un collège se révoltent contre la discipline imposée. — Un classique du cinéma. Tableau poétique de l'enfance. — Tendance anarchique. **Adultes.**

Vendredi 17 septembre

8 h. 30 — **Ballade pour un voyou:** Fr. 1963. Drame policier de J.-C. Bonnardot avec Laurent Terzieff et Hildegarde Neff. — Un jeune repris de justice accepte de transporter une valise contenant un engin secret. — Maladroit mais intéressant. Images remarquables. Interprètes de talent. — Amour libre. Criminel présenté avec sympathie. **Adultes, des réserves.**

11 h. — **Cette nuit-là:** Fr. 1958. Drame policier de M. Cazeneuve avec Mylène Demongeot et Maurice Ronet. — Un homme devient la victime d'un mystérieux chantage après avoir assommé un individu. — Sujet vide. Réalisation soignée. Interprétation honnête. — Moeurs dépravées. **Adultes, des réserves.**

Au poste CBWFT

SAMEDI 11 SEPTEMBRE
4.45—L'Enfance de Thomas Edison
6.15—Téléjournal
6.20—Langue vivante
6.45—Film
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux Yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "Mon grand"
10.00—Le Bel Indifférent
10.30—Cinéma: "La Chambre ardente"

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE
4.00—Connaissance du monde
5.00—Le Canada en guerre
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Evariste Galois
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre . . .
9.00—Cinéma du dimanche: "Mes six forçats"
10.30—D'hier à demain
11.30—L'inspecteur Leclerc

LUNDI 13 SEPTEMBRE
3.15—Femme d'aujourd'hui
4.15—Bobino
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Atome et galaxies
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Enquêtes Jobidon
7.00—A être annoncé
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—Les Grands de la chanson
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse et pêche
10.00—Les 50 visages de l'Amérique
10.30—Caméra '65
11.00—Cinéma: "L'épopée dans l'ombre"

MARDI 14 SEPTEMBRE
3.15—Femme d'aujourd'hui
4.15—Bobino
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Ti-Jean Caribou
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Bob Morane
7.00—Aujourd'hui
8.00—Septième-Nord
8.30—La Cité sans voiles
9.30—De 9 à 5
10.00—Les Coulisses de l'exploit
11.00—Ciné-club: "Le Rideau cramoisi"

MERCREDI 15 SEPTEMBRE
3.15—Femme d'aujourd'hui
4.15—Bobino
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Des fourmis et des hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Thierry la Fronde
7.00—Aujourd'hui
8.00—Le Bonheur des autres
8.30—Cinéma de Paris: "Le Capitaine Fracasse"
10.15—Sylvie
10.45—Eve-mémoire
11.00—Les Incorruptibles

JEUDI 16 SEPTEMBRE
3.15—Femme d'aujourd'hui
4.15—Bobino
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Les Croquignoles
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Les Cadets de la forêt
7.00—Aujourd'hui
8.00—Tous pour un
8.30—Rocambole
9.00—Sextant
9.30—Champ libre
10.30—Film
11.00—La Main dans l'ombre
12.00—Dernier matin

VENDREDI 17 SEPTEMBRE
3.15—Femme d'aujourd'hui
4.15—Bobino
4.45—Ulysse et Oscar
5.15—Nos frères, les hommes
5.45—Jeunesse oblige
6.15—Téléjournal
6.30—Radisson
7.00—Aujourd'hui
8.00—Les Insolences d'une caméra
8.30—Cinéma international: "Ballade pour un voyou"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Micheline
11.00—Cinéma: "Cette nuit-là"

Jean-Pierre Masson et Andrée Champagne dans "Les Belles Histoires", lundi à 8 heures

"Donalda, j'vas mourir. I m'ont volé mon or!" C'est sur ce cri déchirant de Séraphin qu'a pris fin, le 31 mai dernier, une autre tranche des "Belles Histoires des pays d'en haut".

Même si, pour nous, il s'est écoulé trois mois depuis ce drame, pour les gens des pays d'en haut, le temps s'est arrêté et, le lundi 13 septembre, à 8 h. du soir, nous les retrouverons au lendemain même de cet incident. "C'est pas assez d'avoir perdu quatre cents piasses . . . J'sus pas dans l'chemin. J'me débats dans l'enfer", s'écriera Séraphin (de nouveau incarné par Jean-Pierre Masson).

Raymond Charette animera "Tous pour un", le jeudi à 8 heures

Une des émissions dont on attend le retour avec le plus d'impatience est sans contredit "Tous pour un". Raymond Charette en sera de nouveau l'animateur, le jeudi soir à 8 h., à compter du 16 septembre, à CBWFT.

Le jugement et l'intégrité de Raymond Charette; la mémoire parfois phénoménale des concurrents; l'empressement des téléspectateurs à dépanner un concurrent en difficultés; tout cela contribue, avec l'intérêt que suscitent les sujets au programme, à faire de "Tous pour un" une émission "intelligente" où chacun se sent en quelque sorte révalorisé.

Le sujet de la première émission, le 16 septembre, sera le cinéma français parlant. Le baseball, Louis XIV, la conquête de l'espace, l'année 1964, Lincoln, la ville de Montréal, Hitler feront l'objet de concours, cette année. "Tous pour un" est réalisé par Jean Valade et Roger Barbeau.

Micheline Bardin dans "Micheline" le vendredi à 10 h. 45

Chanteuse, danseuse, fantaisiste, "Micheline" nous revient au réseau, le vendredi soir à 10 h. 45.

A partir du 17 septembre, Micheline Bardin présentera, tous les vendredis soir, un spectacle de chant et de danse de quinze minutes auquel seront invités des artistes de grande réputation, tant à l'échelle internationale qu'au niveau local.

Ces émissions seront réalisées dans divers endroits pittoresques de la province de Québec et à Montréal. Parmi les invités de Micheline, mentionnons Michel Conte, Jen Roger, Aimé Major, Philippe Arnaud et Claude Gauthier.

Avec de nouvelles danses, de nouvelles chansons et des artistes invités, Micheline recréera pour nous l'ambiance du music-hall dans toute sa splendeur.

Von Braun participera à l'émission 'Atome et galaxies", le lundi à 5 h. 15

"Atome et galaxies" aborde cette saison des sujets scientifiques particulièrement actuels. Destinées aux jeunes téléspectateurs, ces émissions sauront intéresser le grand public curieux des sciences physiques.

On y parlera, en effet, de la vie dans l'espace, de l'histoire des fusées, des astronautes, de la gravitation et de la théorie de la relativité.

Les réalisateurs de cette série, Jean Martinet et Jacques Faure, nous promettent en particulier une visite exceptionnelle dans les principaux centres de recherches spatiales des Etats-Unis. L'équipe d'"Atome et galaxies" a passé plusieurs semaines à Huntsville, en Alabama; à Houston, au Texas; à Greenbell, au Maryland; au cap Kennedy, etc. Pour les téléspectateurs de Radio-Canada, le grand savant Werhner Von Braun racontera son aventure scientifique dans le monde des fusées.

"Atome et galaxies" aura pour animateur, cette année, le professeur Serge Lapointe, docteur en physique de l'Université de Montréal.

"L'Enfance de Thomas Edison", samedi à 4 h. 45

A l'intention des jeunes téléspectateurs, Radio-Canada présentera, le samedi 11 septembre, une émission de l'O.R.T.F., consacrée à "l'Enfance de Thomas Edison".

Cet illustre savant américain, qui vécut de 1847 à 1931 et à qui l'on doit de nombreuses découvertes, entre autres l'invention du microphone, du phonographe et de l'ampoule incandescente, fut avant tout un bricoleur de génie. Fils d'un pauvre bûcheron du Michigan, Thomas Edison fut bien vite obligé de gagner sa vie et d'assurer la subsistance de sa famille. Enfant, comme ceux de son âge, il aima le jeu, y ajoutant toutefois son ingéniosité et des connaissances précoces en sciences pour organiser des farces retentissantes.

Au cours de ce récit dramatisé, les téléspectateurs assisteront à plusieurs des aventures du jeune Thomas et à l'éclosion de son esprit inventif.

"L'Enfance de Thomas Edison" sera télévisée le samedi 11 septembre, à 4 h. 45 p.m. Au cours des semaines à venir, la période de 4 h. 45 à 6 h. 15 sera consacrée, le samedi, à la diffusion de longs métrages.

"Sylvie", film de l'ONF, mercredi à 10 h. 15

C'est par le film intitulé "Sylvie" que débutera, le 15 septembre, une série de courts métrages, réalisés par l'Office national du film, qui seront présentés au réseau français de télévision, le mercredi soir à 10 h. 15.

'Sylvie" fut présenté au troisième festival du film canadien tenu à Montréal en août dernier. Ce film remporta le grand prix du court métrage et sa vedette, Donna Saunders, se vit attribuer le seul prix d'interprétation décerné à cette occasion.

"Sylvie" reflète l'état d'âme angoissé d'une jeune fille qui doit régler un problème qui la dépasse: elle vient, en effet, de constater avec certitude sa grossesse. A qui doit-elle annoncer l'événement? Comment doit-elle s'y prendre? Quelle sera la réaction des personnes qui l'entourent? Le film suivra Sylvie pendant cette première journée . . .

Réalisé par George Kraczender, ce film est interprétée par Donna Saunders, John Kasther, Sandra Scott, Bernard Blummer, Kay Tremblay et Yael Brandeis. "Sylvie", le mercredi 15 septembre, à 10 h. 15 p.m.

$100,000 aux J.M.C. pour un concours musical national

MONT OXFORD — Une subvention de $100,000 sera accordée aux Jeunesses Musicales du Canada par la Commission du Centenaire pour un grand concours musical national J.M.C. en 1967.

La nouvelle a été annoncée par M. Gilles Lefebvre, directeur des J.M.C., avant le concert qui clôturait la saison estivale au Camp musical du Mont Oxford.

M. Lefebvre a précisé qu'aucun concours n'avait été organisé en 1965, et il en sera de même en 1966, afin de réserver tout l'éclat pour l'année du Centenaire, alors que trois concours auront lieu dans trois régions canadiennes. Les gagnants se feront entendre à l'occasion d'un grand gala à la Place des Arts de Montréal, dans le cadre du Festival mondial 1967.

Le Concours national J.M.C., créé en 1961, a pour but de découvrir les jeunes talents et d'offrir aux musiciens une possibilité de carrière sur le plan national et international.

Le mouvement des Jeunesses Musicales compte 80,000 membres à travers le Canada, et quatre centres éducatifs, en plus d'un journal dont les éditions sont publiées en français et en anglais.

Ces jeunes musiciens donnent des centaines de concerts chaque année.

M. Lefebvre a également parlé d'un projet de construction, réalisable grâce à une subvention du gouvernement du Québec, au Village du Mont Oxford.

Parmi les personnalités qui assistaient au concert de clôture, se trouvaient notamment M. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat, M. Carrier Fortin, ministre du Travail au Québec, M. Jean Drapeau, maire de Montréal ainsi que les maires de plusieurs villes des Cantons de l'Est, M. Pierre de Grandpré, directeur de la section Arts et Lettres au Ministère des Affaires culturelles, M. Georges Gauthier, commissaire-adjoint à la Commission du Centenaire, M. Gérard Lamarche, directeur de la Place des Arts.

Les jeunes professeurs du Camp musical ont présenté un programme d'oeuvres lyriques, sous la direction de Raoul Jobin, chanteur canadien, et Jean Laforge, chef des Choeurs de l'Opéra de Paris.

L'Ontario accueille plus de la moitié des immigrants au pays

OTTAWA — Le ministère de l'Immigration a rapporté que le Canada a accueilli 62,898 personnes au cours des six premiers mois de l'année en regard de 51,323 au cours de la même période l'an dernier.

Comme par les années passées, la Grande-Bretagne et l'Italie comptent pour presque la moitié des nouveaux immigrants. En effet, 16,739 personnes sont venues de Grande-Bretagne et 12,492 d'Italie.

C'est l'Ontario qui en a attiré le plus grand nombre, 35,190; le Québec en a reçu 12,492.

Voici les chiffres pour les autres provinces: Terre-Neuve, 197; Ile-du-Prince-Edouard, 92; Nouvelle-Ecosse, 620; Nouveau-Brunswick, 381; Manitoba, 1,698; Saskatchewan, 1,064; Alberta, 3,481, et la Colombie-Britannique, 7,678.

En plus de la Grande-Bretagne et de l'Italie, neuf autres pays ont fourni plus de 1,000 immigrants durant cette période. Il s'agit des Etats-Unis, 5,629; Allemagne, 4,454; Portugal, 2,557; France, 2,191; Hong-Kong, 2,085; Grèce, 1,822; Pays-Bas, 1,521; Antilles, 1,036, et la Suisse, 1,028.

Pas moins de 1,238 personnes sont venues d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Quarante personnes sont venues de Russie.

Dans le monde, vous aurez à souffrir, mais gardez courage! J'ai vaincu le monde. (Jn 16, 33)

Chronique sportive

Deux démissions pour des raisons différentes: Stengel et Richard!

par Jacques LEMOYNE

Deux grandes personnalités du monde du sport viennent d'offrir leur démission: l'unique Casey Stengel et le non moins unique Maurice Richard. La démission de Casey, même si elle était attendue depuis longtemps, a fait plus de bruit que celle du Rocket et cela se comprend. Les agences de presse des Etats-Unis se doivent de rapporter les faits et gestes des vedettes du baseball à leurs lecteurs avant de parler de hockey, surtout au beau milieu de la course au championnat la plus intéressante de l'histoire de la ligue Nationale. Or, les grosses manchettes ont été accordées, avec raison du reste, à Casey Stengel, le père du "stengelese", le roi des bouffons du baseball, mais un homme sincère qui aimait ce sport et qui lui a consacré toute sa vie.

Le record de Casey n'est pas impressionnant si on songe qu'il n'a pas fait grand-chose dans les majeures avant de passer aux Yankees. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il avait fait sa marque dans les mineures et avait conduit le Oakland à la première place avant d'être appelé à gérer les champions perenniaux de la ligue Américaine. Il a fait du bon travail avec les Mets, même si les succès ne sont pas venus couronner ses efforts. Il faudra qu'on en tienne compte quand les Mets parviendront à se faire valoir un peu plus qu'ils ne l'ont fait cette année. Casey Stengel a aussi su épargner son argent; il est millionnaire, affirm-et-on, et ce n'est pas lui qui aura le plus besoin de la caisse de retraite des joueurs. Stengel a aussi réussi sa vie privée et il est passé à travers la vie avec un sens de l'humour assez rare de nos jours. Pour toutes ces raisons, et aussi pour ses connaissances réelles du baseball, on le voit quitter ce sport avec regret. Il avait peut-être fait son temps, comme on dit, mais il l'avait bien fait et c'est ce qui compte.

Le Rocket

Ceux qui connaissent Maurice Richard n'ont pas été surpris d'apprendre qu'il quittait son poste de vice-président des Canadiens. L'hiver dernier, Richard nous disait qu'il ne savait pas pourquoi on l'avait nommé là. On ne lui demandait rien, on ne lui faisait rien faire et on ne le consultait jamais. C'est là une drôle d'attitude pour un vice-président qui a été un des grands noms du hockey et qui demeure sans doute le personnage le plus respecté des sportifs de toutes les parties du Canada. Ceux qui connaissent Maurice Richard savaient aussi que cet homme foncièrement honnête n'accepterait pas de recevoir un salaire pour ne rien faire. Devant l'attitude impensable des dirigeants des Canadiens, il a cru qu'il était de son devoir de partir et, ma foi, il a très bien fait.

Il est bien évident qu'on a voulu exploiter purement et simplement le nom du Rocket. Quand on a refait les cadres au sein de la direction des Canadiens, on s'est soudainement aperçu qu'il n'y avait pas un Canadien de langue française dans cette affaire. Bien sûr, Sammy Pollock, David Molson et autres parlent tous le français mais de nom français, nenni. Il y avait bien celui de cet excellent Camil DesRoches, mais il faisait partie de la vieille garde et on ne pouvait pas, en toute justice et à cause de sa compétence et de ses nombreux états de service, l'oublier. Mais comme il était déjà "dans le portrait", il fallait quelqu'un d'autre. Le Rocket était là et on s'en est servi. Heureux de cette nomination, Maurice se préparait à faire du bon travail au sein de l'organisation des Canadiens, mais on ne lui en a jamais donné la chance. On ne l'invitait même pas aux réunions les plus anodines de la direction. Il semble que Sammy Pollock prenait seul toutes les décisions. Chose certaine, le Rocket ne sera plus là pour ennuyer les gens l'hiver prochain. Souhaitons à la direction des Canadiens qu'elle n'ait pas a regretté son geste. Chose certaine, elle est assurée de la collaboration des journalistes de Montréal qui sont furieux de voir que le Rocket a annoncé la nouvelle lui-même dans un hebdomadaire où il confie ses pensées et ses opinions à un journaliste qui les retranscrit pour ses lecteurs. L'attitude de certains journalistes est assez amusante: ils louangent le Rocket, mais on sent bien qu'on lui en veut un peu de ne pas leur avoir fait partager son secret. Ils oublient que le Rocket est un gars loyal et que si un journal le paie pour ses services il rend service d'abord à ses employeurs. Ce gars-là va rester un champion toute sa vie, car on ne retrouve pas partout autant de loyauté et d'honnêteté.

Stoney Creek

On a écrit des milliers de lignes de louanges sur les prouesses des jeunes joueurs de baseball de Stoney Creek, qui sont parvenus jusqu'aux finales du championnat de baseball des Petites Ligues, aux Etats-Unis. L'exploit vaut d'être souligné même s'il ne fait qu'accentuer notre complexe d'infériorité vis-à-vis nos puissants voisins. On s'étonne en effet que des jeunes Canadiens soient aussi habiles que de jeunes Américains dans un sport dominé par ces derniers. Pourtant nous avons prouvé à maintes reprises que, dès que nous nous organisons logiquement pour pratiquer un sport, nous parvenons assez rapidement à nous faire valoir à notre pleine mesure sur la scène internationale. Au patin artistique, nous pouvons nous réclamer à juste titre parmi les meilleurs du monde. Notre équipe de ski, bien organisée, nous a fait honneur. Nos coureurs, bien entraînés, gagnent des médailles d'or. Si nous avions un peu plus de coordination à l'échelon national, il est certain que des exploits comme celui des jeunes de Stoney Creek ne seraient pas des faits isolés, mais qu'ils deviendraient plus fréquents. Un autre exemple de ce que j'avance est celui de Réjean Lacoursière, un nageur professionnel qui se classe parmi les meilleurs au monde, mais qui a dû travailler dans des conditions pénibles incroyables avant d'arriver au premier rang de sa classe. C'est une brasserie qui lui a même permis d'avoir les moyens financier de s'entraîner! Quand on songe à ce qu'on fait ailleurs!

Je ne rougis pas de l'Evangile: il est une force de Dieu pour le salut de tout croyant. (Rom 1, 16)

• • •

Que votre charité soit sans feinte, détestant le mal, solidement attachés au bien. (Rom 12, 9)

Six séminaristes de Montréal font l'expérience du monde du travail

MONTREAL. — Beaucoup de chrétiens vivent désespérés et sans foi réelle qui nous vient du salut de Jésus-Christ; telle est une des conclusions auxquelles est arrivée une équipe d'étudiants en troisième année de théologie au grand séminaire de Montréal après avoir participé à une expérience de travail d'une durée de six semaines à l'occasion de leurs vacances d'été.

"Plusieurs questions nous ont été posées sur l'Eglise", écrivent-ils dans une dernière livraison de "L'Eglise de Montréal", publiée par l'archevêché, où ils relatent leur expérience. "Il nous apparaît clairement que l'Eglise demeure pour eux une institution plutôt cléricale, extérieure à leur monde à eux. Ils sont loin d'une vision de l'Eglise "mystère de foi" qui leur serait révélée dans l'assemblée dominicale".

L'expérience de ces étudiants, qui se destinent au sacerdoce, est née du "sentiment" d'être étrangers au monde du travail", et du "désir de se mettre à l'écoute de la vie", en vue de "réinventer la présentation du message chrétien au monde".

"Après avoir confié nos interrogations à notre évêque et à un prêtre immédiatement concerné par ces problèmes, nous nous sommes vu confier cette mission: travailler pendant six semaines comme de simples baptisés, dans des secteurs variés et, parallèlement, habiter tous ensemble, sous un même toit avec un prêtre", expliquent-ils.

Partageant les conditions de travail de différents milieux: usine, entrepôt, bureau d'affaires, hôpital et restaurant, les membres de l'équipe se retrouvaient le soir pour parler des événements de la journée. Une fois la semaine, on faisait "revision de vie" sur l'activité des derniers sept jours.

"De façon générale, nos emplois exigeaient beaucoup d'énergie physique, notent-ils dans leur récit. Aussi nous arrivions le soir passablement abrutis pour la célébration de l'Eucharistie avant le souper".

Ce qui les amène à souligner "comment le passage entre le monde profane et la liturgie exigeait une transition que le rite d'entrée n'assurait pas complètement".

Parlant de leurs camarades de travail, auprès desquels ils ont dû à un moment ou l'autre s'identifier comme séminaristes "pour continuer un dialogue honnête", les étudiants affirment qu'ils ont rencontré beaucoup de sympathie, un sens de l'entraide qui est très près de la charité, un courage souvent uniquement soutenu par le désir d'apporter le bien-être de la famille".

"Nous sommes unanimes à constater la bonté foncière de nos compagnons de travail. En dépit d'un climat d'érotisme très fort, ils attendent inconsciemment la Parole du Christ".

"Toutefois leur vision du christianisme nous a semblé décevante; elle est moralisatrice et souvent trop naturaliste". Plus loin ils ajoutent: "Il y a très peu de dialogues qui ont été nourris d'un véritable esprit chrétien. Il nous a été difficile de partager la foi, l'espérance, la charité que l'Evangile nous propose."

"Notre attitude face au travail, à la vie, à la femme de toutes conditions, les a beaucoup intrigués. Le fait de vivre de son baptême "à plein" demeure pour eux une source d'interrogations."

Avouant que leurs conclusions paraîtront un peu hâtives aux pasteurs expérimentés, les séminaristes affirment cependant que ce stage de vacances fut pour eux "une expérience de maturité: il nous semble que notre vie de prêtres sera désormais marquée par ce passage dans le monde ouvrier".

Ont pris part à l'expérience: Paul DeLorme, Roland Drainville, Jean Lajoie, Yves Poulain, Maurice-H. Vanier, ainsi que l'abbé Denis Rivest.

Ouverture officielle du "nouvel" hôpital de Ste-Anne, dimanche prochain

STE-ANNE-DES-CHENES — Une fois de plus les institutions, les hommes d'affaires, la population de Ste-Anne ont l'occasion de se féliciter d'un nouveau progrès au sein de leur village, car ce progrès, comme tant d'autres qui l'ont précédé, est le fruit de leur travail intense et de la plus sincère coopération.

Ce sera donc grand jour de fête, dimanche prochain, 12 septembre, alors que le village recevra d'éminents visiteurs de toute la région environnante et des représentants officiels des autorités civiles et religieuses, à l'occasion de l'ouverture officielle et de la bénédiction des nouveaux locaux et des services ultramodernes de l'hôpital agrandi et rénové totalement. Mais, pour que le souvenir de ce jour mémorable demeure inscrit "sur papier", institutions et hommes d'affaires ont voulu associer intimement **La Liberté et le Patriote** à cet événement en réservant deux pages complètes de ce numéro. Aussi, pas de meilleure occasion pour rappeler brièvement l'histoire de cet hôpital de Ste-Anne et souligner du même coup le dévouement des pionniers, la qualité des services médicaux, le grand nombre des malades qui déjà y ont reçu les meilleurs soins.

Arrivée du Dr Doyle

Commençons cette histoire au 4 août 1948, alors qu'arrive au village de Ste-Anne un nouveau médecin, le docteur F. Patrick Doyle. Aucun médecin n'avait desservi cette population depuis dix ans, mais le R. P. Georges Létourneau, C.Ss.R., avait pris la peine de se rendre à l'Université Laval de Québec pour inciter le jeune finissant à installer son bureau médical dans le village de Ste-Anne-des-Chênes.

Fils de St-Boniface, ancien de l'école Provencher et du collège St-Paul, bachelier ès sciences (1943) de l'Université de Manitoba, Patrick Doyle terminait en juin 1948 ses études médicales avec la note "très grande distinction" à Québec où il avait appris à la perfection toutes les subtilités de la langue française. Revenu au Manitoba il ouvre un humble bureau médical chez Ernest Duguay, au coeur du village de Ste-Anne, le 4 août suivant, en réponse à la demande pressante du Père Létourneau et en dépit des objections de confrères médecins qui l'assurent que Ste-Anne n'est pas un endroit favorable pour un commençant.

Dès son installation à Ste-Anne, le docteur Doyle est mis au courant des premières activités d'un comité d'organisation qui, sous la direction enthousiaste du Père Létourneau, veut obtenir un hôpital dans le village. Mais le jeune médecin a tant à faire pour le moment qu'il ne veut pas se mêler de cette question. Il commence donc par connaître la population du village et de la région avoisinante, il accorde tous ses soins à une clientèle qui augmente graduellement, il épouse le 27 décembre 1949 Marie-Thérèse Arbez, il construit bientôt sa propre maison et son nouveau bureau. Toujours est-il qu'un jour il saisit "personnellement" le besoin absolu d'un hôpital dans son propre village de Ste-Anne, car il ne peut toujours servir rapidement ses malades dans les hôpitaux de St-Boniface et de Steinbach. Nous sommes alors en 1953. Le comité d'organisation a acquis un nouvel et puissant allié.

Depuis 1948 le comité avait pourtant multiplié les réunions, les démarches, les essais infructueux. Il avait "approché" les Soeurs Grises pour leur offrir la direction de l'hôpital projeté. Il avait aussi entrevu les supérieures d'autres communautés à ce sujet. Les Rédemptoristes avaient presque accepté, un moment, de transformer leur monastère en hôpital. Mais voilà que la situation va maintenant changer, et que le comité va travailler avec plus de confiance et d'ordre.

Membres du comité

A ce moment, soit en 1953, le comité se compose ainsi: Hector Dussessoy, président, Dr Patrick Doyle, scrétaire-trésorier, Joseph Smith, Henri Dupas, Adonal Dubois (Hadashville), Aimé Landry (Lorette), Joseph Tétrault et Aimé-J. Nadeau (La Broquerie), Louis Massicotte et Henri LeGal (Ste-Geneviève). La composition même du comité indique bien que l'hôpital projeté desservira la population de Ste-Anne, La Broquerie, Lorette (partie sud-est vers Hanover, donc le village excepté), Ste-Geneviève, Ross, Dufresne.

Désormais le comité va concentrer ses meilleurs efforts à l'adoption d'un règlement municipal pour l'obtention des fonds nécessaires. Car le coût prévu de la construction est de $60,000, dont un tiers seulement (soit $20,000) sera couvert par les octrois des gouvernements fédéral et provincial. Il s'agit donc de convaincre la population intéressée (8,000 personnes environ) à voter le règlement monétaire de $40,000 plus les intérêts, à payer en vingt ans.

Hélas! Un citoyen s'oppose à tout cela et fait circuler une pétition contraire au projet.

Les membres du comité, surtout le président Dussessoy et le docteur Doyle font du porte en porte, vont voir chacun des signataires de la pétition, convainquent les contribuables par leurs arguments. Puis ils multiplient les discours au cours de réunions dans les églises et les salles paroissiales, dans les petites écoles. Résultat: le règlement reçoit l'approbation de la population, le jour de la votation, à raison de 74 pour cent pour et de 36 pour cent contre.

Dès la fin de l'année 1953, les travaux de construction sont inaugurés. L'édifice s'élève rapidement, au point que la première patiente entre dans l'hôpital dès le 6 avril 1954. Mais voilà, l'édifice, l'équipement et l'ameublement coûtent la somme de $73,000. Il faut donc recommencer les démarches pour obtenir les $13,000 qui manquent dans le trésor. Démarches fructueuses heureusement, car on obtient un octroi additionnel de $2,500 du ministère de la Santé, on reçoit des "Pool Elevators" un chèque de $3,000, les Dames Auxiliaires multiplient les parties de cartes et autres soirées pour obtenir le reste. Quant aux $40,000, on les avait perçus en vendant de porte en porte des obligations. Il paraît que le président du comité, M. Hector Dussessoy, et le docteur Doyle vendirent à eux seuls quelque 60 pour cent de ces obligations.

Ouverture et bénédiction solennelles

C'est le jeudi 17 juin 1954 qu'eurent lieu l'ouverture officielle et la bénédiction solennelle du nouvel hôpital, en présence de hautes personnalités religieuses et civiques, et aussi de nombreux citoyens de la région. Le docteur Doyle agit fièrement comme maître de cérémonies, ce jour-là. M. H. Dussessoy, maire de la municipalité de Ste-Anne et président du comité de direction, profita de l'occasion pour montrer comment l'oeuvre s'était élaborée lentement, au milieu de nombreuses vicissitudes, mais qu'enfin on en voyait la réalisation grâce aux efforts conjugués du comité d'organisation, des conseils municipaux, des contribuables de Ste-Anne, de Taché (Lorette) et de La Broquerie, grâce à l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial, à des dons précieux (par exemple $3,000 des "Pool Elevators"), à la générosité des Rédemptoristes qui avaient donné le terrain, à l'initiative des Dames Auxiliaires, etc. L'orateur ajouta, pour bien montrer que le nouvel hôpital répondait à un besoin régional, que depuis le mois d'avril, donc avant l'ouverture officielle de ce 17 juin, 106 malades y avaient déjà reçu des soins (pour chacun d'eux, une moyenne de six jours d'hospitalisation) dont 28 cas de maternité et 15 opérations mineures. Les services de laboratoire et de rayons-X étaient particulièrement utiles. Et puis, aux huit lits pour adultes et quatre lits de la pouponnière, s'ajoutait une Unité Sanitaire dont Ste-Anne était privée depuis de très nombreuses années. En effet, trop longtemps sans médecin avant l'arrivée du docteur Doyle en 1948, Ste-Anne avait perdu son bureau d'Unité Sanitaire au profit de Steinbach.

Le docteur Doyle, sans négliger son bureau personnel, doit désormais passer une bonne partie de son temps à l'hôpital où il s'occupe des cas d'obstétrique normaux, de pédiatrie, des petits accidents, etc. Bientôt il faut augmenter le nombre des lits: douze lits d'adultes, six lits d'enfants, quatre lits de bébés. Mais le nouvel administrateur, M. Gilbert Préfontaine, nommé en 1956 pour remplacer le docteur Doyle qui agissait comme secrétaire-trésorier depuis plus de trois ans, réclame sans cesse de nouvelles améliorations, et même un agrandissement qui s'avère absolument nécessaire. (C'est en cette année 1956 que le docteur Robert Lafrenière ar-

(Suite à la neuvième page)





Les institutions, les professionnels, les hommes d'affaires et les citoyens de Ste-Anne-des-Chênes s'unissent dans la joie du travail accompli, comme ils étaient unis dans l'effort de construction de leur "nouvel" hôpital. Tous ensemble ils commanditent ces deux pages pour en souligner l'ouverture et la bénédiction, dimanche prochain, 12 septembre, à 2 h. p.m.





Le R. P. Apollinaire Plamondon, O.M.I., se sert de tous les moyens surnaturels et humains pour répandre la bonne nouvelle, pour dénouer les bourses de bienfaiteurs, pour le plus grand bien de ses ouailles et le progrès de ses oeuvres. L'un de ces moyens c'est le chant et la musique. Les auditeurs de CKSB et de nombreuses paroisses du Manitoba et du Québec eurent ainsi la chance d'entendre les mélodies du missionnaire et les chants de ses jeunes artistes indiens.

Les Indiens de Fort Alexandre ont fêté les 25 ans de sacerdoce de leur pasteur

FORT ALEXANDRE — Les paroissiens ont fêté tout récemment le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de leur pasteur, le R. P. Apollinaire Plamondon, O.M.I. Le programme de cette journée mémorable comporta tout d'abord une messe solennelle d'action de grâces, célébrée par le jubilaire qu'assistaient MM. les abbés R. Roy, curé de Holy Cross, et J. Jolicoeur, de St-Boniface.

Son Exc. Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface, présidait au trône, accompagné du R. P. Aimé Lizée, provincial des Oblats, et du R. P. Charles Comeau, missionnaire dans la région. Mgr J. Bellavance, P.D., curé de Pine Falls, et quelques autres prêtres diocésains et réguliers, dont des confrères Oblats du Père Plamondon, occupaient des sièges réservés dans le sanctuaire ou à l'avant-nef.

Dans son sermon, Mgr Hacault parla avec conviction de vocation sacerdotale à ses auditeurs, en grande majorité des Indiens ,montrant comment le prêtre est "un don de Dieu" aux hommes. Ses paroles furent écoutées avec attention, intérêt et profit, d'autant plus que les fidèles n'avaient qu'à regarder le Jubilaire pour voir un modèle de ce "don de Dieu" à la population indienne du Manitoba. Depuis 25 ans, en effet, le Père Plamondon s'est "donné" aux Indiens de Camperville et de Fort Alexandre, sans compter. A ses bienfaits strictement pastoraux, il ajouta même les fruits de sa grande vision sacerdotale: la fondation d'un petit séminaire où les jeunes Indiens pourraient se préparer sérieusement au sacerdoce.

Outre cette messe d'action de grâces, le programme de la journée comporta un banquet et d'agréables divertissements. D'éloquents discours ont naturellement terminé le banquet. Rien de compliqué ni de trop long, toutefois, mais du bref et du senti que l'assistance nombreuse souligna de vifs applaudissements. Quant aux divertissements, ils comprenaient des chants pour tous les goûts, des danses souples et pleines d'entrain où le rythme tient la place d'honneur, des prouesses de tam-tam et de paw-waw, le tout faisant la joie des participants et des spectateurs.

Notes biographiques

Le R. P. Apollinaire Plamondon est né le 26 juillet 1908 à St-Raymond, comté de Portneuf, Qué., fils de Joseph-Armand Plamondon et de Ludivine Genois qui eurent 13 enfants. Après ses études au séminaire de St-Victor de Beauce, il entrait au noviciat des Oblats à Ville LaSalle, près de Montréal. Il fit sa philosophie et sa théologie aux scolasticat de Richelieu, Qué., d'Ottawa, Ont., et de Lebret, Sask., où il fut ordonné prêtre en 1940.

Il commença son ministère apostolique à Fort Alexandre, pendant 2 ans, puis il est missionnaire à Camperville pendant les 7 prochaines années. Il couronna ses activités au service de la population indienne et métisse de Camperville par la construction d'un vaste et moderne gymnase. Revenu à Fort Alexandre en 1950, il y construit une salle paroissiale en 1951, une magnifique grotte de Lourdes sur la rive de la rivière Winnipeg en 1952, et il fonde le 29 janvier 1953 le petit séminaire St-Jean (maintenant à Otterburne) où plusieurs jeunes Indiens ont pu, depuis, recevoir une excellente formation intellectuelle et spirituelle en vue du sacerdoce.

C'est au cours de l'année 1962 que le Père Plamondon fit construire sur la réserve de Fort Alexandre une église moderne et un nouveau presbytère, lieux privilégiés des fêtes de son jubilé sacerdotal.

Félicitations à ce dévoué missionnaire de notre pays.

Isle-de-Chênes

Ligue des Femmes Catholiques

La Ligue des Femmes Catholiques reprendra ses activités prochainement. On demande à toutes les intéressées de se tenir aux écoutes afin de pouvoir assister à la première réunion qui aura lieu en septembre.

Baptêmes

Le 1er août: France-Aline-Marie, fille de Denis Leclaire et de Fernande Hogue, née le 18 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Morin.

Le 15 août: Donald-Joseph-Raymond, fils de Raymond Fillion et de Lucille Demarcke, né le 28 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Demarcke.

Le 15 août: Rhonda-Irène-Mary, fille de Laurence Roeland et de Rita Buydens, née le 1er août. Parrain et marraine, Ceaser Roeland et Mme Martha de Pessinier.

Le 22 août: Marlene-Karen-Mary, fille de Camille Bonneteau et de Stella Ménard, née le 12 août. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Zonneveld.

Transcona

L'assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption invite ses membres à venir assister à la première réunion annuelle, le mardi 14 septembre à 8 h. p.m., en l'auditorium paroissial.

M. H. Jubinville et son comité d'éducation seront en charge du programme. A cette occasion, M. l'abbé A. St-Laurent, nouvel aumônier, parlera des "problèmes des adolescents".

Venez donc en grand nombre à cette importante assemblée.

Souper annuel

Le dimanche 3 octobre, de 4 h. p.m. à 7 h. p.m., aura lieu le souper annuel paroissial en l'auditorium Assomption. Entrée: $1; pour enfants de 10 ans ou moins: 50 cents, payable à l'arrivée.

Filles d'Isabelle de Somerset

Cercle la Nativité

Le Cercle de la Nativité de Somerset tiendra une initiation le dimanche 12 septembre 1965, en l'Auditorium de l'école secondaire locale, commençant à 2 h. 30 précises. Toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba sont cordialement invitées à cette imposante cérémonie.

La journée se terminera par un banquet mixte, servi à 5 h. 30, en la salle paroissiale de Somerset. Le prix du couvert est de $1.50 et on est prié d'acheter ou de retenir son billet à l'avance.

Bienvenue donc à tous, dimanche prochain, à Somerset.

Le Comité d'organisation.

Funérailles à La Broquerie de Mme J.-M. Mulaire

Le mardi 31 août est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Jean-Marie Mulaire âgée de 49 ans. Le service funèbre fut célébré à La Broquerie le vendredi 3 septembre à 10 h. a.m., par M. l'abbé Félicien Juneau, curé. Le R. P. Denis Bédard, O.M.I., était lecteur.

Les porteurs étaient MM. Roland Tremblay, Raymond et Bernard Mulaire, Raynald et Denis Marion et Lucien Croteau.

La défunte, née Hortense Tremblay, est originaire de St-Joseph. Son mariage à M. J.-M. Mulaire eut lieu à Ste-Anne-des-Chênes en 1939.

Chrétienne convaincue, Mme Mulaire fut pour sa famille une mère dévouée. Dans la maladie et l'épreuve, elle fut pour son époux un réconfort et un appui.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil deux fils: Claude et Marc; cinq filles: Yvette (Mme Ed. Huzyk, Marie, Ovidia, Aline et Amanda.

Parmi la nombreuse assistance aux funérailles on remarquait M. l'abbé Pierre Raymond, curé de St-Adolphe, et Mme Amanda Mulaire, mère de M. Mulaire, âgée de 88 ans, ainsi que trois représentants du Département d'Agriculture, au service duquel M. Mulaire est employé.

La famille Mulaire remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la pénible épreuve qui vient de la frapper.

A l'hôpital

Voeux de meilleure santé à M. J.-M. Mulaire transporté d'urgence à l'hôpital le dimanche 5 septembre dernier.

Louez le Seignuer parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle. (Ps 107, 1)

Triple jubilé au Monastère des Chanoinesses de Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — A l'issue de la retraite annuelle des Chanoinesses des Cinq Plaies à Notre-Dame-de-Lourdes eut lieu une double célébration: le jubilé d'or de la Rév. Sr Marie-Joséphine et le jubilé d'argent des Rév. Srs Marie-Alice et Marie-Lucie. Quelques parents se joignirent à la communauté pour la messe qui fut célébrée dans la chapelle. M. l'abbé Pierre Gagné, curé, dit la messe et fit l'homélie. Il montra comment la consécration religieuse est le complément du baptême, la réponse d'amour à l'appel du Dieu d'amour; il félicita les élues du jour d'avoir été fidèles à leur vocation et, au nom de l'Eglise, les remercia de contribuer au salut de milliers d'âmes.

Les trois soeurs jubilaires eurent le bonheur de communier sous les deux espèces. A l'issue de la cérémonie, la chorale entonna le "Te Deum" d'action de grâces.

Au diner intime qui suivit, les jubilaires prirent place à la table d'honneur près de la Rév. Mère M.-Céline, supérieure générale, de la Rév. Mère Thérèse, assistante-générale, d'autres Mères du Conseil et de plusieurs soeurs réunies pour la fête. En présentant le toast, une soeur rappela discrètement les vertus marquantes de nos jubilaires, "la délicatesse de coeur" de Sr M.-Josephine, "la gaieté d'âme" de Sr Marie-Alice et "l'amour des jeunes" de Sr Marie-Lucie. Après le diner, on se réunit à la salle de communauté pour les chants de fête et la présentation des cadeaux. La soirée fut agrémentée de jeux, de chants, de mots gais et de joyeuses réminiscences. La fête se termina à la chapelle par la récitation de Complies.

Biographies

Sr Marie-Joséphine (Léontine Heiget) naquit à Pluméliau, Morbihan, France, le 13 mars 1898, puis vint au Canada avec ses parents en 1906. Deuxième de cinq enfants, elle demeura avec ses parents à St-Claude, Man., jusqu'à son entrée en religion à Notre-Dame-de-Lourdes en 1913. Elle y rejoignait sa soeur ainée, Marie-Henriette, entrée deux ans auparavant. Sr M.-Joséphine se dévoua dans les maisons de St-Léon, St-Alphonse et St-Claude, fut co-fondatrice à St-Lupicin en 1932; elle passa de nombreuses années au Collège de Gravelbourg et au Scolasticat de Lebret où les Soeurs s'occupèrent pendant 25 ans de l'entretien du collège et du scolasticat. Actuellement elle est au Foyer St-Joseph de Sherbrooke, P.Q., où elle a charge d'une soixantaine de vieillards, à qui elle prodigue des soins assidus.

Sr Marie-Alice (Marie-Louise Gaborieau) est originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, et Sr Marie-Lucie (Luce Morin), de St-Lupicin-Altamont. Les deux enseignent présentement à Notre-Dame-de-Lourdes.

Voeux les plus chaleureux aux trois jubilaires pour une bonne santé et une vie remplie de bonheur au service du prochain. Ad Multos Annos!

On demande

Des soummissions cachetées et marquées comme tel pour la position de concierge à l'école secondaire de La Broquerie, pour le 1er octobre ou plus tôt, seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. p.m. le 15 septembre 1965.

Les soumissions devront inclure les qualifications, salaire désiré, et autres renseignements nécessaires.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	85.6	85.6	86	86.2	86.4
C.W. no 3	82.6	82.6	83	83.2	83.4
Fourrage no 1	81.6	81.6	82	82.2	82.4
Fourrage no 2	78.6	78.6	79	79.2	79.4
Fourrage no 3	75.6	75.6	76	76.2	76.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	136.2	136.4	137.6	138.6	138.4
C.W. no 3—6 rangs	134.2	134.4	135.6	136.6	136.4
Fourrage no 1	125.6	126	127.2	128.2	128
Fourrage no 2	124.6	125	126.2	127.2	127
Fourrage no 3	121.6	122	123.2	124.2	124
SEIGLE —					
C.W. no 2	123⅞	123⅜	124.2	124⅛	124
C.W. no 3	119	118⅜	119.2	119⅛	119
C.W. 2 rej.	119⅞	119⅜	120.2	120⅛	120
C.W. no 4	111.4	110⅞	111.6	111⅝	111.2
Ergot	104.4	103⅞	103.6	103⅝	103.2
Sur voie net	124	123.4	124⅜	124.2	124⅛
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Novembre	219.6	219	220.4	221⅞	225.4
Janvier	217.4	216.2	217	217.2	220.2
Mars	217.6	216.4	216⅞	217	219.4
Mai	219	217	217	217.2	219
AVOINE —					
Octobre	85.6	85.6	86	86.2	86.4
Décembre	84.6	84.6	84.6	84.6	85
Mai	85	85	85	85	85
Juillet	84.6	84.6	84.6	85	84⅞
ORGE —					
Octobre	129.2	129.4	130.6	131⅝	131⅜
Décembre	128	128	128⅛	128⅛	128
Mai	128.4	129⅛	129.4	129.4	129⅝
Juillet	128.4	129	129.2	129.2	129.2
LIN —					
Octobre	297.4	295⅛	295.6	296.2	299.6
Décembre	296⅜	294⅜	293⅞	292.4	294.6
Mai	303⅞	301	299.4	298⅜	300.2
Juillet	304.6	301.6	300⅝	299.2	300.4
SEIGLE —					
Octobre	125.4	124⅞	125.6	125⅝	125.2
Décembre	126⅜	125⅝	126.6	126.4	126.2
Mai	131.6	131	132	131⅝	131.4
Juillet	132	132	132	132	132

(Pour la semaine du 30 août au 3 septembre 1965)

Avis selon l'Acte Municipal du Manitoba
au sujet d'un Centre Communautaire

VU QUE le Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, a donné première et deuxième lectures du règlement no 27 dudit village de Notre-Dame-de-Lourdes, proposant de créer une dette de $11,830.00 par l'émission et la vente d'obligations garanties par des taux spéciaux imposables sur certains terrains dudit village afin d'y réserver un terrain, d'y ériger un centre communautaire, de pourvoir à son entretien et de réglementer le tout au profit dudit village. Les copies originales dudit règlement no 27, et du règlement no 28 qui autorise à prendre les votes des contribuables à ce sujet sont enregistrées au bureau du secrétaire-trésorier dudit village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, où toute personne intéressée peut les étudier.

PAR CONSEQUENT on fait savoir par les présentes:
Que le vote des contribuables, pour ou contre ledit règlement, sera pris le 28e jour de septembre, de 9 heures du matin à six heures de l'après-midi, au dit village de Notre-Dame-de-Lourdes;

Que la salle municipale de Notre-Dame-de-Lourdes est l'endroit fixé;

Que le secrétaire-trésorier du village de Notre-Dame-de-Lourdes sera au bureau dudit village, à deux heures de l'après-midi du 29e jour de septembre pour le comptage des votes pour ou contre ledit règlement.

Le maire du village susmentionné sera au bureau du village de Notre-Dame-de-Lourdes, à 2 heures de l'après-midi du 27e jour de septembre 1965 et, si désiré, nommera comme scrutateurs, par un écrit signé de sa main, des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ledit règlement et un nombre égal de personnes qui s'y opposent.

DATE au village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, ce 30e jour du mois d'août 1965 A.D.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes,
Marcel Roch, maire,
André-R. Fouasse, secrétaire-trésorier.

Village de St-Claude
Règlement No 28-65
Avis public de votation

On fait savoir par les présentes que le Règlement no 28/65 du Village de St-Claude (dont une copie déposée dans les classeurs du Bureau municipal du Village peut être examinée par toute personne intéressée) a été soumis au Conseil du Village, après une première et une deuxième lecture fut adopté par le Conseil, soumis et approuvé par le Ministère des Municipalités du Manitoba, sujet à l'approbation des contribuables qui ont droit de vote, selon les clauses de l'Acte municipal au temps et au lieu de votation ci-dessous mentionnés.

Le but du Règlement est d'autoriser le Village à emprunter la somme de $12,500.00 par la vente d'obligation en vue de payer la part du coût d'achat de terrain dans le Village et d'ériger ensuite sur ledit terrain un Centre récréatif comme projet du Centenaire, conjointement avec le Quartier 4 de la municipalité rurale de Grey, qui paiera sa part du coût du projet, soit la somme de $12,500.00.

Ce projet devra être financé sur une période de 20 ans, intérêts inclus, au coût de 5½% par année, par une taxe spéciale prélevée sur les propriétés du Village.

La date fixée pour la votation desdits électeurs qualifiés est le lundi 20 septembre 1965, à partir de 8 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, heure avancée.

L'endroit de la votation, la Patinoire du Village de St-Claude, Province du Manitoba.

Le maire du Village susmentionné sera au Bureau municipal de St-Claude à 2 heures de l'après-midi du 17e jour de septembre 1965 dans le but, si désiré, de désigner comme scrutateurs des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ledit Règlement, et d'autres personnes qui veulent s'y opposer. Ces personnes devront se présenter au bureau de votation pour être témoins du comptage des votes par le Président du Scrutin, avec un billet signé par le Maire.

Le 21 septembre 1965, le secrétaire du Village devra être au bureau municipal et annoncer le résultat du vote, pour et contre ledit Règlement no 28/65.

Daté au Village de St-Claude, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour du mois d'août 1965.

Géraldine Bonnefoy, secrétaire
du Village de St-Claude, Man.

AVIS PUBLIC

On fait savoir par les présentes que la Municipalité rurale de Montcalm, au Manitoba, a l'intention d'étendre son service d'eau et d'égout en tant qu'amélioration locale faisant partie du District no 2 d'améliorations locales, ces terrains en-dedans de ladite municipalité faisant face ou attenant à l'avenue suivante qui bénéficiera immédiatement de l'installation de l'extension projetée du service d'eau et d'égout, étant une partie du terrain situé dans les limites du District no 2 d'améliorations locales, nommément:

1) D'un endroit de la deuxième avenue sud-ouest, à une distance de quatre cents (400) pieds à l'ouest de la rue Caron, à un endroit de la seconde avenue sud-ouest, environ huit cent cinquante (850) pieds à l'ouest de la rue Caron.

Le coût approximatif de ladite installation, à être installée immédiatement est de $6,867.36, qui seront prélevés par l'émission et la vente d'obligations de la Municipalité rurale de Montcalm, et un montant annuel suffisant pour couvrir l'intérêt évalué au taux de six et quart (6¼%) pour cent par année, et le paiement du principal desdites obligations, sera prélevé sur une période de vingt ans en chacune des années 1966 à 1985, toutes deux incluses, selon une répartition spéciale comme suit:

(a) En chacune des années 1966 à 1985, toutes deux incluses, un montant approximatif de $90.00 sera prélevé annuellement par un taux spécial de 20 cents par pied de façade pour les conduites d'eau, sur tous les terrains faisant face ou attenant à l'installation du service projeté, au-delà et en plus de tous les autres taux et taxes.

(b) En chacune des années 1966 à 1985, toutes deux incluses, un montant évalué à $90.00 sera prélevé annuellement par un taux spécial de 20 cents par pied de façade pour les conduites d'égout, sur tous les terrains faisant face ou attenant à l'installation du service projeté, au-delà et en plus de tous les autres taux et taxes.

(c) En chacune des années 1966 à 1985, toues deux incluses, on prélèvera annuellement par une taxe spéciale sur toute propriété imposable comprise dans le Disrict no 2 d'améliorations locales, un montant suffisant pour couvrir la balance requise pour le principal et l'intérêt des dettes contractées, lequel montant peut être diminué par l'application des revenus supplémentaires du service public d'eau et d'égout, eu égard aux autorités ayant juridiction;

A moins qu'une majorité des propriétaires de terrains affectés, taxables comme tels et dont les noms sont inscrits sur le dernier rôle d'évaluation revisé de la Municipalité rurale de Montcalm ou entrés sous la section 1051 de l'acte municipal R.S.M. 1954, chapitre 173, comme propriétaires d'une propriété sur le rôle de taxes courant, et représentant en valeur au moins la moitié de tels terrains, fassent pétition auprès du conseil contre ladite amélioration locale en-dedans d'un mois après la première parution de cet avis.

De plus, vous êtes avisés que conformément aux clauses de la section 696 de l'acte municipal R.S.M. 1954, chapitre 173, le Conseil de la Municipalité rurale de Montcalm siégera comme cour de révision au bureau municipal dans le village de Letellier, au Manitoba, à 3 h. p.m., le mardi 12e jour d'octobre 1965 A.D., pour entendre les plaintes contre la répartition proposée.

Daté au village de Letellier, dans la province du Manitoba, ce 3e jour de septembre 1965 A.D.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de Montcalm.

Ouverture officielle . . .

(Suite de la huitième page)

rive à Ste-Anne. Bientôt les deux médecins pourront fonder la clinique qui jouit d'une si excellente réputation dans toute la région.)

En 1959 le "Manitoba Hospital Survey Board" répète d'ailleurs, à sa manière, ce que réclament depuis longtemps M. Préfontaine, le docteur Doyle et les membres du bureau de direction de l'hôpital: "Il faut moderniser votre hôpital, et même l'agrandir. Si vous n'en êtes pas capables, il vous faudra éventuellement fermer les portes d'une institution où on n'offre pas les facilités techniques modernes nécessaires".

Programme d'améliorations

Cet "ultimatum" tombe en bonne terre. Le comité d'administration de l'hôpital étudie sérieusement la question, fait connaître ses décisions à la population intéressée, puis il soumet un programme d'améliorations au "Manitoba Hospital Services Plan" qui donne toutes les permissions au cours de l'année 1961. Disons, en passant, que ce "Manitoba Hospital Services Plan" devint le 1er juillet 1962 la Commission des Services Hospitaliers du Manitoba, et que le docteur Patrick Doyle fut nommé un de ses cinq membres pour trois ans. (Il a été renommé pour une autre période de trois ans, tout récemment.) La population a raison d'être fière de son docteur, dont la valeur médicale est désormais reconnue sur le plan provincial. Et puis, en plein centre du village, au soubassement de sa maison, n'a-t-il pas ouvert une clinique médicale et attiré à lui un deuxième médecin, le docteur Robert-E Lafrenière. (En 1965, la clinique de Ste-Anne possède trois médecins, car le docteur Gérald Gobeil, d'Otterburne, fait désormais partie de l'équipe. Que de progrès en si peu d'années à Ste-Anne!)

Seconde période d'activités

Depuis 1961, ce fut donc une seconde période de réunions, d'études, de propagande auprès des contribuables de la région . . . agrandie, car l'hôpital de Ste-Anne va désormais desservir jusqu'au lac Falcon à l'est, jusqu'à Steinbach au sud, jusqu'à Isle-de-Chênes à l'ouest, jusqu'à Dugald et Winnipeg au nord. L'architecte Etienne Gaboury a tracé les plans du "nouvel" hôpital, dont le coût total atteint presque les $300,000. L'édifice comprend seize lits d'adultes, quatre lits d'enfants et quatre lits dans la pouponnière, plus les bureaux modernisés de l'Unité sanitaire d'où rayonne vers les écoles de la région une garde-malade compétente. En plus des trois médecins, le personnel complet (de 24 personnes) comprend l'administrateur, M. Gilbert Préfontaine (qui s'occupe aussi de l'administration de l'hôpital de St-Pierre-Jolys), la directrice, Sr Pelletier, S.G.M., neuf gardes-malades et quatorze personnes en charge de la cuisine, du service ménager, etc. Dorénavant, tout est ultramoderne dans cet hôpital: ameublement des chambres privées ou semi-privées, laboratoire, salle des rayons-X, salle d'obstétrique, morgue, service de secours aux accidentés, etc.

Cérémonie le 12, à 2 h.

Rendez-vous, dimanche prochain, à Ste-Anne. La cérémonie commencera à 2 h. p.m. dans le gymnase de l'école où des orateurs de marque rendront hommage aux responsables de cette institution et expliqueront comment on a doté Ste-Anne et la région d'un hôpital susceptible de répondre aux besoins actuels de la population. Après les discours, il y aura la double cérémonie d'ouverture officielle et de bénédiction solennelle, puis un thé agrémentera la visite des locaux.

Vive Ste-Anne-des-Chênes qui grandit sans cesse, grâce à l'initiative de ses citoyens! Que lui réserve l'avenir, maintenant qu'il possède un hôpital digne de l'année 1965, un foyer où les vieillards aiment vivre, des écoles où la gent écolière se multiplie par centaines, une clinique médicale groupant trois médecins, des maisons de commerce prospères, et qui réussit à garder de plus en plus chez lui les jeunes couples et donc à multiplier ici et là dans le village les maisons neuves unifamiliales? Le passé récent est garant d'un avenir prometteur.



M. Georges DeGagné, agent de La Liberté et le Patriote, cause avec l'administrateur de l'hôpital de Ste-Anne, M. Gilbert Préfontaine, assis dans son nouveau et moderne bureau. M. Préfontaine, administrateur de cet hôpital depuis 1956, s'occupe aussi maintenant de l'hôpital de St-Pierre-Jolys. (Photo Napoléon)

Ste-Anne-des-Chênes

Rapport de Jean Audette

Le soir avant mon départ pour Rivière du Loup où je devais assister à la Clinique de l'Association Nationale des Centres canadiens de Loisirs, je fis l'inventaire de mes connaissances, et je réalisai encore une fois qu'à mon vieil âge j'en avais beaucoup à apprendre.

Je me suis donc décidé à retourner en classe comme l'écolier que j'étais jadis et à apprendre, sans oublier que je représentais le Comité de Loisirs de Ste-Anne.

Je me sentais aussi très reconnaissant de la confiance que vous m'avez témoignée.

Nous connaissons tous par les journaux, la télévision et la radio que le Quebec traverse une phase que nous comprenons comme une évolution; non, je dirais plutôt comme une révolution tranquille.

Cette révolution tranquille englobe les problèmes économiques, politiques, etc. Le fait que je réalisai au cours de cette clinique fut que tout le système d'éducation est en train de se reconstruire au Québec.

Donc la jeunesse québécoise de demain est à se revaloriser.

L'Europe, l'Amérique du Sud, les Etats-Unis et le reste du Canada dialoguent avec les intellectuels qui étudient le problème de l'Education.

Ce sont ces maitres éducateurs qui étaient à la Clinique où les gens de Ste-Anne ont pris l'initiative de m'envoyer comme délégué et stagiaire.

Les loisirs! Comment expliquer ça? Pour le religieux, c'est une contemplation; pour l'ouvrier, le fonctionnaire et le professionnel, c'est la journée d'ouvrage qui se prolonge . . . c'est la détente du soir par la lecture, la télévision, le théâtre ou une visite.

La Clinique de l'Association des Centres Canadiens de loisirs avait lieu cette année à Rivière-du-Loup, une ville d'environ treize milles âmes, bâtie sur des collines au bord du St-Laurent dans le comté de Témiscouata. Etrange mais vrai, sa devise est "Sourire".

Dans cette petite ville il y a la Cité des Jeunes, dont le Foyer Patro est le centre. Le Foyer Patro est une espèce de Y.M.C.A. vaste et complexe qui vaut actuellement un million de dollars et qui vaudra trois millions une fois terminé.

Il y a le Stade des jeunes, un édifice pour divers loisirs et un autre projet ambitieux qui sera nommé Stade Culturel.

Qu'est-ce que tout ceci apporte à Ste-Anne et au Manitoba? Pourquoi la Clinique Nationale? Est-elle nécessaire? Quel en fut le sujet?

La Clinique Nationale

"Débordés par nos occupations quotidiennes, nous reconnaissons qu'il est souvent difficile de faire l'effort nécessaire pour nous arrêter, penser et approfondir notre effort", disait le président, M. Yvan Dubois.

Ce troisième congrès avait pour sous-thème la formation des cadres. Il y a été question de promouvoir le Bénévolat (les gens qui donnent de leur temps), de préparer des "chefs" et surtout de nous occuper de nos Centres de Loisirs.

Nécessité

Ste-Anne devrait se considérer fière d'être le seul centre de loisirs fonctionnant dans tout l'Ouest canadien.

Nous devons un grand merci aux pionniers du Comité de loisirs de Ste-Anne.

N'oublions pas que ce mouvement marque une évolution éducationnelle et que sous peu des Foyers Patro et des centres de loisirs seront érigés à l'exemple du Québec à travers tout le Canada.

Croyez-en votre délégué à la cliniquqe et un témoin de l'ACCL, il est urgent de nous joindre à nos frères du Québec et d'apprendre d'eux.

Si nous avons de gros problèmes aujourd'hui avec notre jeunesse et avec nos loisirs, nous devons comme citoyens chrétiens améliorer nos connaissances dans tous les domaines.

N'ayons donc pas peur des changements, de l'étude et de l'application des idées nouvelles.

Sujet:

Pédagogie: instruction et éducation des enfants de six à douze ans par les loisirs. Conférenciers: Fernand Pilotte, professeur de Psychologie; brillant, doué d'un talent naturel d'éducateur. Marc Laplante, sociologue, jeune et connaisseur, professeur à l'université de Montréal. M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, philosophe, écrivain et penseur: "Eléments pour une philosophie du loisir". M. Louis Fandrich, Relation Publique. M. Hugh Noble, Directeur d'Education Physique de la Nouvelle-Ecosse. "Récréation en loisir".

Chers amis, voici un résumé de ce que j'ai écouté, étudié. J'essaierai d'appliquer ces connaissances acquises pour le meilleur intérêt de notre milieu.

Préparatifs

Après des vacances plus ou moins agitées physiquement ou intellectuellement, les professeurs du Collège St-Joseph se voyaient de nouveau réunis pour entreprendre une nouvelle année scolaire.

Pour partir sur un bon pied, la veille de l'ouverture des classes a été marquée par différents événements qui méritent d'être mentionnés.

Dans l'avant-midi, conférence du Père Supérieur à tous les religieux. Après quelques mots de bienvenue aux nouveaux arrivants, quelques mots d'ordre appropriés, orientés vers une plus grande charité, n'ont pu qu'exciter la générosité de chacun.

Dans l'après-midi, le Principal réunissait tous les professeurs pour les explications techniques destinées à faciliter les premiers jours de la rentrée. Cette partie de la réunion s'est avérée utile et efficace par la suite. Une vue d'ensemble de l'année en perspective nous a laissés entrevoir des possibilités d'amélioration dans plusieurs domaines. Des sacrifices temporaires en valent la peine.

Puis au souper eurent lieu ce qu'on appelle d'un grand mot: les agapes fraternelles. En fait, c'est un repas un peu plus joyeux, car il y a un événement à fêter, tous les confrères qui se retrouvent après une séparation assez prolongée. La fête du retour est une tradition qui a son importance. Chacun y fait sa provision de gaieté, de bonne humeur et de vitalité, provision si nécessaire pour entreprendre une année nouvelle.

Inscription

Pour faire un peu de statistique, voici comment se répartissent nos élèves dans les différents degrés.

En 12e année, 48 élèves; en 11e année, 35; en 10e année, 42; et en 9e année, 42. Ce qui donne un total de 167 étudiants.

Cercle liturgique et biblique

Il est encore un peu tôt pour parler de cette activité qui vient d'éclore, mais déjà les membres font sentir leur action. Comme première réalisation, c'est la prière du matin et du soir qui devient plus intéressante parce que composée par un étudiant à chaque jour. Le Père Paul Désilets s'est entouré d'un comité qui semble résolu à faire de la liturgie une affaire vivante. Bonne chance à ces valeureux hérauts de la parole divine.

Retraite

Le Père Paul Désilets prêchera la retraite du début de l'année au collège, et le Père Gérard Clavet, pour sa part, assurera la prédication au Petit Séminaire St-Jean.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

Va-et-vient

MM. et Mmes Emile Joyal, René et Télesphore Pilon recevaient la visite de Mlles Cyprienne Pilon, de Vancouver, Paulette et Cécile Péloquin. Ces demoiselles étaient accompagnées de leur tante, Mme Antoinette Péloquin. En retournant elles s'arrêtèrent à Banff et Calgary.

Malades

Au mois d'août, Mme Raymond Lemoine a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface; elle est maintenant en convalescence chez elle.

M. Marcel Courcelles est chez lui depuis la semaine dernière; sa soeur, Carmelle, est encore patiente à l'hôpital général St-Boniface; Annette se remet lentement à la maison.

En vain tu avances ton lever, tu retardes ton coucher, quand le Seigneur comble son bien-aimé qui dort. (Ps 127, 2)

A la douce mémoire de Mme Augustine Perrin

Le 1er septembre 1965 décédait à l'hôpital Taché de St-Boniface, Mme Augustine Perrin (née Magnan), âgée de 80 ans. Elle vit le jour à Berthierville, P.Q., le 26 février 1885, du mariage de Zéphirin Magnan et de Marie Giroux. Elle était la benjamine de seize enfants, dont quatre moururent en bas âge. Braves cultivateurs, ses parents avaient peine à boucler le budget familial, de plus ils veillaient à ce que ces âmes, que Dieu leur avait confiées, aient une éducation soignée, sans compromettre leur foi.

En mars 1889, ils émigrèrent à Ste-Anne-des-Chênes, Man., où les attendait depuis longtemps le bon curé Raymond Giroux, frère de la digne maman. La petite Augustine n'avait alors que deux ans, elle se révéla si charmante et si docile, qu'à l'âge de 5 ans, l'oncle curé la plaça au pensionnat dirigé par les Soeurs Grises où elle poursuivit ses études jusqu'à l'obtention de son brevet secondaire et fut l'une des cinq premières diplômées de cette méritante école. Douée d'une belle voix, elle aimait chanter les louanges du Seigneur aux offices de la paroisse, musicienne de talent, elle égayait sa famille et ses amies de ses accords mélodieux.

Ses études terminées, elle enseigna une année à l'école St-Germain de St-Norbert et deux ans à l'école Calédonia de Ste-Anne, c'est là qu'elle connut M. Philippe Perrin, brave cultivateur. Ils s'épousèrent le 9 juin 1906. Comme elle avait été éducatrice dévouée, très désireuse de faire progresser ses élèves en vertu et en science, elle sera épouse modèle, n'ayant qu'un désir: seconder les efforts de son époux.

Dieu bénit leur union et leur confia quatorze enfants à qui ils prodigueront les soins les plus attentifs et qu'ils conduiront dans les sentiers du devoir et de la vertu. Un pur bonheur était donc l'apanage de ce foyer chrétien, les enfants grandissaient heureux sous la chaude affection de leurs parents si bons et si dévoués.



Mme Augustine Perrin

Mais le bon Dieu éprouve parfois bien sensiblement les âmes fortes, qui savent comprendre le pourquoi de la croix . . . En novembre 1924, la mort vient ravir le cher papa à l'affection de son épouse et de ses quatorze enfants, dont l'ainé a 16 ans et le bébé 14 mois.

Profondément peinée de ce départ, elle ne se laisse pas découragée, elle sent qu'elle se doit doublement à son foyer, qu'elle doit donner à chacun de ses bien-aimés enfants le meilleur d'elle-même et leur assurer un avenir heureux. Forte de son immense confiance en la Divine Providence et de sa profonde dévotion à la sainte Vierge, elle continue le travail de la ferme avec ses enfants et développe en eux le sens du devoir et des responsabilités. Sous la tutelle d'une mère si forte et si bonne, tous veulent répondre à son inlassable dévouement et lui vouent une vénération qui ira toujours grandissante.

Tout allait pour le mieux quand l'épreuve s'appesantit de nouveau; le feu dévasta les dépendances et quelques années plus tard la maison même. Le courage de l'héroïne maman ne fléchit pas, comme la bienheureuse Mère d'Youville, elle accepte généreusement cette nouvelle épreuve, elle sait que le Père Eternel ne l'abandonnera jamais, cette filiale confiance attire sur son foyer des grâces de choix; trois de ses filles se consacrent au Seigneur: Alice et Raymonde chez les Soeurs Grises et Yvonn chez les Oblates de Marie-Immaculée.

Mme Perrin jouissait d'une heureuese vieillesse quand la paralysie la cloua cinq longues années sur un lit de souffrances et lui enleva l'usage de la parole tout en lui laisant sa pleine lucidité et ce sourire conquérant qui lui avait valu de gagner tant d'âmes à son affection qui les aida, les consola et les releva dans leurs épreuves parfois si lourdes. Cette grande vertu de charité qu'elle avait si bien comprise, elle la pratiqua jusqu'à la mort: entendait-elle une parole blessante contre le prochain, d'un geste révélateur, elle montrait le crucifix.

Fervente Dame de Ste-Anne, Tertiaire Franciscaine et membre auxiliaire de la Légion de Marie, Mme Augustine Perrin vit venir la mort avec calme et confiance, à peine avait-elle rendu le dernier soupir qu'un bon sourire effleura ses lèvres, présage de la joie des élus . . .

Le vendredi soir 3 septembre, les prières pour le repos de son âme furent dirigées à la Chapelle funéraire Coutu par son neveu, le R. P. Zéphirin Magnan, en présence des RR. PP. Albert Girard, Maurice Desautels et R. Durocher, O.M.I., de ses quatorze enfants et d'un grand nombre de religieuses, de parents et d'amis.

Le samedi 5 septembre, le service funèbre fut célébré en l'église de Ste-Anne par le R. P. Zéphirin Magnan, O.M.I., assisté du R. P. Albert Girard, et de M. l'abbé Bernard Bélanger, cousins de la défunte, comme diacre et sous-diacre. On remarquait au sanctuaire les Pères et Frères Rédemptoristes, les RR. PP. Raymond Dion, O.M.I., principal de l'école Ste-Marguerite de Fort Frances, Léon Jalbert, Maurice Desautels et Isaïe Blanchette, les RR. FF. A. et D. Boulet, O.M.I., et M. l'abbé R.-G. Bélanger, aumônier du sanatorium de St-Boniface.

MM. Philippe, Claude, Bernard, Roland et Gérard Perrin et Gérald Boulet étaient porteurs.

La nef était remplie à capacité de religieuses, de parents et d'amis.

La regrettée défunte laisse dans le deuil sept fils, Jean, Georges et Germain, de St-Boniface, Tobie, Louis et Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, et Lucien, de Kenora, Ont.; sept filles, les Rév. Srs Jean-Marie, Oblate, de Fort Alexandre, Raymonde Perrin, S.G.M., de St-Boniface, et Alice Perrin, S.G.M., de Fort Frances, Ont., Mme G. Gauthier (Annette), de St-Vital, Mme J. Lavack (Jeanne), de Ste-Anne-des-Chênes, Mme L. Boulet (Marie) et Mlle Thérèse Perrin, de St-Boniface; 32 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants; un frère, le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., malade depuis quelques mois à l'hôpital Taché. Ce dernier n'eut même pas la consolation d'aller donner une dernière bénédiction à celle qu'il aimait appeler: "Sa chère benjamine".

La défunte repose maintenant au pied de la grande croix du cimetière de sa paroisse près de l'oncle vénéré et de si douce mémoire: M. l'abbé Raymond Giroux.

* * *

Remerciements

Par la voie de La Liberté et le Patriote, nous désirons remercier tous les membres du clergé, les religieuses, tous les parents et amis qui nous ont offert de si hauts témoignages de leur sympathie à l'occasion de la mort de notre si bonne et regrettée mère.

Nous offrons l'expression de notre profonde gratitude aux dévoués docteurs P. Doyle, A. Isabey et R. Lafrenière qui lui ont prodigué des soins si empressés.

(Signé) Les enfants de la famille Perrin.

Chevaliers de Colomb

Conseil Ste-Anne no 1819

Chevaliers: -

La semaine passée nos enfants retournèrent en classes. Malheur à l'élève qui décide de quitter l'école sans votre permission, parents, et même sans la permission des autorités scolaires.

Leur mère les a bien vêtus et bien peignés pour ce jour. Car elle connaît l'importance d'une éducation et rien n'est assez bon pour ses enfants.

Qu'est-ce que j'essaie de prouver?

Nous allons à la messe le dimanche, nous prions et nous observons nos obligations paroissiales. Est-ce assez?

Ste-Anne, notre paroisse devrait être fière d'avoir un Conseil aussi compétent. Le passé prouve sa valeur, et certainement l'avenir est très prometteur.

Donc, si nous, paroissiens, sommes satisfaits et demeurons statiques, si nous laissons au clergé toute la tâche énorme de son ministère sans lui prêter main-forte, le Grand Juge en haut pourra-t-il nous bénir et nous récompenser?

Il est toujours facile de trouver des excuses: les comptes empilés au point que ça devient un problème, etc. Notre secrétaire est toujours à votre disposition. Parlez-lui.

C'est toujours les mêmes qui parlent aux assemblées, qui conduisent tout. Notre Grand Chevalier étudie et admet lui aussi ce problème; il reconnait le dévouement de son exécutif. C'est à nous de lui aider.

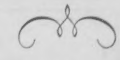
Soyons comme ce jeune écolier. Il est en classe pour apprendre, pour aimer ses compagnons et surtout pour devenir comme ses parents: de bons citoyens Catholiques responsables.

Devenons un Chevalier qui ne sait pas dire NON, ou SI, lorsque le bien de la Chevalerie est en jeu.

Considérons nos assemblées comme des réunions de bons amis, qui cherchent avec leurs familles à gagner en Paradis une place aussi rapprochée que possible de notre Bon Maître.

L'assemblée se tiendra ce soir à l'école élémentaire (9 sept.) à 8 h. 30 précises . . . MOI, TOI? nous y serons.





Décès de M. Raoul Lambert, à St-Pierre, le 6 septembre

ST-PIERRE — Le lundi 6 septembre, à sa résidence, est décédé M. Raoul Lambert âgé de 76 ans. Les prières furent récitées au salon funéraire de St-Pierre, le mercredi 8 septembre. La messe de Requiem fut chantée le jeudi 9 septembre, à 10 h., en l'église de St-Pierre. Le R. P. Jean Lambert, O.M.I., officiait. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Outre son épouse, Alice, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Georges, de Noranda, P.Q., Emile, de Radville, Sask., Ovide, de Pine Falls, et René, de St-Boniface; neuf filles, Mme L. Pagé (Jeanne), de St-Louis de France, P.Q., Sr Marie St-Pierre (Agnès), de St-Boniface, Sr Marie Ste-Alice (Thérèse) M.O., de St-Boniface, Sr Jeanne-Agnès (Irène) S.N.J.M., de Winnipeg, Mme R. Forcier (Alma), du Cap de la Madeleine, P.Q., Mme L. Carrière (Clara), de St-Boniface, Lucille et Mme M. Turenne (Lucienne), toutes deux de Buena Parte, Calif., et Mme F. Joubert (Lorraine), de St-Pierre.

Survivent également à M. Lambert, une soeur, Sr Marie-Palémon, S.N.J.M., de Saint-Boniface; trois frères, Henri, Joseph et Louis, tous de St-Pierre.

Trois enfants l'ont précédé dans la tombe: Yvan, Roger et Marcel en 1943.

Le salon Loewen de St-Pierre était en charge des funérailles.

Ross

Souper paroissial

Les dames de la paroisse sont à organiser un souper paroissial pour dimanche prochain, 12 septembre, afin de pouvoir continuer les activités déjà commencées. Venez prendre un bon repas avec les paroissiens et constater les améliorations du soubassement de leur chapelle.

Bienvenue à tous le dimanche 12 septembre.

Visiteurs

M. et Mme Napoléon Ross et leur petit-fils, Paul, de Prince-Albert, Sask., sont venus visiter leurs parents de Ross et Ste-Geneviève.

Mme B. Léveillé eut le plaisir d'avoir avec elle pour quelque temps ses fille et gendre, M. et Mme Arthur Lowe (Alice), et leur fille, Elaine, avec son époux, M. et Mme Andrest, de Long Beach, Cal. Ils visitèrent aussi les autres parents de Mme A. Lowe.

M. et Mme Alphonse Duhamel sont revenus enchantés d'un voyage à Maillardville et Victoria, C.-B., où ils ont visité leurs parents et nombre d'amis. Ils accompagnaient M. et Mme Marcien Duhamel, de St-Boniface.



C'est au nom de toute la province du Manitoba que l'honorable Duff Roblin, premier ministre, a dit "merci" à l'hon. Errick Willis et à son épouse en leur présentant une magnifique peinture de l'emblème floral de la province, le crocus, le lundi 30 août dernier, à l'avant-veille du jour où le lieutenant-gouverneur allait quitter son poste de dévouement comme représentant de la Reine. La présentation eut lieu lors d'un diner intime à l'International Inn, auquel participaient, outre l'hon. Roblin et Mme Roblin (ci-dessus), les membres du cabinet provincial accompagnés de leur épouse. (Photo Winnipeg Free Press)

UN PRETRE QUI REVIENT DE LOIN

SAIGON — Le Père Joseph Curien, des Missions Etrangères de Paris, l'a échappé belle. Il se trouvait dans un village à quatre kilomètres de Duc Do, qui a été tout récemment le théâtre de violents combats. Tout a été bombardé alentour, comme zone présumée Viet Cong, par l'aviation américaine. Tout le village a été détruit et le prêtre a reçu les débris de son presbytère sur le dos. C'est presque miraculeux, car il aurait pu y laisser la vie d'après le récit dramatique qu'il a fait à Saigon. Son église n'a pas été épargnée, mais il a pu retirer des décombres un ciboire transpercé par la mitraille.

Il a profité d'une acalmie pour s'enfuir avec ses gens, tout au moins ceux qui n'avaient pas été tués ou blessés. En cours de route, — véritable chemin de croix, — il eut à administrer des soldats catholiques, à faire même un baptême et à distribuer les hosties que contenait encore le ciboire. Après un bref séjour dans les environs de Pleiku et à Kontum, il est arrivé par avion à Saigon, où il a pu raconter son histoire.



Ce timbre émis le 8 septembre rappelle le choix d'Ottawa, il y a cent ans, comme capitale du Canada. On y voit le premier Parlement, dont la construction fut terminée en octobre 1865. Ce timbre sera brun et le tirage atteindra 14 millions d'exemplaires. L'auteur est l'artiste bien connu d'Ottawa, Gérald Trottier.

Exhibition annuelle du Club 4H à l'école élémentaire de St-Anne

STE-ANNE — Le 31 août avait lieu à l'école élémentaire l'exhibition annuelle du club 4H de Ste-Anne.

Après avoir fait la tournée des légumes exhibés, parents et invités se virent souhaiter la bienvenue par la président, Mlle Eveline Bériault. Ensuite, Mlle Gisèle Godin lut son rapport, comme secrétaire, et Octavien Rémillard présenta le rapport financier.

Quelques mots de remerciements furent lus au nom du club par Léo Lagassé, et Mlle Judy Pitura interpréta avec goût un petit morceau de piano.

Mmes E. Godin et A. Lagassé parlèrent à tour de rôle, la 1ère, en français et l'autre en anglais, au nom des parents présents, soulignant les bienfaits du club, entre autres de l'initiative que les enfants doivent développer en s'occupant eux-mêmes de leur propre petit jardin et en apprenant à se présenter en public. Des paroles d'encouragement et de félicitation aux jeunes suivirent.

Le point culminant de la soirée suivit alors que Mlles E. Bériault et G. Godin présentèrent à la Rév. Sr Gosselin, S.G.M., gérante du Foyer Youville, une somme d'argent, au nom du Club 4H. Elle les remercia sincèrement, au nom des gens de la Villa, et souligna que le fait d'avoir pensé à eux augmentait de beaucoup la valeur du don offert.

Une petite démonstration sur le chien, le meilleur ami de l'homme, fut très bien présenté par Jimmy Pitura et Randy Reimer.

Mme H. Bériault, en charge du groupe, parla sur les mauvais herbes et dit comment les contrôler en se servant de poisons.

Louis Desrosiers, gagnant du 1er prix pour le jardin et les patates, donna un compte rendu de ses journées d'études à l'université et fit remarquer que le club 4H est un lien entre le département d'agriculture et les fermiers.

Mlle Eveline Bériault donna à son tour un compte rendu de son séjour à Gimli, un camp des membres du Club 4H.

M. Pitura, agronome du district, présenta M. Sutton, représentant du Club Kiwanis. Ce dernier félicita les participants de leur beau travail et de la coopération qui existe parmi le groupe. Il fit ensuite la présentation des différents prix. Le tout se termina par un goûter.

Tous les membres du Club 4H remercient sincèrement M. et Mme H. Bériault qui donnèrent gratuitement leur temps, leur énergie et leurs encouragements pour le succès du club.

St-Jean-Baptiste

Baptêmes

Le 1er août: Joanne-Marie, fille de M. et Mme Léo Dupuis. Parrain et marraine, M. et Mme Ulysse Perreault, grands-parents de l'enfant.

Le 15 août: Yvonne-Marie, fille de M. et Mme Germain Vermette. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Vermette, grands-parents de l'enfant.

Clubs 4H

Le 28 août, à la salle paroissiale, avait lieu l'exhibition de légumes, patates et grains de semences des clubs 4H de St-Jean-Baptiste. Le nouvel agronome du district, M. Van de Velde, passa l'après-midi à juger ces étalages préparés par les membres.

Le lendemain après-midi, les gens de la paroisse avaient le plaisir de visiter l'exhibition, qui fut agrémentée d'un intéressant programme préparé par les membres des clubs. Il y en avait pour tous les goûts: chants, piano, accordéon, démonstrations des championnats lors des ralliements à Dominion City et à Carman. La maitresse de cérémonies, Yolande Lafond, s'acquitta de sa tâche avec amabilité. Philippe Sabourin et Louise Marion présentèrent un rapport de leur séjour au camp Gimli, puis Jean-Paul Beaudette donna un compte rendu de sa visite au terminal de grain de Port Arthur.

Puis vint le point culminant, les champions et champions de réserve recevaient leurs couronnes, bien méritées d'ailleurs. Furent dans les honneurs: pour les jardins, Georges Goertzen et Claudette Bouchard; pour les patates, Marlene Fillion et Jean Comeault; pour grains de semence, Norbert et Georges Sabourin. Raymonde Lavallée et Louise Marion se méritèrent des rubans rouges dans le club de petits fruits, nouveau projet commencé cette année. L'après-midi se clôtura par une vente de légumes et de pâtisseries; ce qui fut très satisfaisant.

Les membres du club et les chefs désirent remercier tous ceux qui ont bien voulu venir les encourager et leur prêter main-forte.

Film

Dimanche soir dernier, à la salle paroissiale, avait lieu la présentation d'un film sur l'Afrique, par le R. P. A. Hamel, P.B., à l'occasion du départ d'un enfant de la paroisse, le Père Lionel Godard, pour les missions d'Afrique. Tous lui souhaitent beaucoup de courage.

Le Pas

Ouvertures des classes

Le mardi 31 août avait lieu l'ouverture des classes à l'école du Sacré Coeur, sous la direction des Rév. Srs de la Présentation. Chose regrettable, c'est que les élèves de l'école secondaire sont obligés de prendre le chemin de l'école publique, vu que l'école du Sacré-Coeur a dû discontinuer l'enseignement des années supérieures à cause de difficultés financières. Bonne année scolaire à tous les élèves et bon succès aux institutrices et instituteurs.

Mariage Otshenash-Soshycki

Le samedi 7 août, à 4 h. p.m., dans la cathédrale du Sacré-Coeur eut lieu une belle cérémonie de mariage avec échange d'anneaux, lorsque Mlle Vivian Soshycki, fille de M. et Mme J. Soshycki, de Le Pas, unissait sa destinée à celle de M. William Otshenash, fils de M. et Mme Z. Otshenash, de Yorkton, Sask.

Le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., bénissait leur union. Mme Dolorès Chartier était soliste et Mme Eléonore Fiori touchait l'orgue. La réception eut lieu à la salle Nor-lite. Les nouveaux mariés résideront à Le Pas.

Çà et là

Mme Edna Fedgé est revenue de Winnipeg où elle a assisté au mariage de son neveu, M. Gary Cullum, à Mlle Suzanne Funk, le 21 août.

Mme Lesko et son fils, Eddy, sont allés à Winnipeg rejoindre leur fille et soeur, Mme Doreen Beres, de Welland.

Mlle Cheddi Libbrech est retournée à Winnipeg pour poursuivre son cours de garde-malade à l'hôpital de St-Boniface.

Le samedi 28 août, chez M. Jos. Botchlar avait lieu un souper à la dinde à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de sa mère, Mme Pauline Botchlar. Ses parents et amis lui offrirent de bons souhaits et de beaux cadeaux.

Le 25 août, les parents se réunissaient chez M. B. Jaeger à l'occasion du 79e anniversaire de naissance de Mme George Lindsay. Après une joyeuse soirée, un délicieux goûter fut servi, et l'héroïne de la fête reçut de nombreux cadeaux et de bons souhaits de tous les siens.

M. Arnold Botchlar est parti continuer ses études à Winnipeg.

M. et Mme R. H. Brown sont arrivés d'Angleterre la semaine dernière et visitèrent leurs fille et gendre, M. le Docteur et Mme Cotton, et leur famille. Après une semaine passée à Le Pas, M. et Mme Brown et M. le docteur et Mme Cotton se rendaient en Ontario pour quelque temps.

Visite officielle des Caisses scolaires

MM. Olivier Beaudette et René Toupin, propagandistes du Conseil de la Coopération du Manitoba, seront à la disposition des Caisses scolaires aux dates et heures indiquées dans l'horaire qui suit:

Mardi 7 septembre: St-Georges; mercredi 8 septembre: South Junction et St-Labre; jeudi 9 septembre: Otterburne (école et collège) et Isle-de-Chênes; vendredi 10 septembre: St-Pierre (élémentaire et secondaire); lundi 13 septembre: St-Eustache et Elie; mardi 14 septembre: St-Malo (élémentaire et secondaire); mercredi 15 septembre: Ste-Rose-du-Lac (élémentaire et secondaire); jeudi 16 septembre: Laurier (élémentaire et secondaire) et Ste-Amélie; vendredi 17 septembre: Ste-Anne-des-Chênes (élémentaire et secondaire).

Lundi 20 septembre: Letellier et St-Joseph; mardi 21 septembre: St-Jean-Baptiste (élémentaire et secondaire); mercredi 22 septembre: Richer, Ste-Geneviève et Ross; jeudi 23 septembre: Lorette (élémentaire et secondaire); vendredi 24 septembre: La Broquerie (élémentaire et secondaire); lundi 27 septembre: Précieux-Sang; mardi 28 septembre: Mariapolis (élémentaire et secondaire); mercredi 29 septembre: St-Léon; vendredi 1er octobre: Notre-Dame-de-l'Assomption et Ste-Marie.

Lundi 4 octobre: St-Adolphe (élémentaire et secondaire); mardi 5 octobre: La Salle et Petit Séminaire; mercredi 6 octobre: Fannystelle; jeudi 7 octobre: Juniorat.



Ce timbre commémoratif émis le 8 septembre par le ministère des Postes rend hommage au congrès qui réunira en septembre, dans la capitale du Canada, les délégués des 75 nations membres de l'Union interparlementaire, une association mondiale ayant pour objet de multiplier les contacts personnels entre parlementaires de toutes les nations et d'encourager la création d'institutions démocratiques. Le congrès se tiendra du 8 au 17 septembre. Le timbre sera tiré à 16 millions d'exemplaires et sera vert. Le dessin a été exécuté par la firme Philips-Gutkin and Associates, de Winnipeg.

La langue de la majorité

Sur 1,000 Suisses, 744 parlent l'allemand, 202 le français, 41 l'italien et 11 le romanche, une autre langue latine. La langue de la majorité varie selon les régions, mais les religions se sont propagées et mélangées à travers le pays; de sorte qu'on trouve des protestants et des catholiques partout.

Deux anciens de Souris Valley, décédés récemment à Radville

RADVILLE — Le dimanche 29 août M. Joseph Benetry mourait au Marian Home, à l'âge de 92 ans et quelques mois. M. l'abbé W. Marcotte chanta le service funèbre en l'église de la Ste-Famille le mercredi 1er septembre. La dépouille mortelle repose dans le cimetière de Souris Valley. Les porteurs étaient MM. E. Delaye, A. Cherpin, J. Bert, R. Bessette, L. Bert, et J.-C Porte.

M. J. Benetry est né à Fleury, France, le 12 octobre 1873; il épousa Mlle Ernestine Poéte, et le 21 janvier 1905, ils émigrèrent au Canada. Celui-ci travailla deux années comme mineur à Estevan et en 1912, ils s'installèrent sur une ferme à Souris Valley où ils élevèrent leur famille de cinq enfants. En 1956 ils louèrent leur terre à leur fils, et se retirèrent à Radville.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Henri et Justin, de Souris Valley, et trois filles: Mme Amans Vigule (Jeanne), de Ste-Colette, Marguerite, de Radville, et Mme Marcelin (Marie), de Kamloops, C.-B., 10 petits enfants, et deux arrière-petits-enfants; son épouse le précéda dans la tombe en 1957 ainsi que deux jeunes enfants.

A l'hôpital local, le mardi 24 août, Mme Antoine Delaye rendait son âme à Dieu à l'âge de 86 ans et 11 mois. Le service funèbre fut célébré en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé W. Marcotte le jeudi 26 août, et l'inhumation se fit au cimetière de Souris Valley. Les porteurs étaient MM. J. Martin, A. Cherpin, J. Benetry, R. Bessette, J. Bert, et P. Laliberté.

Mme A. Delaye naquit en 1878 à Thizy, France; elle épousa M. Antoine Delaye en 1900 et six ans plus tard ils émigrèrent au Canada où ils s'installèrent sur une ferme à Souris Valley. Là, ils élevèrent leur famille de six enfants et c'est en 1943 qu'ils vendirent leur ferme à leur fils, Emilien, pour se retirer à Radville. A la mort de son mari, Mme Delaye revint habiter avec son fils sur la ferme.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Emilien, de Souris Valley, et Gaston, de Moose Jaw; deux filles, Mme Debrune (Hortense), de Benson, Mme J. Thompson (Alice), de Grey; 13 petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1945; une fille, Blanche, en 1925 et un fils, Edouard, en 1964.

Remerciements

Les familles Bénétry et Delaye désirent remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Prince Albert sera doté d'un nouveau centre c.-f.

PRINCE-ALBERT — Lors d'une assemblée spéciale du Club Canadien tenue récemment chez Mme Arcandi Trudeau, une trentaine de personnes intéressées étaient présentes.

Ledit Club Canadien est maintenant connu sous le nom de "Société Culturelle Française" de Prince-Albert; M. J.-B. Gaudet en est le président; Mme A. Trudeau, vice-présidente; Mlle Louise-A. Senécal, secrétaire-trésorière. Les autres directeurs sont: Me Marcel Simonot, MM. Gérard et Albert Pagé, Mmes Agnès Béland, J.-E.-L. Lamontagne et Lucie Prince, MM. et Mmes Walter Houle et Adolphe Lemieux.

A cette réunion il a été décidé à l'unanimité de procéder à la construction d'une salle à l'angle de la 4e avenue ouest et de la 16e rue ouest, à deux rues de la cathédrale du Sacré-Coeur à Prince-Albert. Le plan de cette salle est déjà tracé, et M. Léonard Houle sera l'entrepreneur de la construction. Cette entreprise permettra d'avoir un centre canadien-français à Prince-Albert où seront réunis: Caisse populaire, A.C.F.C., Jardin d'enfants, école bilingue, librairie, bibliothèque, cours ménager, films français, etc.

Un comité de perception a été formé; il est composé de Mmes Trudeau, Béland et Houle, MM. Robert Pellerin, Georges Blain, J.-B. Gaudet, Gérard et Marcel Pagé et Me M. Simonot. Ces personnes verront à contacter les Canadiens français qui tiennent à conserver leur langue et qui voudront bien contribuer au fonds de construction de la salle, le plus tôt possible. Cela permettra d'avoir un centre récréatif pour continuer les veillées familiales comme dans le passé et un local pour les assemblées, les banquets de noces et les réceptions de toutes sortes.

Plusieurs ont déjà pris des obligations le soir même de l'assemblée.

Tous doivent coopérer dans cette affaire si importante pour aider à maintenir la cause française dans le nord de la Saskatchewan.

Val Marie

Va-et-vient

Mlle Micheline Lemay, de Québec, est en visite chez son oncle, M. l'abbé O. Lemay, curé.

M. et Mme Roger Rodrigue et leur famille, de Red Deer, Alta, M. et Mme L. Williams et leur famille, de Swift Current, MM. Marcel Gervais et Onésime Côté, de Morinville, Alta, étaient en visite chez MM. et Mmes A. Côté et G. Hays.

M. et Mme A. Tessier et leur fille, Lorraine, M. et Mme Louis Denniel et leur famille étaient en visite chez MM. L. Denniel, Arsenault et LeBlanc.

M. L. Jacob et sa fille, Doreen, ont passé une dizaine de jours à visiter des parents à Lethbridge et Grassy Lake, Alta.

Roger et Lorraine LeBlanc ont passé une dizaine de jours chez leur soeur, Mme L. White, à Red Deer, Alta.

Vawn

Çà et là

Le dimanche 29 août, M. et Mme Fred Blanchette avaient la visite de leur soeur et belle-soeur, la Rév. Sr Jean-Laurent, qui vient d'arriver de France.

Mlle Jeannette Lacoursière a passé une couple de semaines à Edmonton, chez sa soeur, Irène.

Mlle Berthe Dion est partie pour Saskatoon où elle suivra un cours de coiffeuse.

Larry Weber, fils de Mme Shirley Weber, a passé deux jours à l'hôpital d'Edam.

Prompt rétablissement à M. Louis Phaneuf, hospitalisé à Edam depuis une semaine.

Félicitations à M. et Mme Lucien Nedelec à l'occasion de la naissance d'un fils, le 26 août, à Edam.

Saint-Isidore de Bellevue

Anniversaires de vie religieuse

Le 25 août fut un grand jour pour Mère Thérèse d'Avila, f. de la p., lorsque ses frères et soeurs se réunirent pour célébrer son 25e anniversaire de vie religieuse. A 4 h. p.m., il y eut une messe à ses intentions. Le soir, un souper fut servi à la demeure de M. et Mme Pierre Gareau. Ensuite eut lieu un petit concert donné par les neveux et nièces de la jubilaire. De nombreux cadeaux lui furent offerts et un délicieux goûter fut servi.

Sont venus pour l'occasion: Mme Solange Lavigne et quatre de ses enfants, M. et Mme Bernard Lavigne, de P.A., ainsi que quelques religieuses de St-Louis et Prud'homme.

Le 26 août, Mme Camille Gareau et sa famille se réunissaient pour offrir leurs voeux à leur fille et soeur, Mère Marie-Isidore, à l'occasion de son 25 anniversaire de vie religieuse.

Etaient présents à la fête: Mère Maria et Mère Marie-du-Rosaire, f. de la p., et Sr Marie-Pascal, de la Présentation de Marie, soeurs de la jubilaire, ainsi que Mère Adelaïde, f.de la p., nièce. Ils passèrent ensemble une agréable journée.

Çà et là

M. et Mme Albert Mailhot, de Joliette, étaient en visite chez M. et Mme DomLéo Grenier.

Les Rév. Srs Rosanne Topping et Laurence Topping, Soeurs de la charité, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Topping.

Mlles Georgine et Marie-Paule Gareau, toutes deux employées chez les Srs de la Providence, sont en vacances chez M. et Mme Pierre Gareau.

Mlles Céline Pelletier, Nicole et Majella Gaudet, Mme George Topping et M. Kenneth Morrison passent le reste des vacances dans leurs familles après avoir suivi des cours à l'Université de Saskatoon.

Mlle Lillian Gaudet est employée comme bibliothécaire à l'Université de Saskatoon.

Mlle Claudia Gaudet est étudiante garde-malade à l'hôpital St-Paul, à Saskatoon.

Heureux voyage

M. Roger Topping est de retour d'un voyage dans l'Est où il accompagnait le R. P. J. Ducharme, S.J., du Collège de St-Boniface, qui visitait sa famille à Montréal. En plus de visiter Montréal et Québec, ils se rendirent à Bagotville, aux Laurentides. Roger s'arrêta aussi à Hamilton et aux chutes Niagara.

M. et Mme Pierre Gareau, leur fils, Lionel, Mme Solange Lavigne et la Rév. Mère Marie-Vianney se rendaient à Bonnyville, Alta, pour y visiter la famille Laurent Gareau et rencontrer une soeur et tante, la Rév. Mère Thérèse d'Avila, qui les accompagna à leur retour En revenant ils s'arrêtèrent chez M. et Mme Adrien Hamel, à Edam.

Baptêmes

Keith-Pierre, fils d'Alain Gaudet (fils), et d'Evelyne Cousin, né le 24 juin. Parrain et marraine, M. Roland Gaudet et Mme Yvette Gaudet, oncle et grand-mère de l'enfant.

Claude-Joseph, fils d'Alain Gaudet (père), et de Sylvianne Gareau, né le 2 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Gareau, oncle et tante de l'enfant.

Linda-Huguette, fille d'Arcade Gaudet et de Lorraine Neider, née le 3 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Bruno Neider, de Jean-Côté, Alta, oncle et tante de l'enfant.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 9 septembre, Auguste Bandet, Saskatoon; le 10 septembre, Joseph Lavoie, Highgate; le 11 septembre, Hector Dionne, Makwa; le 12 septembre, Louis Bandet, North Battleford, et Cléas Duperreault, Saskatoon; le 13 septembre, Donald Anderson, Rose Valley; le 15 septembre, Benoît Pariseau, Gravelbourg.

Gravelbourg

Çà et là

Mme Elmer Hagan (née Ethel Lemyre), sa petite fille, ainsi que sa soeur, Rita, de Nelson, C.-B., sont en promenade chez Mme Berthe Lemyre.

M. Léon L'Heureux, de Ste-Foy, Québec, a passé quelques jours en promenade chez sa mère, Mme Napoléon L'Heureux, et ses frères et soeurs.

Mlle Pauline Juneau et sa soeur, Léonne, sont allées passer une semaine de vacances à Saskatoon et Regina.

Mère St-Raphaël (Claudette Lemyre) enseigne à Gravelbourg cette année après avoir fait un stage à l'école Normale de Beauceville, Québec, et à l'Université d'Ottawa.

M. et Mme Marcel Soucy (Rolande Audette) étaient en promenade chez leur père et beau-père, M. le Dr et Mme J.-A. Soucy.

MM. les abbés Dominique Dugas et Lucien Roy sont revenus dans la paroisse après avoir suivi des cours et pris quelque temps de vacances.

M. Jean Baptiste Crépeau, de la ville de Québec, étaient en promenade à Gravelbourg il y a quelques semaines.

Willow-Bunch

Allées et venues

Au retour d'un voyage en Colombie-Britannique, Mlles Rivières (l'une de Montréal, l'autre de la Gaspésie) visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Jean Bourdages qui, à leur tour, les amenèrent chez leurs filles et gendres, MM. et Mmes McGinn et A. Tessier, à Regina.

M. et Mme Isaïe Poirier et quatre de leurs enfants, de Joliette, Qué., ont visité des parents et amis de la localité dernièrement.

M. et Mme Delphis Savoie et leurs filles ont visité les familles Robert Langlois et Victorien Rondeau à Moose Jaw récemment.

Mme W. Winslow a fait un beau voyage de deux mois aux Etats-Unis, chez son fils, aux chutes Niagara, ainsi qu'à Montréal, à Ste-Anne de Beaupré, et autres endroits de la belle province. De Regina, sa fille, Gabrielle, (Mme G. Fafard) l'a ramenée à Willow-Bunch.

M. Frank Bellefleur, du Foyer Youville, de Gravelbourg, vint passer quelques jours chez son fils, Joseph et sa famille, récemment.

M. et Mme Oscar Sjodin et Mlle Doris Fiset, de New-Westminster, C.-B., ont visité leurs parents, M. et Mme Rémi Provost et Antonio Fiset.

Mlles Sylvia Sylvestre et Irène Dosch ont participé aux cours de la Coopération, donnés à Weyburn.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, allèrent au scolasticat de Lebret le dimanche 15 août, y visiter leur fils et frère, Lionel, O.M.I. Ils étaient accompagnés d'Antonio Grégoire, de Gravelbourg, et de Mme Sylvio Grégoire et ses deux jeunes enfants de Montréal. Celle-ci est retournée chez-elle le 17 août après avoir passé un mois de vacances chez ses parents, MM. et Mmes Albert Bilodeau et Alcide Grégoire et visitant d'autres parents et amis.

M. et Mme George Swain et leurs sept enfants, d'Edmonton, et M. et Mme Klergoard et leurs cinq enfants, de Scout Lake, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Dollard Piché et leur famille.

M. et Mme Erik Pederson et leurs trois fils, de Trenton, Ont., vinrent chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment. Erik est ingénieur de vol dans le C.A.R.C.

M. et Mme Roger Rodrigue et leurs deux fils, de Red Deer, Alta, passèrent une semaine chez leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue.

Mlle Denise Préfontaine, d'Ottawa, autrefois directrice de l'hôpital local, vint visiter des parents et amis avant de partir pour Montréal.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Gaston Dumonceau (Monique Tougas) pour la naissance d'un fils à l'hôpital local, et à M. et Mme L. Switzer (Madeleine Leduc) pour la naissance d'une fille.

Décès

M. Emile Fouquet, autrefois de Willow-Bunch, est décédé à l'hôpital de Saskatoon, le mardi 31 août, à l'âge de 58 ans; ses funérailles eurent lieu à Gravelbourg le vendredi 3 septembre. Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Convalescence

Le dimanche 29 août, M. Paul Piché, père, est sorti de l'hôpital local où il était patient depuis le 27 juin. Son gendre, M. Antonio Grégoire, reste avec la famille pour quelques semaines afin d'aider, car M. Piché est invalide.

Meyronne

Çà et là

De nombreux amis de Meyronne se rendaient aux funérailles d'"un pionnier de cet endroit, M. Edouard Roy, décédé le 9 août dernier. Le défunt demeurait à Laflèche depuis cinq ans. L'inhumation eut lieu dans le lot familial local où, en l'absence de M. l'abbé R. Larivière, curé, M. l'abbé Bruno Adée, curé actuel de Vanguard et ancien curé de Meyronne, récita les dernières prières.

Mlles Marie-Anne et Irène Roberge, de Ponteix, ont passé quelques jours chez leur tante, Mme Yvonne Brisebois.

M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, était l'hôte de M. le curé, ces jours derniers.

M. François Brière est revenu de l'hôpital de Kincaid.

M. et Mme Ulric Monette se rendaient dernièrement à Laflèche et Gravelbourg.

M. Jos. Lalonde, de Victoire, est en visite pour quelques semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Stanislas Lalonde, ainsi que chez ses neveux, MM. Adolphe et Victor Lalonde. M. Marcel Compagnon, de Victoire, qui accompagnait M. J. Lalonde, aide aux moissons chez M. et Mme S. Lalonde.

Mme Ernest Douville et ses enfants, de Vulcan, Alta, ainsi que Claudette et Adrien Bouffard, de Kincaid, étaient les hôtes de M. et Mme Léonard Bouffard.

Périgord

Çà et là

M. et Mme Lucien Dubé, de Le Pas, Man., visitaient récemment Mme P. Dubé, mère de M. Dubé, et Mme Jeanne Martin, mère de Mme Dubé.

MM. et Mmes Jean Gaudet, de Bellevue, J. Corman, de Victoria, C.-B., et Edouard Ashby, de Le Pas, Man., étaient en visite chez Mme Analda Gaudet. Mmes Gaudet et Corman sont les nièces de Mme A. Gaudet.

Etaient en visite chez MM. et Mmes Adrien Côté et Guillaume Langlois: M. et Mme Eugène Charest et leurs enfants et M. Onésime Côté, de Morinville, Alta, ainsi que M. et Mme Don Martfeld, de Luseland, Sask.

Mme Marie-E. Plante était hospitalisée récemment.

Le jour de repos officiel à Ceylan

COLOMBO — (CCC) — L'hebdomadaire catholique en langue sinhala paraissant à Ceylan "Gnanartha Pradnpaya", écrit que les catholiques ne refuseraient pas, si nécessaire, de travailler le dimanche. Le journal ajoute que n'importe quel jour de la semaine pourrait être choisi comme jour de repos hedomadaire, si telle était la décision de la hiérarchie de l'Eglise.

Les observateurs interprètent cette déclaration du journal catholique comme une indication selon laquelle l'épiscopat catholique de Ceylan ne ferait pas d'objections si le gouvernement, par égard à l'opinion bouddhiste, décidait de fixer à un autre jour que le dimanche le jour de repos hebdomadaire officiel. Actuellement le dimanche est chômé entièrement et le samedi l'est à moitié.

Le gouvernement cinghalais doit discuter prochainement de cette question. Des organisations bouddhistes influentes font presssion sur le gouvernement pour l'amener à proclamer jours fériés, à la place du dimanche, les "poya" ou jours qui marquent dans le cours du mois les quatre phases de la lune. Les jours de la pleine lune sont déjà officiellement chômés, mais les bouddhistes insistent sur le retour aux anciennes observances, qui faisaient des "poya" des journées fertiles.

Les bouddhistes représentent à Ceylan 70 pour cent de la population, contre 10 pour cent de chrétiens.

Cut Knife

Çà et là

Etaient en visite chez M. et Mme Eugène Foisy, dernièrement, leur oncle, M. Anthony Richard, M. et Mme Raymond Richard, de Delmas, et un cousin, M. Omer Lafrance, de Cardson, Alta.

M. et Mme Eugène Foisy et leur famille sont revenus le 1er août de leurs vacances au lac Waskesiu. Ils ont aussi visité Prince-Albert.

M. et Mme Earl Beaudry et leur famille, accompagnés de la mère de Mme Beaudry, Mme H. Gagnon, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Pat McKeown, et leur famille, à Grande Prairie, Alta, et les frère et belle-soeur de Mme Beaudry, M. et Mme E. Gagnon, et leur famille, à Prince George, C.-B. Mme H. Gagnon est demeurée chez son fils, et la famille Beaudry est retournée par Oklahoma Falls.

M. et Mme Robert Forest, de North Battleford, sont venus rendre visite à leur frère, Hildège Dupuis, la semaine dernière.

320

Voici un grand entrepôt, et à côté de cela, toutes sortes d'objets que vous avez à ranger dans cet entrepôt. Mais ils doivent tous bien s'emboîter l'un dans l'autre. Fait à signaler, tous les objets marqués d'un point noir doivent être déposés à l'étage inférieur.

LE SAVIEZ-VOUS?

20

PENDANT LA GUERRE, BURGESS, PILOTANT UN AVION-TORPEDO AVENGER U.S.A. APERÇUT UN BOMBARDIER JAPONAIS BETTY RASANT LES EAUX DU PACIFIQUE, PRÈS DES MARIANNES, ET ATTAQUA AUSSITÔT. PAR DEUX FOIS, IL FIT FEU DE SES MITRAILLEUSES LATÉRALES ET PAR DEUX FOIS, ELLES S'ENRAYÈRENT, MAIS LE CANON DE COUPOLE DU JAPONAIS ÉTAIT HORS DE COMBAT ET À BÂBORD LE MOTEUR FUMAIT. BURGESS DESCENDIT ALORS JUSQUE TOUT AU-DESSUS DE BETTY, L'OBLIGEANT À TOUCHER L'EAU. MAIS AU LIEU DE S'ÉCRASER, LE BOMBARDIER REBONDIT! DÉCIDÉ À NE PAS LAISSER FUIR SA PROIE, BURGESS CONTINUA À VOLER TOUT PRÈS DE BETTY JUSQU'À CE QU'UNE DE SES MITRAILLEUSES FUT RÉPARÉE. UNE DERNIÈRE ATTAQUE S'EN SUIVIT ET LE JAPONAIS TOMBA EN FLAMMES DANS LES FLOTS.

L'IDÉE QU'EN AMÉRIQUE TOUT EST PLUS GRAND EST SI RÉPANDUE QUE L'ANGLAIS EST HEUREUX QUAND IL PEUT PARLER DE QUELQUE CHOSE DE PLUS GRAND QU'AUX U.S.A. LE RADIO TIMES, HEBDOMADAIRE DE LA B.B.C. EST UN DE CES PHÉNOMÈNES, AVEC LE PLUS GRAND TIRAGE DU MONDE: 16.500.000 DE NOS, CE QUI EST 4 FOIS PLUS QUE LE LIFE!

CE VENTILATEUR EN FORME DE TROMPE FUT INVENTÉ AU 19ÈME SIÈCLE POUR PERMETTRE À L'AIR FRAIS DU DEHORS D'ENTRER DANS LA PIÈCE!

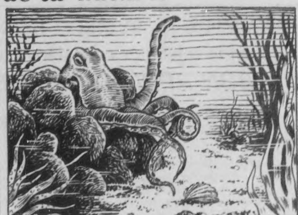
HY DEVLIN, PAYSAN DE KENTUCKY (U.S.A.) REMPORTA DE LOIN LE 1ER PRIX D'UN CONCOURS LAITIER, EN TRAYANT 2 VACHES À LA FOIS!

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Parmi les algues et les anémones entourées du silence de l'océan, on voit filer de temps à autre une sorte de colosse qui se meut d'ailleurs avec la vitesse d'une fusée. Ecrevisses et crabes prennent la fuite. Le chevalier pillard de l'océan est dans les parages! Il ne s'agit pas de chevalier pillard dans l'acceptation coutumière du mot, la seiche ne part pas à la chasse à dos de cheval (marin . . . hippocampe) elle préfère la propulsion à fusée. Elle dispose d'un tube très mobile qui se trouve à côté de la tête. L'eau sera pompée dans les branchies tandis que le tube reste soigneusement fermé. De la sorte la seiche dispose du "combustible" requis pour l'explosion. Il suffira d'expulser avec force l'eau rassemblée — et le poisson part comme un projectile propulsé.

Les chevaliers pillards construisent des châteaux-forts; la seiche ne fait pas exception à la règle. Après avoir trouvé un lieu à sa convenance, elle assemble un certain nombre de pierres de forme voulue et elle les entasse. Il est impossible de vérifier si la seiche est "chez elle", étant donné qu'elle prend la couleur de pierres et se rend donc pour ainsi dire invisible. D'ordinaire, sa tête émerge seule de l'enceinte, mais rien n'échappe à son regard scrutateur. Dès que la Seiche aperçoit une écrevisse ou un crabe, elle projette ses bras — des bras pourvus de ventouses — qui sont excessivement rapides à attraper. Lorsque, pour une raison ou une autre, elle se fâche pour de bon, elle change de couleur et devient littéralement toute rouge de colère.

Le travail de la femme à l'extérieur

Sommaire

Qu'il s'agisse d'un simple phénomène d'évolution ou d'une réaction contre l'image de la "ménagère satisfaite" que la publicité a contribué à créer depuis la guerre, il n'en demeure pas moins que les tâches domestiques ne suffisent plus à remplir l'univers féminin.

Pourquoi, malgré tous les appareils modernes destinés à faciliter son travail, la maîtresse de maison est-elle plus affairée que jamais? L'explication en est simple: au lieu d'en profiter pour augmenter ses heures de loisir, elle se crée de nouvelles tâches. Les annonces de savons, de détergents et cires l'incitent à laver, frotter, astiquer sans cesse.

Cette "ménagère modèle" est-elle plus heureuse que sa grand-mère? Il semble que non. Toute cette activité fébrile, accomplie sans aucune participation de l'intelligence, ne parvient pas à combler un certain vide, à tromper un certain sentiment d'insatisfaction. Là réside la cause, selon la plupart des médecins et psychiatres, de cette grande fatigue dont se plaignent tant de femmes.

La solution? Reviser notre conception du rôle d'épouse et de mère. Il faut que la femme développe ses talents, afin d'être en mesure de seconder son mari et d'aider ses enfants à grandir.

Si un bon nombre de femmes trouvent la plénitude au foyer, il reste que la femme mariée se confinera de moins en moins à la maison pour apporter, elle aussi, sa contribution à la société.

Le travail de la femme à l'extérieur

Depuis quelque temps, les journaux et plusieurs revues féminines consacrent nombre d'articles à la participation active de la femme au monde du travail et à la vie politique. Les partisans du travail féminin affirment que la femme ne peut plus rester confinée à son foyer. La société a besoin de toutes les ressources intellectuelles et de toutes les compétences disponibles. Une femme douée se doit à la société autant qu'à sa famille. D'aucuns iront jusqu'à déclarer que de nos jours la femme ne peut s'épanouir pleinement en restant au foyer. Une chose demeure: les tâches domestiques ne suffisent plus à remplir l'univers féminin. De plus en plus la femme s'instruit, se cultive et accède dans bien des cas à une profession. Une fois les enfants parvenus à l'âge scolaire, pourquoi la femme resterait-elle au foyer à faire des téléphones interminables, à regarder la télévision pendant des heures, à courir les magasins, à frotter et à lessiver plus qu'il ne faut alors qu'elle pourrait servir la société? Les tâches domestiques étant de plus en plus simplifiées par tous les appareils mis à sa disposition, elle devrait pourtant avoir assez de loisirs pour s'occuper hors du foyer sans négliger pour autant sa famille.

La femme "domestiqué"

Il semble bien que la tendance actuelle à vouloir que la femme rayonne à l'extérieur aussi bien qu'au foyer soit une réaction contre un autre phénomène qui s'est produit aux Etats-Unis et, par voie d'influence, au Canada ces quinze dernières années. Selon cette dernière conception, la femme doit rester au foyer auprès de son mari et de ses enfants, seul endroit où elle peut s'épanouir pleinement. La seule activité qu'on lui reconnait est le travail ménager; son seul intérêt, le soin de sa beauté; son unique préoccupation, conserver son mari. En société ou avec ses amies, ses conversations tournent toujours autour du même sujet: les "meilleures recettes" pour rendre le mari heureux, élever les enfants, cuire un poulet ou confectionner des draperies. Il n'est jamais question de ses aspirations personnelles, de sa vie intellectuelle. Elle ressemble à une poupée mécanique qui doit se conformer à l'idéal créé de toute pièce par la publicité.

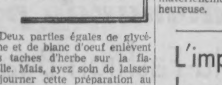
Dans son livre intitulé "La femme mystifiée", une Américaine, Betty Friedan, s'élève contre cette tendance qui a fait de la femme une "ménagère" accomplie, sans plus. Selon elle, depuis la guerre, les grands magazines féminins et une publicité orientée dans ce sens ont contribué à domestiquer" la femme et à créer l'image de la "ménagères satisfaite" possédant les appareils ménagers dernier cri, vivant dans une maison tout confort en banlieue, mère d'enfants resplendissants de propreté, épouse bien maquillée et bien coiffée attendant le retour de son mari. Toujours d'après Mme Friedan, cette femme comblée n'est pas heureuse. Son mari et ses enfants ne suffisent pas à employer toutes ses énergies. Elle a besoin d'autre chose.

L'influence de la publicité

Un fait indiscutable et qui donne à réfléchir ressort de tout ce qui se dit ou s'écrit en ce moment sur le travail de la femme, à l'instar de l'Américaine, la Canadienne s'est laissée envoûter peu à peu par la publicité et est devenue, elle aussi, esclave de ses tâches domestiques. Depuis une dizaine d'années, les magazines américains, les revues, la télévision et les films ont fait ressortir l'image de la femme jeune, vaine, presque puérile, féminine, passive, satisfaite dans un monde dont les horizons ne dépassent guère la cuisine, les travaux domestiques et l'art d'être belle. On lui fournit une foule de renseignements sur la nourriture, le jardinage, l'ameublement, la mode et le maquillage, mais on ignore l'intelligence. On accorde par contre une importance considérable aux objets eux-mêmes et à la nécessité de se les procurer. Un foyer moderne se doit de posséder deux téléviseurs, trois salles de bains et deux voitures. La publicité veut nous convaincre que la ménagère matériellement comblée est heureuse.

(à suivre)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les cotonnades à fini d'entretien facile, les nouveaux tissus à mélange de coton et fibres synthétiques et les tissus tout nouveaux à plis permanents viennent s'ajouter au vaste choix de tissus qui réduisent au minimum les soins requis des vêtements pour enfants. On trouve dans les pantalons pour garçons de tous les âges, les tissus à mélange de coton et nylon à nouveau fini à pli permanent qui après traitement hydrofuge, servent également aux vêtements de pluie des garçons et des filles.

Les améliorations constantes dans la teinture, l'impression et la finition des cotonnades assurent une résistance accrue à la saleté et aux faux plis et libèrent à jamais le monde des textiles modernes, du spectre de la moisissure et du rétrécissement. Les couleurs prédominantes, cet automne, seront le vert loden ainsi que les tons or et tan.

✦ ✲ ✦

Au cours d'une dispute, une jeune femme reçoit une gifle en pleine figure. Folle de rage, elle crie à son mari:

— Dans ces conditions, je retourne chez ma mère . . . et je la ramène!

✦ ✲ ✦

Ajouter quelques gouttes d'huile d'olive à l'eau, quand elle est trop dure, la rend savonneuse et adoucit la peau. Le borax est aussi excellent pour adoucir l'eau.

✦ ✲ ✦

Ne placez plus un paillasson sous vos genoux lorsque vous lavez ou cirez votre parquet, prenez deux éponges de caoutchouc, attachez-les autour de vos genoux avec des élastiques. La méthode est beaucoup plus pratique.

Deux parties égales de glycérine et de blanc d'oeuf enlèvent les taches d'herbe sur la flanelle. Mais, ayez soin de laisser séjourner cette préparation au moins deux heures sur la partie tachée.

✦ ✲ ✦

— Il paraît que Madame Chose a des jumeaux?

— Oui, ils ont quatre ans tous les deux et se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

— Mais comment fait-elle pour les reconnaître?

— C'est très simple. Il y en a un qui sait compter jusqu'à 950 et l'autre ne dépasse pas 880.

✦ ✲ ✦

Les légumes doivent toujours être coupés dans le sens de la longueur; ils cuisent plus uniformément et sont plus attrayants.

✦ ✲ ✦

Si vous avez un vieux porte-souliers, suspendez-le dans votre cave ou dans votre armoire à ménage et mettez-y le marteau, les pinceaux, les clous, les pinces, le tournevis, etc.

✦ ✲ ✦

Vous pouvez enlever l'odeur du poisson dans une poêle en y mettant quelques gouttes de vinaigre pendant que la poêle est encore chaude.

✦ ✲ ✦

Un peintre célèbre prépara un jour ses toiles pour une exposition:

— Attention, dit-il affolé à l'ouvrier qui manipulait un tableau sans précaution, cette toile n'est pas tout à fait sèche.

— Vous en faites pas, répondit l'autre aimablement, j'ai mis un vieux vêtement.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Boîte postale ou casier postal.

Ce qu'on doit dire: Case postale.

PIERRE CARDIN — Robe pour l'heure du cocktail surmontée d'une cape tombant des épaules pour former un panneau dans le dos. En crêpe vert amande, elle descend d'une superbe boucle placée sur l'épaule.

Mangez du sucre et restez mince

Ne vous privez pas de sucre, ni de pâtisseries, et ne craignez pas pour votre taille!

C'est que les "régimes-miracle" sont déjà vieux jeu: la mode revient aux repas du bon vieux temps, à la nourriture franche et saine.

N'attendez pas de truc ou de secret bizarre; c'est simple comme bonjour: mangez raisonnablement, faites plus d'exercice. Voilà!

"Tant de bonnes choses nous sont aujourd'hui offertes sous des formes pratiques et commodes, qu'il serait bien triste de ne pas en profiter", déclarait récemment à l'Institut Canadien du Sucre une spécialiste en économie domestique.

"Par ailleurs, il y a bien des gens qui mangent trop, et leur taille s'en ressent. Leur vitalité s'en ressent aussi, leurs mouvements sont lents et paresseux et, par conséquent, ils "brûlent" mal les hydrocarbures", disait-elle.

A son avis, le meilleur moyen de vaincre cette paresse, pour ne pas dire cette léthargie, c'est de consommer des aliments qui donnent de l'énergie: "du sucre, par exemple, et des aliments qui contiennent du sucre".

"Cette énergie, disait-elle, vous donne le goût d'agir, de passer à l'action. Ainsi vous consommez plus de calories, sans compter que vous vous sentez merveilleusement bien. Alors, mangez donc des aliments énergétiques; après tout, ce sont ceux que vous préférez . . . "

"Bien sûr, il y a des gens pour qui le problème du poids est vraiment sérieux. Ce sont ceux dont le poids dépasse d'au moins 20 pour cent la normale pour leur constitution, leur grandeur et leur âge. Dans ces cas, nous parlons d'obésité. Les obèses ne devraient pas suivre de "régimes-maison", mais être sous traitement médical".

"Il n'en reste pas moins que les gens dont le problème est une taille ou des hanches un peu épaisses n'ont pas besoin du médecin pour maigrir, ni pour rester minces. Et ils ont encore moins besoin d'un "régime-éclair", ajoutait-elle.

"De plus en plus, les gens comprennent mieux le métabolisme de leur organisme. Ils se rendent compte que les régimes "5 jours" ou "23 jours", les régimes "du Buveur", ou "de l'Aviateur", les régimes "vinaigre et miel" ou "bananes et petit lait", ni aucun des soi-disant régimes-éclair ou cures-miracle ne peuvent les aider à perdre du poids ni à gagner de l'énergie".

Cette compréhension accrue du public sonne le glas des régimes-éclair; la mode revient aux repas du bon vieux temps, à la nourriture bonne et saine, qui fait le plaisir du palais et vous donne l'énergie qu'il faut pour passer à l'action, pour rester en santé, pour vivre".

L'importance du schéma 13

OUAGADOUGOU (CCC) — Dans un message à ses diocésains, le cardinal Paul Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou, a longuement évoqué les travaux de la quatrième session du Concile et tout spécialement le schéma 13 qui, dit-il, sera "le dialogue de l'Eglise et de ce monde d'aujourd'hui et de demain".

Le cardinal a déclaré à ce props: "Ce monde moderne, si riche et si fier de ses progrès scientifiques et de son aménagement technique, est profondément faussé: que ce soit dans le domaine du désiquilibre économique, de l'inégalité scandaleuse de la répartition des richesses de l'univers, que ce soit sur le plan de l'ordre international absolument précaire puisque fondé bien plus sur la terreur que sur une véritable organisation internationale, que ce soit enfin, plus profondément encore, sur les problèmes de la culture, de l'humanisme lui-même".

"L'Eglise, a ajouté le cardinal Zoungrana, aura comme objectif principal de prendre fermement position en face de l'humanisme athée sous toutes ses formes, car elle doit assurer la défense de l'homme intégral contre certaines déformations et déviations qui sont celles d'aujourd'hui.

"C'est pourquoi, le Schéma 13 présentera l'éclairage chrétien de la vocation de l'homme, posera pratiquement les principes de ce que doit être un authentique humanisme".

Une sûre méthode pour rester chic à tout âge

Soyez très simple: tailleur net, robe légèrement évasée, pardessus droit. Vous porterez du gris clair ou du gris anthracite, du blanc, du bleu marine. Quand vous serez en noir, vous aurez un petit col blanc ou une écharpe rose. Votre chapeau et vos accessoires seront sobres. Votre maquillage léger aura des tons clairs. Et votre coiffure, toujours à la mode, ne se permettra aucune mèche folle.

La collection parisienne Cel-Cil pour l'automne 1965

Cel-Cil Fibres Limited, toujours à l'avant-garde dans le domaine de la mode, a, cette année encore, acheté une collection de modèles originaux de Paris pour aider la mode canadienne à prendre de l'ampleur. Onze modèles, de styles adaptables sans modifications aux tissus de Cel-Cil, ont été choisis à Paris par Margaret McCleary, chef de la publicité. Cette année, un total de soixante modèles en Arnel auront été montrés chez dix-sept couturiers, preuve éclatante de l'adaptation de ce tissu. Des grands couturiers tels que Yves St-Laurent, Dior, Jacques Heim, Pierre Cardin et Catillo ont utilisé Arnel dans leurs collections, que ce soit pour des robes d'après-midi ou de magnifiques tenues du soir.

Mademoiselle McCleary a noté les tendances suivantes à Paris: grande vogue du noir et du blanc, retour de la forme chemisier et surtout, la grande innovation: les formes géométriques vivement colorées Mondrian de St-Laurent. Allure jeune en grande vogue: vestes de tailleurs courtes, manteaux noirs luisants, robes de style Lolita, bas-guêtres et chaussures à boucle métallique.

Ces modèles seront adaptés par les manufacturiers canadiens et réalisés dans des tissus à base de fibres Cel-Cil.

Billet du jeudi

Un historien qui n'ennuie pas: GUSTAVE LANCTÔT

Sous certains angles, les historiens ne sont pas différents des romanciers, des dramaturges, des poètes.

Comme ces messieurs de la littérature pure, ils peuvent être envoûtants, débordants de vie, ou aussi ennuyants que pluie d'automne.

Plus ennuyants même que cette pluie, parce qu'ils ne savent pas, comme elle, maintenir l'uniformité dans la monotonie.

Ce qui est une qualité permettant le sommeil, et y invitant.

Pour en revenir aux historiens, saluons une fois de plus Gustave Lanctôt, qui ne se classe point parmi les endormants, ni les endormis.

Qu'on le croie ou non, il a ceci de particulier que, se trouvant chez nous l'un des plus âgés de l'espèce, il donne plus que d'autres l'impression de la jeunesse.

En d'autres termes, il y a chez lui de la verve et le sens de la vie, du nouveau — même s'il n'en est plus sous le soleil — et une façon de présenter les hommes, les faits, les événements, dans une lumière qui ne tolère pas de banalité.

Il sait aussi ne pas charger son texte de notes à n'en plus finir, qui gâtent le plaisir de lire.

* * *

Lanctôt vient de terminer en trois tomes une **Histoire du Canada**, qui ne ressemble à rien de ce que l'on connait.

Au premier abord, le sujet peut paraître banal, car les ouvrages consacrés à cette histoire de notre vaste pays, sous les régimes français et anglais, sont nombreux depuis Garneau.

Si les uns sont acceptables et convenables, les autres endurables, il en est qu'on n'ouvre pas sans de légitimes craintes, tant la matière y est lourde et indigeste.

Ils peuvent être recommandés et recommandables, valoir par le sérieux de leurs sources et la probité des auteurs, ils n'en sont pas moins difficiles à lire, impossibles à assimiler ou à peu près, à moins d'un effort sortant de l'ordinaire.

Il n'en est pas de même avec Gustave Lanctôt, qui donne toujours l'impression du neuf, de l'action, du grouillement de la vie, et qui s'appuie sur des documents qu'on croirait découverts de la veille, parce qu'ils furent ignorés, méconnus ou mal interprétés de la plupart, alors qu'il y découvre qualités et sucs inaperçus.

Ce qui n'est pas peu dire, mais n'en est pas moins vrai.

* * *

Le premier tome de son **Histoire** remonte à 1959, le troisième à 1964, qui nous parvint il y a quelques mois, alors que le second ne nous arriva jamais. (1)

Les trois traitent, chacun à son tour,

a) des origines du pays au Régime royal (entendons français);

b) de ce Régime royal au traité d'Utretch;

c) du traité d'Utretch en 1713, qui donne à l'Angleterre l'avant-poste de l'Acadie, la colonie de Plaisance et le territoire de la baie d'Hudson, au traité de Paris qui confirme la conquête anglaise de 1760.

Il y a là du pain sur la planche, comme on dit.

L'auteur le tranche pour nous et le présente, non pas caché de confitures qui lui enlèvent son goût vrai, mais tel qu'il est et se doit connaître, pour être apprécié à sa valeur.

On ne lit pas Lanctôt sans intérêt, et c'est là la plus belle louange à faire à un historien, travaillant une matière ancienne et plutôt aride, qu'il a le don de vivifier.

L'homme n'est pas de la première jeunesse, puisqu'il naquit en juillet 1883.

Il est à sa retraite depuis longtemps, mais il n'a jamais autant travaillé qu'aujourd'hui, ce qui lui procure comme une seconde jeunesse.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Beauchemin, Montréal.





Q. — Ma belle-mère habite avec nous depuis quelque temps. C'est une personne que j'ai toujours grandement estimée, malgré que je la savais assez extravagante. Elle a de grandes qualités et a su bien élever sa famille, et tous ses enfants sont maintenant mariés. Sa maison étant devenue trop grande pour elle seule, elle l'a vendue et est venue s'installer chez-nous. Notre maison n'est pas grande et nous avons de jeunes enfants. Comme cet arrangement ne devait être que temporaire, nous avons réussi à s'arranger afin que belle-maman ait sa chambre. Les choses commencent maintenant à se gâter. Cette dame ne peut souffrir le bruit et les enfants sont trop bruyants. Si nous recevons, ce que nous ne faisons plus, nos invités ne lui plaisent pas. Ma femme et moi sommes à bout de nerfs. Je voudrais suggérer à ma belle-mère de se trouver un petit logis, mais ma femme prétend que ce serait la blesser terriblement. Que faire? Je n'aime plus rentrer chez-moi. — Perplexe.

R. — C'est à votre femme de suggérer à sa mère qu'elle serait plus heureuse ailleurs. Il serait préférable, si la chose est possible, qu'un des autres enfants, la fille ou le fils aîné, par exemple, qui n'habitent pas avec cette dame, lui offre de l'aider à se trouver un foyer bien à elle, où elle vivrait à sa guise et bien tranquille. Quand une personne, qui qu'elle soit, vit chez les autres, même chez ses enfants mariés, elle doit se rendre compte qu'ils sont chez-eux et doivent vivre à leur façon. Tous les enfants sont bruyants, c'est de leur âge, et quoiqu'on doive les élever, on ne peut pas comprimer sans cesse leur enthousiasme, surtout lorsqu'ils sont très jeunes. Puisque votre belle-mère est encore assez bien portante pour tenir maison et pour faire d'assez nombreuses sorties, comme vous me le dites dans votre lettre que j'ai dû abréger, elle sera certainement plus heureuse chez-elle. De plus, votre famille sera plus unie et tout le monde s'accordera mieux. Il sera toujours temps, plus tard, quand cette dame ne pourra plus pourvoir à ses besoins, qu'elle aille vivre chez les siens. Avant que ce moment n'arrive, il serait bon de rassembler un conseil de famille et de prendre des décisions afin que chacun fasse sa part à tour de rôle. Il est tellement rare que les jeunes couples s'entendent bien avec leurs beaux-parents. Il arrive trop souvent que ceux-ci oublient qu'ils ont fait leur vie et que leurs enfants ont le droit de faire la leur. Certainement que ces derniers se tromperont, mais s'ils ne demandent pas conseil, on n'a pas à leur en donner si on veut garder la bonne entente.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous irons, mon mari et moi, passer les mois d'hiver en Californie et en Floride. Comme ce sera notre premier voyage dans le Sud pourriez-vous me dire si nous devons apporter des vêtements chauds. Nous voyagerons en automobile et partirons vers la fin d'octobre. Merci. Voyageuse.

R. — Sans apporter votre manteau de fourrure ou le paletot d'hiver de votre mari, vous aurez besoin tous les deux, d'un manteau chaud, comme en poils de chameau ou en cachemire, car soit en Californie ou en Floride et même en route, le soir surtout, il fait assez frais. Si vous possédez une jaquette de fourrure ou une étole, n'oubliez pas de l'apporter. Un chandail ou deux pour porter avec des jupes ou des pantalons vous seront très utiles aussi. Je sais que vous compterez un bon nombre d'envieux parmi les amis du courrier. Bon voyage.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 22

Quelle heure était-il? Huit heures à peine. Il allait procéder à sa toilette et déjeuner en réfléchissant à un nouvel emploi du temps.

Hier, en quittant Manuel et Amalia, il avait convenu de visiter avec eux Belem et les Jeronimos. Il n'en était plus question. La petite brise d'optimisme qui l'avait caressé au réveil était tombée, il s'accablait de reproches.

Comment avait-il pu changer si vite? Son père avait discerné la bizarrerie du ton, lui s'était excusé, en invoquant les intermittences de courant. Hélas! il s'agissait des intermittences du coeur!

Que l'amour se révélait une passion fragile . . . Mais, était-ce de l'amour qu'il avait éprouvé pour Val? Jamais il n'avait cherché à analyser l'attachement qu'il lui avait vouée. Il était demeuré si petit garçon devant la paisible et belle jeune fille. Son admiration datait de toujours et durait encore, mais ce sentiment ne ressemblait en rien à la révélation qui l'avait bouleversé, pendant qu'Amalia chantait les fados. L'amour, c'était: douleur ou joie, cette pointe lancinante, dont il avait subi l'atteinte, pendant la dernière nuit dans l'Alfama en fête.

L'amour, c'était ces désirs, ces élans, ce besoin de dominer et de protéger l'objet convoité . . . ces mains tremblantes, tour à tour fiévreuses et glacées, prêtes à se tendre vers leur proie et à s'en saisir.

Comme son affection pour Valérie avait été sage, sans inquiétude, sans traverse et telle qu'il pourrait la lui conserver encore.

Il secoua la tête.

Il s'était abusé jusqu'à sa rencontre avec Amalia. Le voile venait de se déchirer, le bandeau de tomber de ses yeux. Il restait que, pour rien au monde, il ne devait infliger à la calme, la rayonnante Valérie de son enfance et de sa jeunesse, la moindre peine, la moindre blessure. Là était le problème, tout le problème.

Il convint d'appeler le Guincho à une heure convenable, vers dix heures par exemple et d'annoncer sa venue. Il saurait puiser le courage de feindre. Non, même pas de feindre, puisqu'il avait découvert que son sentiment pour Valérie n'avait pas changé, mais de continuer à être près d'elle un frère tendre et admiratif.

Après le petit déjeuner, il demeura assis à fumer devant sa fenêtre et il vit soudain surgir, devant lui, Manuel en blue-jean, chemise largement ouverte sur la poitrine, la chevelure en désorde, la bouche et les yeux rieurs.

— Excusez-moi, je viens vous surprendre!

Il regarda fixement Alban.

— Encore abattu. Inutile alors de demander si vous avez des nouvelles? Vous en attendez toujours, pauvre de vous!

Alban haussa les épaules et essaya de prendre un air guilleret.

— Vous vous trompez, Manuel, mon père m'a téléphoné. Mlle et M. Lambercy sont au Guincho.

— Au Guincho, mais vous pouvez y courir dès ce matin! Voulez-vous que je vous y conduise? Je venais justement vous aviser que ma soeur ne nous accompagnerait pas à Belem. Elle a des obligations qu'une amie lui a rappelées, il y a quelques instants.

Alban fronça les sourcils. Amalia se dérobait. Le compliment excessif qu'il lui avait lancé la veille l'avait surprise et choquée . . . Le trouble du jeune homme ne lui avait pas échappé, sans doute. Elle avait compris qu'elle devait se méfier de lui. Le fait de se décommander prouvait qu'elle désirait espacer les rencontres . . .

Il accumulait les raisons de se torturer. Il se renversa dans son fauteuil pour reprendre souffle.

— Je ne voudrais pas, mon cher Manuel, vous imposer une course sans intérêt pour vous.

— Voyons, je m'étais mis dans l'idée de vous consacrer ma journée je vous assure que ce sera un plaisir . . . (il s'interrompit). Pardonnez-moi, j'insiste comme un gosse et je suis indiscret. Evidemment, vous n'avez pas besoin d'un tiers, pour rejoindre votre fiancée!

Un tiers, c'était justement ce qu'il fallait à Alban pour aborder Valérie, un tiers pour éviter les effusions, pour faciliter une conversation qui risquait d'être embarassée.

Le jeune Français se releva et bondit jusqu'à la fenêtre.

— J'accepte, j'accepte. Ce sera fort bien au contraire. Valérie sera très heureuse de vous connaître. Elle ignore les liens qui ont attaché mon père à votre famille. Elle jugera la façon que nous avons eu de renouer des relations très romanesques. Quand pouvez-vous me prendre?

— Dans une demi-heure, je serai avec la Jaguar, à la porte de York-House. Laissez-moi le temps de me vêtir convenablement.

* * *

Au Guincho, à l'heure du petit déjeuner, José Augusto apparut brusquement.

Dans la salle à manger ouverte sur les houles bleues et blanches, sur les nuages blancs dans le ciel bleu, il s'était avancé vers la table des Lambercy.

— Oui, c'est moi! Veuillez m'excuser, j'ai "changé d'auberge" . . . J'ai pensé à me rapprocher de vous. Malheureusement, il était impossible d'avoir une chambre ici-même. Il y a bien eu quelques départs — dont ce malheureux touriste d'Europe centrale qui, par désespoir s'est jeté dans la Bouche de l'Enfer . . . Depuis, tout a été retenu . . .

M Lambercy eut vers le jeune Portugais un clin d'oeil complice et assura avec une jovialité non feinte.

— Quelle bonne idée, vous avez eue là, j'en suis ravi. Avez-vous déjà déjeuné? Non? Et bien, asseyez-vous près de nous.

Val s'était figée et contemplait M Lambercy avec stupéfaction. Elle ne pouvait comprendre sa réaction tout amicale.

C'est qu'après l'annonce du fait divers évoqué par José Augusto, sa venue était considérée par le professeur comme providentielle. Il continuerait à veiller sur eux et à les protéger. Val ignorait que le pseudo-suicide, relaté par tous les journaux, constituait un épisode de la rivalité des réseaux acharnés à voler son père, mais ni ce dernier, ni José Augusto n'étaient dupes du faux semblant. Ils considéraient, sans s'être concertés encore, que l'heure était à la plus extrême vigilance.

José Augusto prévoyait que l'annonce de son installation à proximité choquerait Val ainsi qu'une indiscrétion. Il jugeait pourtant qu'il devait courir le risque d'être incompris, traité en importun, plutôt que d'abandonner ses amis à leurs persécuteurs.

Il souriait timidement à la jeune fille, attendant d'elle une phrase qui le rassurerait ou l'affligerait.

Val redoutait sa présence presque constante, elle aurait voulu l'éloigner, cependant elle dit du bout des lèvres.

— Asseyez-vous près de père, puisqu'il vous y convie!

Et les yeux fixés sur le veillard, elle ajouta:

— Décidément, il semble que le senhor Sousa da Silveira nous soit devenu indispensable!

Constatation indifférente mais acceptation tout de même de la nouvelle situation. José Augusto rétorqua aussitôt:

— S'il en était ainsi, croyez que j'en serais très fier!

Un maître d'hôtel survint. M. Lambercy allait lui demander d'ajouter un couvert, quand un garçon s'inclina:

— On demande Mademoiselle Lambercy au téléphone.

Valérie sursauta.

— Moi? En êtes-vous sûr? De la part de qui?

— J'ai mal compris le nom, un nom français.

— Qui cela peut-il être? s'inquiéta M. Lambercy.

Valérie avait recouvré son calme.

— Je te le dirai dans quelques instants. J'y vais.

Dès qu'elle eut disparu, José Augusto se rapprocha du professeur. Celui-ci chuchota.

— Vous avez lu, comme moi, comment on a fait disparaître mon voleur? Eliminé.

— Sans aucun doute. Et vous, vous avez compris pourquoi j'ai quitté Sintra pour me rendre ici?

— Bien sûr, je vous en remercie de tout coeur. Vous avez déjà, d'une manière providentielle, déjoué les plans de l'individu qui vient d'être sacrifié. Maintenant, que devons-nous craindre?

— Puisque vous acceptez mon aide, je ne vous abandonne plus.

Ils se serrèrent la main furtivement, non sans avoir regardé si personne ne les observait.

M. Lambercy reprit après un soupir.

— Val est très optimiste. Elle croit qu'aucune manifestation suspecte ne s'est produit depuis Sintra. Inutile de la détromper. Elle m'a assuré que sa promenade nocturne d'hier avait été une merveilleuse évasion. Il est nécessaire que ce voyage soit, pour elle, coupé de quelques trêves. Je me demande bien qui peut l'appeler. Pourvu que ce ne soit pas là le début d'une nouvelle machination.

— Je vous admire d'être tous les deux si crânes!

Le professeur se redressa.

— Comme on le dit chez nous d'une façon populaire "le jeu en vaut la chandelle", je vous l'assure.

. . . .

Valérie s'était enfermée dans la cabine. La même appréhension que celle de M. Lambercy la hantait. Quel mystérieux interlocuteur allait se révéler?

Le rythme haletant de ses "Allô" trahit son alarme.

— Qui est là?

— Moi, Alban.

— D'où téléphones-tu?

— De Lisbonne!

Elle crut rêver.

— Comment, toi, ici?

— Oui, cela fait quatre jours que je te cherche. Papa m'a téléphoné votre nouvelle adresse ce matin.

— Est-ce possible? Rien de grave n'est arrivé, j'espère?

— Non, non. Traquillise-toi. Mon oncle m'a accordé huit jours afin que je te rejoigne. Je n'avais pas prévu que ce serait si compliqué. A Sintra, personne n'a pu me renseigner. Tout juste si j'ai pu forcer la porte de ton château de Belle au Bois dormant.

Val, soucieuse soudain, songeait que l'apparition de la veille dans l'Alfama n'avait pas été un leurre. Elle s'appuyait à une paroi de la cabine. L'arrivée de son fiancé était à déplorer avant tout, parce qu'il risquait d'être mêlé à l'entreprise constituée par ce voyage. Elle lui avait été cachée, avec mille soins à cause de ses dangers d'abord et afin aussi qu'elle demeurât secrète, même pour lui.

Elle calculait.

"Il a quatre jours à passer encore près de nous. Rien ne s'est produit depuis Sintra. Pourvu que rien ne survienne pendant ces quatre jours, pourvu que l'accalmie dure jusqu'à son départ. Il faut aviser au plus tôt. Au moins si sa présence pouvait dissiper ma langueur et m'apporter quelque réconfort. Que pensera-t-il de José Augusto dont, désormais, nous voici encombrés?"

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 23

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Demoiselle pour travailler dans un magasin général. S'adresser à E. Sweeney, C.P. 58, St-Pierre, Man. 23-944-24C.

ON DEMANDE — Administrateur pour l'hôpital de St-Claude, Manitoba. Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man. 22-911-24C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Dames désirant faire couture simple. Travail à la maison. Fournissons matériel et payons frais de poste aller-retour. Au morceau. Bons gages. S'adresser à Dept. 5, C.P. 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ont. 21-897-73C.

ON DEMANDE — Gardienne à temps partiel demeurant près de la rue Eugénie. Signaler: CE 3-1384. 22-923-T.F.

POUR FAIRE ACCORDER VOTRE PIANO, appeler Pete à CE 3-1842. 23-945-25C.

ON DEMANDE — Un couple âgé, ou une ménagère qui n'abuse pas de la boisson pour prendre soin de veuf âgé de 65 ans. Maison moderne, 5½ milles du village. S'adresser à Boite 890, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 20-890-23C.

A LOUER — St-Boniface. Appartements Dirk. Logis libres. Signaler: AL 3-4403. 19-860-T.F.

A LOUER — Très raisonnable. Boucherie complètement équipée avec entrepot frigorifique et réfrigérateur. Maison modeste attenante. Site central. Dessert grande région rurale. Capital raisonnable et références exigées. Disponible maintenant. S'adresser à Mme E. Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. 18-826-23C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs. Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
276, avenue Taché
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood. Logis du bas dans duplex. 3 chambres à coucher, salle de bain. Garage. Libre: 1er octobre. Signaler: CE 3-1384. 22-925-T.F.

A LOUER — Plage Albert Chalet: 4 pièces. $25 par semaine ou à vendre $2,500. Signaler: 222-8634. 14-765-T.F

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée ou non. Convenable pour dame qui travaille. Signaler SP 5-1439. 19-867-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 330, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $88.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Service de laveuse automatique et sécheuse. Libre: 1er octobre. Signaler: CE 3-1384. 22-924-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Signaler: CE 3-4017. 22-926-23C.

A LOUER — (Avec option d'achat, si désiré) Logis: 5 ou 6 pièces, au premier étage. Partiellement meublé ou non. A proximité de tout. A des gens sérieux, propres et solvables. S'adresser à 153, rue Masson, St-Boniface. 22-921-23C.

A LOUER — Logis non meublé: 3 pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Près hôpital St-Boniface. Libre. $45 par mois. Signaler: CH 7-9279. 21-903-23C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 4 pièces. Nouvellement décoré. Poêle. Complètement privé. Bienvenue à un bébé. Signaler: 233-1363. 23-934-24C.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, place de stationnement. Libre: 1er octobre. Signaler: CH 7-3705. 23-943-T.F.

A LOUER — Norwood. Précieux-Sang. Logis: 2 pièces meublé. $45. Libre: 1er octobre. Signaler: 233-1069. 23-941-23C.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang, 1er étage, logis: 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, stationnement. Signaler: 233-6697. 23-937-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée pour dame ou demoiselle respectable. Signaler: 233-6697. 23-938-T.F.

A LOUER — Ste 3, 485, rue De la Morénie, porte arrière. Logis sous-sol: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. 23-940-25C.

ON DEMANDE POUR 1er OCTOBRE — Chambre avec pension pour demoiselle. A St-Vital ou St-Boniface de préférence. Signaler: 783-7151 entre 8 h. 30 et 5 h. 23-933-24C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste. Centre du village, rue principale. Maison: 8 pièces. Cave finie, béton, 6 acres de terrain. Signaler: CE 3-3340. 16-789-24C.

A VENDRE OU A LOUER — Dans village de St-Norbert. Belle propriété. S'adresser à: Mme M.-A. Lemaire, 205, rue Kitson, ou signaler: CE 3-4479 après 5 h. 20-878-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — 900, rue Lemay, St-Norbert, Man. Maison: 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Grand lot de COIN. A termes avantageux. Téléphones: GL 2-7061 ou par appel interurbain: 122 St-Pierre. 23-935-24C.

A VENDRE — "Volkwagen" 1962. 29,000 milles. Un seul propriétaire (dame). Pneus flancs blancs; essuie-glace comme neufs. Signaler: 233-5180. 23-939-24C.

A VENDRE — Camion 1965 pour nettoyage de fausse sceptique. Très bon état. S'adresser à 474, rue De la Morénie, St-Boniface. 21-906-23C.

A VENDRE — Maison de 4 à 5 chambres. 2 garages. Se présenter le soir seulement à 7 h., à 262, rue Hamel. 22-929-23C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces. Très bon état. Soubassement complet. Salle de bain. Eau courante. Garage. Grand lot. Prix raisonnable. Possession immédiate. Pas d'agents. Signaler: CE 3-3338, St-Boniface. 20-879-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall-3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

DISQUES NEUFS
45 tours — 25c chacun
Français, Anglais
Catalogue 10c
NELSON, Boite 22,
Pointe-aux-Trembles, P.Q.

A VENDRE — St-Vital, avenue Hindley. Maison remise à neuf. 2 chambres à coucher. Deux pas d'église et école St-Eugène. Près autobus et centre d'achats. Signaler: 253-4371. 17-811-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. Grande cour. (B B Q). Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche. 20-873-T.F.

A VENDRE — Maison: 6 pièces, à niveaux variés (split level). Chauffage électrique. 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dinette. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Parterre paysagé. Pas d'agent. S'adresser au propriétaire, lot 22, Baie Notre-Dame, Isle-des-Chênes, Man. 17-810-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Deschambault. Maison de revenu en très bonne condition. Chauffage: huile. Près bonnes écoles, magasins et église. Grand lot. Garage, jardin. Pour renseignements, appeler CH 7-7363. 18-831-26C.

A VENDRE — St-Boniface, 286, rue Dumoulin. Bungalow: 4 pièces. Situé près église, école et autobus. Pas d'agents. Signaler: 233-6585. 22-914-24P.

A VENDRE — Haywood, Manitoba. Restaurant avec logis attenant, salle de billard et salon de barbier. Excellente occasion pour barbier. S'adresser à: M. Maurice Massinon, Boite 90, Haywood, Man. 22-912-23C.

A VENDRE — Village de Lorette. Maison: 8 pièces. S'adresser à Roger Jeanson, Lorette, Man. Téléphone: 529. 23-947-24C.

A VENDRE — St-Vital, chemin Ste-Marie, près église Ste-Marie. Maison: 3 chambres à coucher. Lot de rivière. Signaler: 253-7678 après 6 h., ou CH 7-5821. 23-946-24C.

A VENDRE — Norwood. Maison: 4 chambres à coucher, 1½ étage. Salle de jeu professionnelle et chambre de toilette. Lot paysagé. Garage. Près église et écoles. $14,900. Pas d'agents. Signaler: 247-7911. 23-936-T.F.

A VENDRE — Transféré à Montréal. Maison à niveaux variés, de style colonial. 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain, cuisine: 19' x 11', tapis mur à mur dans salon et corridor, salle de récréation, réfrigérateur et poêle. Près autobus, église française et école secondaire. 44, Monaco Bay, Windsor Park. Téléphone: 253-9275. 22-908-23C.

A VENDRE
ST-NORBERT
Maison: environ 10 ans. 2 chambres à coucher. Très propre. Beau grand lot de coin. Beau grand salon et cuisine. $12,000.
Belle grande maison: 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage. Ruelle. 4 ans. $17,000.
Bungalow: 2 chambres à coucher. $8,200.
Maison: 2 étages sur 2 lots. $8,500.
S'adresser à
PAUL BEAUMONT
49, rue St-Pierre, St-Norbert
Téléphone: GR 4-1622
23-942-23C.

A VENDRE
St-Pierre — Ferme de choix: 813 acres, 1 mille du village. 780 acres en culture. Grande maison moderne: 5 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grande étable. Tous autres bâtiments nécessaires à la culture de cette ferme.
Portage-la-Prairie — Ferme: 320 acres tout en culture. 3½ milles de la ville. Maison moderne et autres bâtiments.
Oakville — Ferme: 630 acres, 620 en culture. Terre de choix pour culture de grain. Maison moderne.
Pour informations au sujet des prix et termes, s'adresser à P.-E. DUPREZ, Boite 1015, Portage-la-Prairie, Man.
23-932-24C.

A VENDRE
St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.
$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.
Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-922-23C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.
A VENDRE
ST-BONIFACE
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne localité. Près autobus et magasin. Plein prix: $8,300.
ST-ADOLPHE
Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.
ST-BONIFACE
2 maisons sur même lot. Louées à $100 par mois. Plein prix: $6,300.
IMMEUBLE-APPARTEMENTS
11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.
30 MILLES DE WINNIPEG
Magasin général avec équipement et stock. Logis pour propriétaire. $4,000 comptant, ou échangerait sur maison de ville.
NORWOOD
Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,900.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
22-930-23C.

Winnipeg
Société St-Jean-Baptiste
NOS 75 ANS

Les préparatifs pour célébrer le 75e anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg vont de l'avant. Une fête unique comme celle-là ne se réalise pas sans le concours des membres.

Il y aura réunion des membres de la Société le dimanche 19 septembre, à 2 h. 30. Soyez des nôtres.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
Norwood — Enfield Crescent. Maison de famille: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Très bonne condition. Près écoles et églises. Paiement initial très bas.
St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.
St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.
St-Vital — Rue Hindley. Près église et école St-Eugène. Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine salon. Grand lot. Très belle propriété.
Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
22-919-23C.

A VENDRE
Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.
St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.
On demande à acheter — Petite ferme environ 100 acres. Près de la ville, préférablement sans bâtiments.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
22-927-23C.

A VENDRE
Boulevard Dollard — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grande cuisine. Salle de récréation au sous-sol. Lot: 40'. $3,000 ou plus comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. $7,500 seulement. Bungalow: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. $2,000 comptant.
Rue St-Jean-Baptiste — $7,900. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $221. $1,600 comptant. Balance comme loyer.
Rue Kitson — Maison de rapport: $11,500. Logis: 4 et 3 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Taxe: $195. $2,500 comptant.
Rue Bertrand — $6,300. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $155. Termes faciles.
St-Boniface — Boutique de fleuriste et confiserie. Accessoires modernes. Bon commerce établi depuis nombre d'années. Résidence: 4 pièces attenante. Pour tous renseignements s'adresser à:
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-918-23C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.
STE-ROSE-DU-LAC
Terre: 800 acres, plus de 500 en culture. Balance: foin et pâturage. Toute clôturée. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $39,500. Option d'acheter 180 têtes de Herfords.
LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900.00 à termes.
LA BROQUERIE
Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876
22-931-23C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.
NORWOOD — Rue Kitson
Semi-duplex: 4 pièces en bas; salle de bain, 4 unités; nouveau chauffage: gaz; sous-sol complet; 3 pièces en haut plus salle de bain, 3 unités. $1,500 comptant. Possession immédiate.
SUPERBE TRIPLEX — PLUS
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Echanges considérés.
NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant
Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'.
Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 68' x 95'.
Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles
Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
22-917-23C.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Rudy's Furniture
Plan achat-louage de téléviseurs
$5.00 comptant, $5.00 par mois
Antene tous canaux
$1850 installée
$3.00 PAR VISITE DE SERVICE
Service et vente de radios d'auto, sur les lieux
Radios $17.95 et plus
De tout genre et toute marque
TECHNICIENS LICENCIES
Meubles et appareils neufs et usagés
276, rue Taché
247-9074 et 247-3752
En soirée: GL 3-1711

Plan de location d'argent pour la rentrée des classes

Vous n'avez qu'à calculer vos dépenses probables, téléphoner à Crescent et nous mentionner le montant d'argent qu'il vous faut. C'est la façon moderne et agréable de vous procurer l'argent comptant nécessaire pour satisfaire à toutes vos dépenses. Certains de nos clients ont déjà loué de l'argent de Crescent en 10 minutes seulement.

VOICI COMMENT LOUER DE L'ARGENT

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE
St-Vital — Maison: 4 pièces. Brochage, toit et armoires de cuisine neufs. $5,900. $400 comptant. Balance: $65 par mois.
St-Boniface — Rue Aulneau. Maison ancienne: 1½ étage. Lot: 40' x 120'. Logis: 3 pièces loué. 4 pièces pour propriétaire. $13,250.
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
18-842-23C.

ERNST. LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
A VENDRE
1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.
Chemin Ste-Marie — 5½ acres de terre, 1 mille au sud du périmètre. Maison neuve. Garage. Arbres fruitiers. Prix: $19,000.
Un mille au nord de St-Adolphe — 50 acres de terrain.
Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.
St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.
St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe. 11-689-T.F
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

L'ECOLE GRENIER No 1446
demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 8-622-T.F

ON DEMANDE
Pour l'école secondaire de Gravelbourg: deux professeurs pour compléter un personnel de dix. Salaire suivant l'échelle. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.** 23-948-25C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

Maintenant à louer
Local de 5,000 pieds carrés pour bureaux
(Air climatisé, facilités de stationnement)
ST-BONIFACE
Téléphone 233-4915

Instituteurs — Institutrices

La Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14 sollicite les services d'instituteurs et institutrices bilingues pour l'école secondaire de La Broquerie aussitôt que possible.

Si possible, les candidats devront être qualifiés.

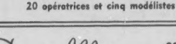
Salaire d'après la cédule en force dans la Division.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.
Téléphone: GA 2-5369

Attention — MAÎTRESSES DE MAISON!
Un grand nombre parmi vous connaissez notre magasin, car vous vous y êtes procurés des coupons de tissus depuis plusieurs années. Comme nous les achetons maintenant directement de la manufacture, il nous est possible de vous offrir la marchandise suivante à de très bas prix: POUR
TISSUS
★ ROBES
★ BLOUSES
★ PYJAMAS
★ JUPES
★ PANTALONS
★ COUVRE-LITS
Venez-les voir vous-mêmes!
ECONOMY TEXTILE SUPPLY LTD.
1021, avenue Pacific Téléphone: 786-3329
Heures d'affaires: lundi à vendredi, 8 h. 30 à 4 h. 30

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Spécial d'automne sur demande populaire
chez Nu-Fashion Beauty Stylists
309, rue Donald, au-dessus de Picardy's
20% de rabais
sur toute marque connue d'ondulations à froid y compris coupe de cheveux et stylisation
20 opératrices et cinq modélistes à votre service



CONSULTATIONS SUR LA COLORATION DES CHEVEUX
Une experte de grand style en la coloration des cheveux
☆ Jeudi et ☆ Vendredi
CHAQUE SEMAINE
$4.90 complète





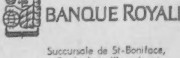
ALLEZ
clés en main chez le marchand de voiture

financez-la d'avance à bon compte avec un
prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	Remboursement en:	Mensualités
$ 500.00	12 mois	$ 43.93
$2,000.00	30 mois	$ 75.44
$3,600.00	36 mois	$115.73


BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

Succursale de St-Boniface,
G. A. Letreille, gérant

Succursale de St-Boniface,
Union Stock Yards Branch,
O. K. Skelton, gérant